

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR LES
RELATIONS ENTRE LES AUTOCHTONES
ET CERTAINS SERVICES PUBLICS

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE JACQUES VIENS, LE COMMISSAIRE

AUDIENCE TENUE AU
88 RUE ALLARD,
VAL-D'OR (QUÉBEC)

LE 19 JUIN 2017

VOLUME 10

Laure Henriette Ella, s.o.

Sténographe officielle

STENOEXPRESS

201 ch. De l'Horizon,
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R1

COMPARUTIONS :

POUR LA COMMISSION :

Me CHRISTIAN LEBLANC

Me MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES PIÈCE COTÉES.....4

PRÉLIMINAIRES.....5

PRÉSENTATION DE CONSTANT AWASHISH.....7

PRÉSENTATION DE JEAN-ROCH OTTAWA.....13

PRÉSENTATION DE CONSTANT AWASHISH.....15

PRÉSENTATION DE SUZY BASILE.....73

PRÉSENTATION DE CAROLE LÉVESQUE.....98

LISTE DES PIÈCES COTÉES

P-034 Powerpoint de Constant Awashish.....69
P-035 Powerpoint de Suzy Basile.....95
P-036 Powerpoint de Carole Lévesque.....206
P-037 Powerpoint de Carole Lévesque.....207
P-038 Powerpoint de Carole Lévesque.....207

1 **LA GREFFIÈRE :**

2 La commission d'enquête sur les relations entre les
3 autochtones et certains services publics du Québec,
4 présidée par l'Honorable Jacques Viens est
5 maintenant ouverte. Veuillez vous asseoir.

L'HONORABLE JACQUES VIENS (LE COMMISSAIRE) :

6 Alors bonjour, bonjour à tous. Maître
7 Barry-Gosselin, est-ce que vous pourriez nous
8 amener la... le programme de la journée?

9 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

10 Certainement. Bonjour, Monsieur le Commissaire,
11 donc ce matin, on aura la chance d'entendre
12 Monsieur Constant Awashish, qui est le grand chef
13 de la nation Attikamekw, qui est accompagné du chef
14 Jean-Roch Ottawa, le chef de la communauté de
15 Manawan communauté Attikamekw également, ensuite
16 nous aurons un petit peu plus tard en avant-midi
17 madame Suzy Basile, qui est professeur à l'école
18 des études autochtones et finalement cet après-midi
19 madame Carole Levesque, qui est directrice du réseau
20 dialogue qui viendra faire une présentation.

21 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

22 Alors je vous remercie. Alors, bienvenue à vous, nos
23 témoins de ce matin. Nous serons heureux de vous
24 entendre. Bienvenue Maître Coderre, qui représente
25 l'association des Policières et policiers

1 provinciaux. Alors, je pense que vous êtes le
2 Procureur qui nous accompagne ce matin avec maître
3 Barry-Gosselin qui représente la commission.

4 **UN INTERVENANT :**

5 Fidèle au poste.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Alors on est prêt à l'assermentation des témoins.

8 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

9 Oui, s'il vous plaît, Madame la Greffière.

10 **LA GREFFIÈRE :**

11 Modification des parties avec l'organisme que vous
12 représentez...

13 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

14 Maître Josée Barry-Gosselin, Procureure en chef
15 adjoint de la commission d'enquête.

16 **M^e ÉRIC CODERRE :**

17 Éric Coderre pour la PPQ.

18 -----

19

20

21

22

23

24

25

1 **M. CONSTANT AWASHISH,**
2 Grand chef de la nation Attikamekw
3 Assermenté
4

5 **JEAN-ROCH OTTAWA**
6 Chef de la communauté Attikamek de Manawan
7 Assermenté

8 -----

9 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

10 (Inaudible) et certains services publics. Nous allons
11 être attentifs à ce que vous avez à nous dire. Alors,
12 je laisse maître Barry-Gosselin prendre la suite.

13 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

14 En fait à ce stade-ci, je vais plutôt... donner
15 l'opportunité au témoin de faire une présentation et
16 s'il y a des questions, à la fin, je pourrais
17 intervenir. Merci.

18 -----

19

20

21

22

23

24

25

1 **M. CONSTANT AWASHISH :**

2 Merci. C'est à moi à parler, ok. Excusez.

3 Bonjour premièrement, Votre Honneur Monsieur le
4 Commissaire, madame la Procureure ainsi que
5 Monsieur le Procureur puis les membres de la
6 commission. Merci.

7 Permettez-moi d'abord de me présenter. Je me
8 présente, Constant Awashish, Grand Chef de la
9 nation Attikamekw, mais également je suis le
10 président du Conseil de la nation Attikamekw.

11 Aujourd'hui, je me présente devant vous... de
12 vous cette distinguée Commission avec un peu
13 d'ambivalence, je dois l'avouer. J'ai beaucoup
14 d'attentes face à cette commission, mais en même
15 temps, on connaît l'histoire des commissions, j'ai
16 une certaine crainte, une certaine peur de... que
17 ça devienne une commission qui va se ramasser sur
18 une tablette.

19 Mais je suis ici en très bonne foi, avec un
20 espoir, espoir que les choses puissent s'améliorer
21 pour mon peuple les Attikamekw. Mais quand je
22 parle de mon peuple, mais j'aimerais ça parler
23 aussi au nom de toutes les Premières Nations, parce
24 que peu importe la région, la nation, la communauté
25 d'où l'on vient, nous faisons face au même problème

1 d'une région à l'autre. Donc, je parle ici de tous
2 les autochtones qui occupent le territoire dans
3 lequel cette commission a compétence.

4 J'ai bien voulu me prêter à cet exercice dans
5 l'espoir que mon peuple retrouve tout le respect,
6 tout le respect dont il est en droit de recevoir,
7 dont il mérite d'avoir également. Je suis ici avec
8 l'espoir que mes enfants puissent jouir dans un
9 futur, d'une société ouverte, dépourvue de tout
10 préjugé à leur égard et qu'ils puissent vivre leur
11 fierté, d'être fiers en toute quiétude.

12 Vous risquez aujourd'hui de m'entendre dire
13 souvent ce mot-là, le mot "fierté", parce qu'avec
14 tout ce qui s'est passé dans l'histoire, surtout au
15 cours de l'histoire, malgré toutes les épreuves,
16 mais grâce à notre culture, nos histoires, nos
17 légendes, notre langue, nous avons su garder cette
18 fierté que nous chérissons, mais que nous gardons
19 seulement pour nous. Mais aujourd'hui, nous
20 aimerions la partager avec tous les gens, nous
21 aimerions que tous les gens puissent s'approprier
22 de notre fierté. Aujourd'hui comme nos ancêtres
23 nous sommes toujours forts et nous sommes là pour
24 récupérer notre fierté. Nous allons cependant le
25 faire en tout respect, nous allons montrer par

1 l'exemple ce que le mot "respect" signifie, comment
2 nos ancêtres, nos aînés, nos grands-parents nous
3 ont éduqués à propos du mot "respect".

4 C'est ce que je voudrais parler aujourd'hui, nos
5 valeurs, le respect. Nous avons un respect le
6 plus profond de tout ce qui vit, parfois peut-être
7 nous avons un respect qui était naïf face aux
8 nouveaux arrivants, hélas, le respect était pas un
9 élément mutuel de la part de vos gens. Je pense
10 qu'aujourd'hui, avec cette commission, nous voulons
11 récupérer notre dignité, notre fierté, nous sommes
12 ici pour rétablir le respect mutuel et reconstruire
13 les ponts entre nos peuples. Je pense qu'il est
14 temps pour... pour la société de... de mettre de
15 côté toutes les mauvaises pensées les mauvaises
16 idées qu'ils ont à propos des Premières Nations,
17 pour qu'on puisse construire un meilleur avenir
18 pour nos enfants. Puis quand je dis "nos enfants",
19 c'est autant autochtones que non-autochtones.

20 Qu'est-ce qu'on va léguer à cette génération-là?
21 Qu'est-ce qu'on va léguer aux générations futures?

22 Je pense qu'il est temps de... de régler nos
23 différends, de se comprendre mutuellement, de se
24 connaître mutuellement, parce qu'on sait souvent
25 l'ignorance, la méconnaissance qu'est-ce que ça

1 l'apporte? Ça l'apporte la crainte, la peur, je
2 pense en quelque sorte c'est l'effet de cette... de
3 ces émotions-là qui est reflété aujourd'hui dans
4 les services publics.

5 Mais en passant, j'aimerais ça qu'on reconnaisse
6 le courage des femmes qui ont... qui ont réussi à
7 dénoncer les corps policiers et qui ont mené à
8 cette... l'ouverture de cette commission-là.

9 Pourquoi nous sommes ici aujourd'hui? C'est
10 parce que nous voulons faire partie de la solution,
11 nous croyons que cette commission peut changer les
12 choses. Nous croyons que... également que cette
13 commission doit être l'opportunité pour tous toutes
14 les Premières Nations, tous les non-Autochtones de
15 se tenir par la main. D'apprendre à se connaître
16 maintenant, de se regarder l'un l'autre dans le
17 plus grand respect. Nous voulons vivre notre
18 culture, notre langue fièrement, mais également
19 nous voulons être... l'avoir dans le respect plus
20 profond. Nous voulons partager, nous voulons,
21 comme j'ai mentionné tantôt, nous voulons que la
22 société puisse voir cette richesse culturelle,
23 linguistique, richesse des valeurs autochtones
24 comme une richesse pour les sociétés québécoises,
25 comme une richesse pour la société canadienne pour

1 pouvoir construire notre meilleur monde, pour
2 pouvoir prospérer ensemble. Nous on va continuer à
3 se battre pour survivre parce que comme vous, on
4 est fiers de notre culture, de nos origines. On
5 est fiers de nos ancêtres, de nos connaissances.

6 Puis je pense que grâce à cette commission, je
7 l'espère, que les choses vont changer positivement
8 pour l'avenir afin que mes enfants... pour que mes
9 enfants puissent vivre dans un monde sans anxiété,
10 sans stress d'être jugés, d'être mal vus, d'être
11 mis de côté, de pas recevoir les services
12 adéquatement, de pas recevoir l'équité dans les
13 services. Voilà la raison pourquoi je suis devant
14 cette commission, pour les enfants, pour les
15 jeunes, pour nos jeunes, vos enfants, vos enfants.
16 J'aimerais ça laisser la parole à Jean-Roch Ottawa,
17 chef de Manawan, pour qu'il puisse se présenter et
18 par la suite, je ferais une présentation de la
19 nation Attikamekw pour que vous puissiez mieux la
20 connaître.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Alors Monsieur Ottawa, on vous écoute.

23 -----

24

25

1 **M. JEAN-ROCH OTTAWA :**

2 Merci.

3 - Intervention en attikamekw -

4 Merci de nous recevoir ici, à cette
5 commission. Comme le grand chef disait, qu'il est
6 tout à fait, je pense, opportun de tenir cette
7 commission-là ici, je suis bien heureux de venir
8 représenter les membres de ma communauté qui sont
9 plus de deux mille cinq cents (2500) qui visent
10 dans la communauté de Manawan pour venir devant
11 cette commission pour venir faire état des... de ce
12 qu'on vit dans nos communautés et dans les centres
13 urbains où on doit avoir des services auxquels on
14 aspire avoir droit. Je pense qu'on est ici pour
15 représenter nos membres et faire valoir leurs
16 droits aussi devant cette commission parce que je
17 pense que aujourd'hui, on est en deux mille
18 dix-sept (2017), je pense qu'il faut passer à une
19 étape de reconnaissance mutuelle de la nation
20 Attikamekw, la nation québécoise aussi, pour
21 éclaircir les... la forme de discrimination qu'on
22 vit actuellement, l'injustice qu'on vit
23 actuellement au sein de la nation Attikamekw de
24 Manawan et je suis bien... je suis bien optimiste
25 que cette commission-là va nous... va aider la

1 nation Attikamekw à avancer. Tantôt, le grand chef
2 disait "fierté", je pense que la nation Attikamekw
3 est fière de son identité et souvent, son identité
4 a été... a été le fait que... il y a un préjugé qui
5 souvent ramenait à son identité de par... à parler
6 sa langue, sa coutume, à ses traditions, je pense
7 qu'on vit ces préjugés-là des fois à l'identité.
8 Je pense pour une nation c'est très difficile, très
9 difficile d'accepter de se faire... d'avoir des
10 préjugés par rapport à son identité. Je pense que
11 chaque nation doit être fière de son identité et
12 c'est pas... c'est pas comme ça qu'il faut traiter
13 les Attikamekw et les Premières Nations au Québec
14 et je suis très heureux d'être ici aujourd'hui avec
15 le grand chef pour... Tantôt on va parler de
16 d'autres... de d'autres choses aussi, mais je suis
17 bien heureux de représenter nos membres ici à cette
18 commission avec vous. Merci.

19 **M. CONSTANT AWASHISH :**

20 On va passer à la présentation.

21 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

22 Merci.

23 -----

24

25

1 **M. CONSTANT AWASHISH :**

2 (Inaudible). On va maintenant passer à la
3 présentation pour permettre au Commissaire, bien,
4 de... de bien identifier, de bien connaître pour
5 quel... quelle nation pour quel peuple nous
6 parlons. Et en quel nom. Attikamekw Nehirowisiw
7 c'est de même que nous nous nommions... que nous
8 nous nommons, c'est de même qu'on s'appelle entre
9 nous. Attikamekw Nehirowisiw a beaucoup de
10 signification. "Nehirowisiw" c'est un mot qui
11 signifie beaucoup de choses, c'est un mot qui
12 signifie l'harmonie, un état d'être, un mot qui
13 signifie le respect, avec la nature, avec son
14 environnement. Nehirowisiw c'est ce qui nous
15 définit, parce que notre identité est dans notre
16 langue. Moi, en tant que grand chef de la nation
17 Attikamekw, je suis également le président du
18 Conseil de la nation Attikamekw qui est en quelque
19 sorte une corporation enregistrée, une corporation
20 sans but lucratif qui est née de la volonté des
21 trois (3) conseils Attikamekw qui a été fondée en
22 mille neuf cent quatre-vingt-deux (1982), les trois
23 communautés se sont unies pour offrir des
24 programmes à la population, des services en
25 Attikamekw, cette corporation-là a un Conseil

1 d'administration comme tout organisme, le Conseil
2 d'administration est composé de moi-même, le grand
3 chef de la nation, ainsi que des trois (3) chefs de
4 chaque communauté, soit Obedjiwan, Manawan et
5 Wemotaci. Moi, en tant que grand chef, j'ai été
6 élu par suffrage universel, ça se produit à tous
7 les quatre (4) ans. Le premier grand chef élu au
8 suffrage universel l'a été en deux mille deux
9 (2002), suite à un référendum mettant en vigueur
10 cette fonction. Pour votre information – je pense
11 c'est important de le connaître – le grand chef
12 n'est pas produit de la Loi sur les indiens, n'est
13 pas non plus un produit d'une loi provinciale,
14 c'est vraiment une volonté de la nation Attikamekw.

15 À titre de conseil tribal, le Conseil de la
16 nation dispose des services d'un conseil suivant le
17 service technique, le service conseil en gestion,
18 le développement économique. De plus, il y a des
19 services délégués par les communautés comme, par
20 exemple, les services sociaux, les services
21 éducatifs, linguistiques et culturels.

22 Parallèlement à tout ça, au niveau politique, le
23 conseil de la nation Attikamekw a négocié une
24 entente de principe présentement avec le
25 gouvernement du Canada, le gouvernement du Québec,

1 qui l'avait ramenée à une signature de traité si
2 tous les partis s'entendent, bien sûr,
3 continuent... également à jouer un rôle politique
4 qui supporte les aspirations historiques,
5 politiques, économiques et culturelles de la nation
6 Attikamekw.

7 Le siège social du Conseil de la nation
8 Attikamekw est situé à Wemotaci, mais le centre
9 administratif se trouve à la ville de La Tuque. Le
10 Grand Chef est élu partout les membres des trois
11 (3) communautés, soit Obedjiwan, Manawan, Wemotaci.

12 Chaque communauté cependant est composée de son
13 propre conseil, soit d'un chef de six (6)
14 conseillers.

15 Pour votre information, le Conseil
16 d'administration du Conseil de la nation Attikamekw
17 qui est un... une instance décisionnelle, comme
18 vous pouvez le voir actuellement, ce sont les... il
19 y a moi-même ainsi que les trois (3) chefs, Jean-
20 Rochici présent, Jean-Roch Ottawa chef de Manawan,
21 il y a François Néashit, qui est chef actuellement
22 de Wemotaci et Christian Awashish, chef de
23 Opitciwan. Ceci compose le Conseil
24 d'administration.

25 On s'est fait connaître en deux mille quatorze

1 (2014) pour notre décision de souveraineté au
2 Québec. Je vais vous épargner la lecture de notre
3 décision de souveraineté, mais en gros, qu'est-ce
4 que ça vient dire, c'est que nous sommes toujours
5 souverains sur notre territoire, qu'on est une
6 nation à part entière, que nous n'avons jamais
7 cédé, échangé, vendu ou statué autrement sur notre
8 territoire. Notre territoire est notre patrimoine,
9 notre héritage le plus sacré, le créateur nous a
10 légué ce territoire-là, nous avons le droit de
11 l'occuper, le devoir de la protéger. Notre
12 territoire a façonné notre mode de vie, notre
13 langue, nos légendes, notre culture.

14 Aujourd'hui nous sommes toujours souverains sur
15 notre territoire, on a toujours eu une bonne
16 entente avec nos voisins les Cris au Nord, et les
17 Abénakis au Sud... Abénakis, (inaudible) à l'ouest
18 ainsi les Innus à l'Est. Avec cette
19 déclaration-là, nous sommes venus dire que nous...
20 qu'on entend maintenir et exercer notre gouvernance
21 territoriale sur l'ensemble de notre territoire.
22 Se faire Attikamekw, la volonté de faire de son
23 peuple une instance politique et économique
24 incontournable en ce qui concerne notre territoire.
25 Nous voulons... le consentement de Attikamekw

1 Nehirowisiw sur tout développement, exploitation
2 des ressources situées sur notre territoire. La
3 pérennité de nos ressources devra être assurée,
4 l'occupation traditionnelle et Nehirowisiw
5 respectée.

6 La protection des Attikamekw (?), la défense de
7 son mode de vie et de ses aspirations animeront en
8 tout temps... en tout temps les actions de
9 Attikamekw Nehirowisiw. C'est la déclaration que
10 nous sommes venus faire en deux mille quatorze
11 (2014), dont nous croyons encore aujourd'hui. Vous
12 savez en droit, c'est toujours notre territoire, et
13 je pense qu'il est temps pour tout le monde de...
14 de venir établir... de créer une certitude sur ce
15 territoire-là, mais également d'enlever les zones
16 grises qui est comme une épée de Damoclès pour
17 chacun d'entre nous autant pour les autochtones que
18 les non-Autochtones.

19 Opitciwan, actuellement, c'est le Chef Christian
20 Awashish, Opitciwan, en mille neuf cent
21 quatre-vingt- dix-huit (1998), les Attikamekw de
22 (inaudible) ont été obligés de quitter les lieux
23 pour se déplacer à cause des inondations, par la
24 construction du barrage de la Tuque. Le Conseil a
25 été créé en mille neuf cent trente (1930), après un

1 déménagement imposé par le projet de construction
2 de l'agrandissement du barrage le lac Opitciwan,
3 Opticiwono shihikanik devenu par la suite le
4 réservoir Gouin qu'on connaît aujourd'hui. Voici
5 quelques photos.

6 À Manawan, le chef Jean-Roch Ottawa. Manawan a
7 été créé en mille neuf cent six (1906) et est situé
8 au bord du lac Métapechkeka. Ce village est situé
9 à quatre heures et demi (4h30) de toute route...
10 des routes du grand centre tel que Montréal et
11 Québec. Photo de Manawan.

12 Wemotaci a été créé en dix-huit cent
13 cinquante-un (1851), aujourd'hui le chef de cette
14 communauté est François Néashit, ce village est
15 situé aux abords de la rivière Saint-Maurice que
16 nous... nous appelons Tapiskwan sipi. Le lieu est
17 depuis longtemps un point de rencontre et
18 d'échanges pour le peuple autochtone. En mille
19 neuf cent dix (1910), il y a eu la création du
20 chemin de fer qui, qui a été construit, et qui a...
21 qui passe juste à côté de la communauté de
22 Wemotaci.

23 Voilà la carte qui représente notre territoire
24 traditionnel actuel, la carte également qui
25 reflète... notre décision de souveraineté.

1 Nous sommes souverains sur ce territoire-là,
2 mais en même temps, cette carte-là vous démontre
3 les distances que les gens de nos communautés, on
4 va parcourir avant d'arriver à un... un centre de
5 service comme, par exemple, à Opitciwan il y a deux
6 cent trente-cinq (235) kilomètres, avant d'arriver
7 à la première municipalité qui est saint-Félicien,
8 et Roberval, c'est... je crois c'est vingt (20)
9 kilomètres plus loin pour avoir des services
10 hospitaliers, plus grand nombre de services pour
11 certains, il faut se rendre jusqu'à Chicoutimi qui
12 est quand même une bonne distance.

13 À Wemotaci, la première municipalité qui... qui
14 est rencontrée par les gens de Wemotaci c'est la
15 ville de la Tuque. Souvent, la ville la Tuque n'a
16 pas tous les services... offre pas tous les
17 services essentiels, donc souvent, les gens doivent
18 se déplacer jusqu'à Trois Rivières qui est dans
19 cent soixante-dix-huit (178) kilomètres plus loin.

20 Manawan, comme j'ai mentionné tantôt, Manawan
21 jusqu'à Joliette c'est environ deux cents (200)
22 kilomètres, mais là-dessus rajoutez souvent encore
23 une fois Joliette qui est pas en mesure d'offrir
24 tous les services, donc les gens de Manawan doivent
25 se déplacer à Trois Rivières ou Montréal dans

1 certains cas.

2 La gouvernance et l'organisation sociale des
3 Attikamekw trouve son origine dans le noyau
4 familiale, le père, la mère, l'enfant, les
5 descendants directs, les oncles, grands-pères, mais
6 également dans sa parenté élargie.

7 La communauté de la nation dans son ensemble,
8 puis de ses... de ses... ses coutumes, de la
9 famille, ses codes, ses codes non écrits, souvent,
10 ses mesures, ses applications de principe et ses
11 règles viennent guider l'organisation sociale et
12 territoriale du développement de la nation
13 Attikamekw.

14 Comme vous le savez, la nation Attikamekw, comme
15 plusieurs autres nations, l'enseignement était fait
16 de façon orale, il n'y a pas vraiment d'écrits qui
17 existent dans notre... dans notre enseignement,
18 donc toutes ces connaissances-là ont été passées de
19 génération en génération, de père en fils, de mère
20 en fille depuis des temps immémoriaux, c'est ces
21 règles-là qui sont non-écrites que nous suivons,
22 que nous continuons à appliquer aujourd'hui.

23 Mais heureusement pour la société en général,
24 nous avons commencé écrire ces... ces règles-là
25 pour être mieux respectés, pour être mieux écoutés

1 dans l'application de nos règles.

2 Les premiers arrivants et les échanges
3 commerciaux ont incité les membres de même clan à
4 se concerter sur l'utilisation et le contrôle des
5 ressources disponibles. Cela veut dire que...
6 auparavant on était un peu éparpillé dans la forêt,
7 on avait une certaine cohésion, nous avions nos...
8 nos règles à suivre de respect entre familles,
9 entre clans, c'étaient des règles qui étaient non
10 écrites, comme j'ai mentionné tantôt, mais avec
11 l'arrivée des premiers arrivants, on a eu à
12 s'adapter, à s'organiser autrement pour mieux,
13 justement avoir un meilleur contrôle des ressources
14 disponibles.

15 Les clients ont choisi beaucoup plus tard dans
16 les années trente ('30), cinquante ('50), de se
17 subdiviser en territoires, des territoires
18 familleiaux.

19 En dix-neuf cent cinquante-un (1951), le
20 gouvernement provincial impose pour protéger le
21 castor et les peaux de castor, il impose des
22 réserves à castors qui vient modifier l'essence
23 même de nos territoires familiaux ancestrals.
24 Aujourd'hui, cette approche-là a souvent créé des
25 différends entre... entre les familles, mais

1 également entre les non-Autochtones et les
2 autochtones. Nous on a un concept qui est
3 territoires familiaux, et cette réserve de
4 castor-là qui a été imposée crée des distorsions
5 entre nos... entre nos utilisateurs Attikamekw.

6 Aujourd'hui, le territoire il est coupé en
7 territoire de chasse familiaux. On tente de
8 revenir à notre mode ancestral, les territoires de
9 chasse familiaux sont pris en charge par le chef de
10 famille.

11 Le chef de famille c'est souvent l'aîné, le
12 grand-père qui prend les décisions sur l'occupation
13 de territoire, sur l'inventaire des ressources
14 fauniques sur le territoire, qui subdivise son
15 territoire pour les enfants, les petits enfants,
16 pour s'assurer que tout le monde ait sa parcelle de
17 territoire mais que ça soit aussi fait dans
18 l'harmonie.

19 Mais la nation Attikamekw, comme vous avez pu le
20 voir tantôt sur la carte, occupe la portion
21 centrale de la province de Québec, qui a su
22 entretenir des relations harmonieuses comme tantôt
23 mentionné avec les Innus, les (inaudible), les
24 Abénaquis ainsi que les Anishinabés.

25 Comme j'ai mentionné, ça pas toujours été... le

1 territoire familial Attikamekw n'a pas toujours été
2 tel qu'on le connaît aujourd'hui... n'a pas
3 toujours été tel qu'on le connaît aujourd'hui.
4 Historiquement, le clan était associé à un
5 territoire particulier en raison de l'occupation,
6 de l'utilisation des ressources qu'il en faisait.
7 Voici quelques photos que nous avons dans nos
8 archives. Notre mode de vie était simple, mais
9 efficace. Nos activités s'exercent tout au long de
10 l'année, divisée en six (6) saisons sur le
11 territoire ancestral des Attikamekw, l'espace et le
12 temps sont fondamentaux dans la pratique de telles
13 activités.

14 Les Attikamekw contiennent toutes les ressources
15 et elles s'adaptent au fil du temps et des saisons
16 et du climat. Avec toutes ces connaissances,
17 Attikamekw Nehirowisiw a pu savoir comment utiliser
18 ces ressources à meilleur escient et ainsi
19 conjuguer sa vie autour de ces deux principes pour
20 un meilleur équilibre afin d'être en harmonie avec
21 son entourage et son environnement.

22 L'idée d'une assurance pour la pérennité des
23 ressources est un des segments de la philosophie
24 des Attikamekw. Selon la liste des activités
25 traditionnelles qu'on connaît aujourd'hui, il y

1 aurait deux cent onze (211) activités
2 traditionnelles réparties dans six (6) saisons.
3 Voici quelques exemples d'activités
4 traditionnelles: le tannage de la peau, le
5 prélèvement de l'écorce ainsi que la préparation
6 de... de petits paniers d'écorces qui fait la
7 renommée des Attikamekw. Un chasseur qui... qui
8 calle pour l'orignal...

9 La croissance démographique chez les Attikamekw
10 s'est accentuée avec les années... vers les années
11 soixante (60), cette période coïncide avec la
12 sédentarisation forcée de la population pour
13 chacune des trois (3) communautés.

14 Les Attikamekw, comme les autres Premières
15 Nations, vouent un grand respect pour ses aînés,
16 c'est par eux que les traditions, l'héritage
17 Attikamekw Nehirowisiw se perpétue. Ce sont des
18 richesses que nous voulons léguer à nos futures
19 générations, comme j'ai mentionné à mon
20 introduction, ce groupe d'âge constitue environ
21 cinq pour cent (5 %) de la population totale pour
22 chacune des communautés. Nos aînés représentent
23 cinq pour cent (5 %) de la population.

24 Voici quelques exemples d'aînés qui,
25 malheureusement, sont décédés aujourd'hui. Les

1 hommes et les femmes ont un rôle égalitaire à tous
2 les niveaux. Le domaine d'intervention marqué par
3 la femme Attikamekw est dans l'enseignement et dans
4 d'autres domaines sociaux connexes. En politique,
5 une première femme a été élue au conseil... au
6 conseil de bande de Obedjiwan en soixante-trois
7 ('63), elle se prénomait Anna Awashish.

8 À cette époque-là, le chef était Pien Cako
9 Chachai. À Manawan, Jacqueline Flamand Ottawa
10 était la première femme élue en mille neuf cent
11 soixante-dix (1970), septembre soixante-dix (70), à
12 cette époque-là, le chef de Manawan était Wellie
13 Flamand. Aux élections de Wemotaci tenues en mille
14 neuf cent quatre-vingt-sept (1987), Jacynthe
15 Petiquay devenait la première femme élue de cette
16 communauté, à cette époque, c'était le chef Marcel
17 Boivin qui était chef. En deux mille six (2006),
18 au niveau national, la première femme Attikamekw
19 grande chef Attikamekw Éva Ottawa a été élue par la
20 nation Attikamekw et elle fut réélue pour un second
21 mandat en deux mille dix (2010).

22 Contrairement à nos aînés qui représentent cinq
23 pour cent (5 %) de la population, nous,
24 soixante-dix pour cent (70 %) de nos communautés
25 est composée de la tranche d'âge de zéro (0) à

1 trente-cinq (35). Soixante-dix pour cent (70 %),
2 c'est beaucoup d'individus en devenir. Complément
3 d'information également, sur ce soixante-dix pour
4 cent (70%) là, il y a cinquante pour cent (50 %)
5 de... qui ont environ douze (12) ans et moins.
6 C'est beaucoup de petit... petits enfants que...
7 dont on doit assurer un meilleur avenir.

8 Dernièrement, nous avons eu un sommet jeunesse
9 Attikamekw qui... ça faisait là trois semaines,
10 nous avons eu à réunir environ quatre-vingt-dix
11 (90) étudiants et étudiantes du niveau
12 post-secondaire collégial, la rencontre a eu lieu à
13 Shawinigan. Nous avons discuté de l'année des
14 Attikamekw, de l'année de la nation Attikamekw,
15 nous avons discuté des négociations territoriales,
16 qu'est-ce qu'il en était, quelle est leur face à la
17 négociation territoriale, quelle est leur vision
18 face à leur droit sur le territoire, également
19 c'était pour les informer de... qu'ils puissent
20 connaître mieux l'état politique et juridique des
21 autochtones. C'était un exercice qui était un
22 grand succès et de plus en plus.

23 Bien, durant cet exercice-là, on a d'ailleurs...
24 les gens là, qui étaient présents, on a vu un
25 engouement, on a vu un... un intérêt de nos jeunes

1 par rapport à l'avenir, puisse se servir aussi de
2 cet exercice-là, c'était vraiment de les
3 encourager, les imprégner avec cette
4 philosophie-là, cette nouvelle approche, leur
5 donner un espoir, une responsabilité pour le
6 développement de la nation Attikamekw.

7 Parce que souvent, puis je pense un peu partout
8 c'est la même chose, les jeunes se sentent
9 désemparés, manquent de vision, manquent d'espoir
10 puis... Nous on voulait justement recréer, redonner
11 espoir mais redonner fierté également à nos jeunes
12 pour qu'ils puissent s'impliquer, pour qu'ils
13 puissent se sentir importants dans ce
14 développement-là.

15 Comme je le mentionnais depuis mille neuf cent
16 soixante (1960), il y a une hausse démographique,
17 certains peuvent l'attribuer à des meilleurs
18 services de santé, d'autres l'amélioration accrue,
19 la situation sociale en général, d'autres le
20 motivent par un changement de vie, soit du
21 nomadisme au sédentarisme.

22 En dix-neuf cent (1900)... au Obedjiwan, cette
23 communauté venait d'être emménagée à cet endroit-là
24 vers les années trente (30) en raison de
25 l'éloignement de leur village pour l'agrandissement

1 du réservoir Gouin parce que la communauté a eu le
2 besoin de déménager trois fois avant de s'établir
3 à... au lieu actuel, puis ça c'était dû au
4 rehaussement de... des barrages pour la retenue des
5 eaux.

6 À Manawan, on constate une sédentarisation qui a
7 débuté avec la construction des écoles et des
8 maisons au début des années cinquante ('50).

9 À Wemotaci, la sédentarisation a été plus
10 effective dans les années soixante-dix ('70) et un
11 peu avant. Les membres de cette communauté
12 vivaient un peu dispersés sur le territoire selon
13 les possibilités d'emploi dans plusieurs secteurs
14 de la région. Souvent, nos grands-parents ont
15 travaillé beaucoup dans la... dans la coupe de...
16 forestière à l'époque, ils étaient guide également
17 dans des... dans des clubs sélect, les pouvoirs y,
18 des clubs privés souvent c'étaient des...
19 essentiellement des Attikamekw, puis on connaît un
20 peu l'histoire au Québec dans les années
21 soixante-dix ('70), il n'y avait pas grand monde
22 qui pouvait aller dans le bois, sauf les Américains
23 qui venaient avec leur gros... qui venaient des
24 États-Unis pour venir... venir chasser dans nos
25 territoires.

1 Mais la population francophone québécoise à
2 cette époque-là, ils n'avaient pas nécessairement
3 le droit de se déplacer, de venir en territoire
4 jusqu'à temps que le gouvernement du Québec décide
5 de déclarer le territoire... la forêt un territoire
6 public. Pour les Attikamekw éduqués, signifie
7 sensibiliser l'autre par des enseignements... des
8 renseignements - excusez - et de l'information
9 utile à lui transmettre.

10 Nous on... on dit "kiskinou amageren" (?),
11 seulement qu'on prononce le mot "éducation". Nous,
12 à l'époque, c'était avec les légendes, les comptes,
13 les histoires, que nous enseignons à nos enfants,
14 le mode de vie, le respect, comment se comporter
15 dans la vie, comment les chasseurs devaient se
16 comporter face à la fonte, aux animaux, aux arbres,
17 aux plantes, c'était comme ça qu'on éduquait nos
18 enfants.

19 Mais aujourd'hui, le mode de vie a changé
20 beaucoup, nous avons su garder nos... nos
21 connaissances mais également nous essayons de
22 s'accaparer, de s'imprégner de... du mode de vie ou
23 des connaissances occidentales, essayer de les
24 arrimer ensemble pour pouvoir créer un monde
25 meilleur où on va pouvoir se comprendre chacun l'un

1 et l'autre. La morale ainsi que les us et coutumes
2 faisaient partie également de l'enseignement
3 prodigué par les grands-parents, les parents, les
4 oncles, les tantes, les descendants.

5 Il y avait plusieurs rites cérémoniels qui
6 marquaient l'éducation des gens, il y avait la
7 cérémonie du nouveau-né, il y avait les cérémonies
8 des premiers pas, le rite de puberté des jeunes
9 filles, l'initiation des jeunes chasseurs par leurs
10 oncles. Souvent, c'étaient des rites de passage
11 que les Premières Nations avaient, il y a aussi
12 plusieurs autres cérémonies que je pourrais vous
13 expliquer aujourd'hui, mais ce n'est pas vraiment
14 les raisons pourquoi nous sommes ici. Nous sommes
15 ici pour sensibiliser, nous sommes ici pour éduquer
16 la population, les gouvernements et c'est pour ça
17 qu'on est ici aujourd'hui. Les tout premiers
18 enseignements chez les jeunes à l'époque, mais
19 c'était suite à la sédentarisation, mais c'était
20 l'orthographe, les tâches ménagères, on nous
21 montrait comment faire le ménage dans nos maisons,
22 comment garder nos maisons propres, comment se
23 nettoyer, comment rester propre. Mais également
24 plus important à l'époque puis je pensais...
25 c'était comme ça partout, mais c'était

1 l'enseignement religieux catholique qui était...
2 qui était d'une importance... de haut niveau à
3 cette époque-là.

4 Les jeunes en bas âge fréquentaient mais à
5 partir des années cinquante (50) suite à
6 l'ouverture du pensionnat de Amos ainsi que
7 l'ouverture du pensionnat du lac Saint-Jean à
8 Pointe-Bleue, mais nos jeunes ont commencé à aller
9 dans les pensionnats. Les... à l'âge de six à
10 dix-sept (17) ans, s'absentaient du milieu
11 familiale pendant dix (10) mois de l'année,
12 retournant durant l'été pour deux (2) mois, souvent
13 avec beaucoup de séquelles, mais on connaît tous
14 l'histoire par rapport à ça. Le pensionnat de
15 Amos... le pensionnat indien Saint-Marc-de-Figuery
16 ouvre ses portes à Amos en dix-neuf cent
17 cinquante-cinq (1955). En dix-neuf cent soixante
18 (1960), c'est le pensionnat indien de Pointe Bleue
19 qui ouvre ses portes, c'est à partir de ce
20 moment-là que les Attikamekw ont vraiment commencé
21 à fréquenter les pensionnats parce qu'avant ces
22 années-là, c'était encore... un mode de
23 nomadisme... le mode de vie nomadisme, le mode de
24 vie ancestral que nous pratiquons. D'ailleurs, mon
25 grand-père fait partie encore de ces... de ces...

1 pour les appeler les survivants post-pensionnat,
2 qui... non, je veux dire, avant le pensionnat, qui
3 lui a encore un vécu, est né dans la forêt, a vécu
4 toute sa vie dans la forêt, c'est vrai qu'il
5 travaillait (inaudible) la foresterie, dans la
6 construction également, mais lui, tout ce qu'il
7 connaît quand on lui parle aujourd'hui, c'est juste
8 qu'est-ce qui est relié à la forêt, son mode de
9 vie, la chasse, la pêche le comportement des
10 animaux, les plantes "médicinaux", c'est ça eux
11 autres, le renseignement, le respect de l'autre.
12 On n'a pas jamais entendu juger une personne,
13 c'était contre nos valeurs. On ne peut pas juger
14 une personne, on peut pas parler mal de quelqu'un,
15 et peut-être pour ça que tantôt, quand je disais
16 que nous avons un respect peut-être naïf face aux
17 nouveaux arrivants, et cette naïveté-là a eu un
18 double tranchant, ça nous a... ça nous a mis dans
19 la situation où est-ce qu'on est aujourd'hui.
20 Mais il faut respecter, c'était nos valeurs,
21 c'étaient notre façon de voir les choses, c'était
22 de respecter les autres peu importe leur
23 comportement. Fallait pas les juger. C'était
24 méchant, c'était malhonnête, c'est... il fallait
25 comprendre et... parce qu'il y avait un problème en

1 dedans d'eux, parce qu'il y avait un problème avec
2 leur cœur ou leur mental, c'est ce que nos
3 grands-parents nous enseignent, le respect.

4 En mille neuf cent soixante-treize (1973),
5 soixante-quatorze ('74), les pensionnats ferment
6 leurs portes un peu partout au Canada, en
7 quatre-vingt-dix ('90), un programme d'enseignement
8 bilingue est instauré dans les écoles fédérales
9 surtout dans les communautés indiennes, mais c'est
10 amorcé à la fin des années soixante-dix ('70),
11 suite au livre blanc de monsieur Chrétien à
12 l'époque et un certain mouvement dans les Premières
13 Nations où on veut prendre en charge notre
14 enseignement, notre éducation pour pouvoir mieux
15 protéger notre langue mais également pour pouvoir
16 mieux donner un enseignement adéquat qui reflète
17 nos cultures et nos... nos visions.

18 Les résultats scolaires démontrent que la langue
19 maternelle comme une langue d'enseignement aurait
20 plus de chance de succès tout en permettant aux
21 élèves de développer un bagage culturel dans leur
22 propre langue. Ça c'était l'approche... à cette
23 époque-là sur l'éducation.

24 Pour votre information, j'ai encore des
25 souvenirs, j'avais des cousins qui étaient...

1 cousines qui étaient justement à ces
2 pensionnats-là, le dernier pensionnat ferme ses
3 portes, celui de Pointe Bleue en quatre-vingt-seize
4 (96), ça fait pas très, très longtemps quand
5 j'étais jeune, on allait visiter, j'ai mes cousins
6 mes cousines qui étaient encore à ce pensionnat-là.
7 Mais heureusement, les temps avaient changé.
8 C'était plus le même type de pensionnat, c'étaient
9 plus les jeunes... le même type de... de
10 gouvernance qui était... qui était dans ces
11 pensionnats-là. Voici quelques photos des
12 pensionnaires avec des... probablement des prêtres
13 ou démissionnaires. Très bien gardés, bien
14 ordonnés.

15 César Newashish, l'aîné qui nous inspire, l'aîné
16 qui connaissait beaucoup la politique, malgré qu'il
17 a passé sa vie en forêt, l'aîné qui connaissait
18 beaucoup l'histoire, sur son lit de mort, avant de
19 mourir, il nous a dit, "dites-leur que nous avons
20 jamais cédé notre territoire, que nous avons jamais
21 vendu notre territoire, que nous ne l'avons jamais
22 échangé notre territoire et de même que nous avons
23 jamais statué autrement en ce qui concerne notre
24 territoire". Ce Monsieur-là, pour votre
25 information, c'est un monsieur connu, il est

1 renommé pour la construction de canaux, pour nous
2 il est renommé pour ses histoires, pour sa
3 connaissance de notre histoire, également. Souvent
4 il racontait des histoires qui remontaient aux
5 premiers contacts, l'évolution, comment
6 tranquillement le territoire a été usurpé, comment
7 qu'au début il y avait une bonne entente, oui,
8 c'est vrai qu'on... on marchait côte à côte, avec
9 des besoins différents, mais on avait un respect
10 mutuel jusqu'au jour où ce respect mutuel-là est
11 tombé, pour... vous savez qu'est-ce qui s'est passé
12 dans l'histoire? Ce Monsieur-là, César Newashish
13 était riche, puis c'est d'ailleurs lui qui nous
14 inspire aujourd'hui quand nous parlons politique,
15 de droit, c'est... c'est un modèle pour beaucoup
16 d'entre nous que c'est... c'est notre héritage
17 qu'il nous a légué, à ne pas oublier qui nous
18 sommes puis qu'est-ce qu'il en est du territoire.

19 Ceci était la présentation que je voulais faire
20 sur la nation Attikamekw pour que vous ayez une
21 meilleure connaissance de qui sont les Attikamekw,
22 parce que souvent, on connaît le... on connaît la
23 chanson et les gens font pas la différence entre
24 Attikamekw, Cris, Innus, Algonguins, Abénaquis,
25 Mohawks, Hurons, Malécites, Micmacs, les gens

1 pensent qu'on est tous la même chose alors qu'on
2 est tous différents. Fait que j'espère qu'à...
3 cette présentation-là, vous avez pu... vous... vous
4 faire un bagage sur les Attikamekw.

5 Comme j'ai mentionné tantôt, suite à cette
6 présentation-là, j'aimerais maintenant vous me
7 faire part de quelques problématiques que nous
8 raconterons... excusez.

9 Je vais vous présenter ces problématiques mais
10 dans un ordre général, je veux laisser la chance et
11 j'encourage également les membres de la nation
12 Attikamekw ainsi que vous, les autochtones du
13 Québec, à venir faire part de leur préoccupation,
14 de leur expérience, de leur problème encouru face
15 au... au service du public. C'est sûr que
16 personnellement, j'ai quelques... j'ai quelques
17 expériences que j'ai vécues, que je partagerais
18 tantôt, mais c'est souvent relié à des... comme je
19 le mentionnais au tout début, c'est souvent relié à
20 la méconnaissance, à l'ignorance un de l'autre. On
21 crée des situations qui peuvent générer du racisme,
22 la discrimination, mais je pense qu'aujourd'hui on
23 est ici pour briser les barrières, briser ce mur-là
24 de l'ignorance pour justement avoir un meilleur
25 avenir pour mes enfants.

1 La nation Attikamekw a souhaité participer aux
2 travaux de la commission. Les enjeux du mandat de
3 la commission sont importants et ça touche
4 directement les membres de la nation Attikamekw
5 mais sa touche aussi, je veux dire, aux
6 institutions de la nation Attikamekw. Nous vous
7 demandons un plus grand respect de nos
8 institutions, nous vous demandons un plus grand
9 respect de nos valeurs, de nos approches et nous
10 voulons une reconnaissance que ça soit en service
11 sociaux, que ça soit en justice, que ça soit en
12 santé, que ça soit en éducation, on demande une
13 plus grande reconnaissance et un respect également
14 de nos droits et de notre... droit inhérent à notre
15 autonomie gouvernementale par rapport à ces
16 services- là.

17 Mais nous... aujourd'hui, nous voulons par...
18 nous souhaitons faire partie des solutions et des
19 actions concrètes à venir, les actions concrètes
20 que le Gouvernement devra faire pour justement
21 rayer ce problème-là, enrayer cette
22 indifférence-là, enrayer ce... cette méconnaissance
23 vis-à-vis l'un de l'autre encore toujours dans le
24 respect, encore toujours pour réhausser la fierté,
25 je veux que les gens puissent partager notre

1 fierté, qu'ils puissent dire, "les Attikamekw sont
2 ici avec nous, on côtoie les Attikamekw à tous les
3 jours, les Attikamekw sont riches en culture, les
4 Attikamekw sont riches dans leur langue, dans leur
5 histoire, dans leur légende. Les Attikamekw ont
6 beaucoup à partager comme connaissance, ont
7 beaucoup à enseigner aux non-Autochtones sur la
8 vie, sur le mode de vie, sur le respect de la
9 nature, le respect de la terre"?

10 C'est ce qu'on veut partager avec la population
11 non-autochtone. C'est des choses qu'il faut...
12 qu'il faut faire connaître aux gens, nous on n'est
13 pas ici pour dénigrer la population non-Autochtone,
14 on est ici pour renseigner, on est ici pour
15 sensibiliser, on est ici pour... refaire naître le
16 respect entre nos deux (2) peuples.

17 Nous voulons être entendus et être respectés
18 dans un esprit d'égal à égal, de nation à nation.
19 Comme les gouvernements mentionnent régulièrement,
20 nous voulons une plus grande équité dans le
21 traitement de nos membres, dans l'approche et la
22 conclusion d'entente entre nos institutions et
23 celles du gouvernement du Québec concernant la
24 prestation de service. Par exemple, un enjeu qui
25 me préoccupe et qui préoccupe beaucoup la nation

1 Attikamekw c'est ses institutions aujourd'hui.
2 Vous savez que depuis deux mille dix-huit (2018),
3 la nation s'est dotée d'un système d'intervention
4 Attikamekw, c'est au niveau des services sociaux.
5 On a aidé un projet pilote à l'époque, nous avons
6 aidé les pionniers dans cette nouvelle approche
7 qui... qui concerne la protection de nos jeunes,
8 les services sociaux, depuis deux mille un (2001),
9 les gouvernements... gouvernement du Québec ainsi
10 que ces fonctionnaires négocient par intermittence,
11 on pourrait dire avec les Attikamekw sur la
12 conclusion d'une entente qui viendra donner plus
13 d'autonomie et plus de contrôle sur le... sur la
14 protection de la jeunesse, des jeunes Attikamekw.
15 Encore aujourd'hui, on n'a pas d'entente. On n'a
16 pas encore conclu ce fameux article trente-sept
17 cinq (37.5), on se demande pourquoi on se pose
18 beaucoup de questions, je le mentionne souvent
19 quand j'ai la chance, quand je rencontre des
20 Ministres. Suffit pas encore, on a l'impression
21 que c'est encore dans l'esprit paternaliste qu'on
22 vit aujourd'hui. C'est-tu encore un esprit
23 colonisateur qui fait en sorte que nous sommes
24 encore dans cette situation, parce qu'on n'a pas
25 encore d'entente malgré toutes ces nombreuses

1 années, sa demeure que ça nuit encore à nos
2 relations, ça nuit encore à notre relation, mais
3 aussi notre confiance aux institutions du Québec.
4 Est-ce qu'ils ont vraiment la volonté, est-ce
5 qu'ils ont vraiment la bonne foi quand ils viennent
6 s'asseoir avec les Attikamekw? C'est la question
7 que je me pose à tous les jours. C'est la question
8 que je me pose avant de dormir le soir. Parce que
9 quand je me pose cette question-là, je regarde mes
10 membres, je regarde mes jeunes puis je me dis
11 "est-ce que le respect va s'appliquer à eux à un
12 moment donné? Est-ce qu'on va leur donner le
13 respect finalement un jour? Est-ce qu'ils vont
14 recevoir ce respect-là? C'est la question que je
15 me pose à tous les jours.

16 Nous on est toujours de bonne foi, on a toujours
17 été dans le respect, on a toujours été respectueux,
18 on a toujours fait confiance. Mais je dois vous
19 avouer que c'est dur à l'occasion, c'est dur de
20 faire confiance, c'est dur de croire que le
21 gouvernement est de bonne foi parce que les choses
22 tardent toujours, il y a toujours une excuse, il y
23 a toujours quelque chose, il n'y a pas cette
24 confiance-là envers nous, la confiance est pas...
25 comme dans les services, il y a toujours des

1 questionnements : est-ce que vous allez être
2 capables, est-ce que vous êtes en mesure? Nous les
3 Attikamekw on est ici depuis les temps immémoriaux.
4 Nous avons su élever nos enfants pendant des
5 milleliens d'années dans le respect, dans le
6 respect des autres, dans le respect de la nature,
7 dépourvus de tout préjugé envers les autres, on a
8 toujours inculqué ça, ça a toujours été la base des
9 Premières Nations, c'est de respecter. C'est pour
10 ça que nos grands-parents sont comme ça, ils jugent
11 personne. Tu peux parler mal de lui, mon
12 grand-père, ça le dérangera pas, il va avoir pitié
13 de toi. Il y a quelque chose en dedans d'eux, ça
14 fait partie de leur valeur profonde, mais on veut
15 avoir ce respect-là nous aussi, on veut être
16 respectés en tant que peuple, en tant que nation,
17 on est capable de s'occuper de nos jeunes. On n'a
18 plus besoin de cette attitude colonialiste
19 paternaliste. C'est le temps de passer à autre
20 chose, on a des choses à partager, on a des choses
21 à enseigner, c'est pour leur bien seul, mais c'est
22 pour le bien de la société en général également.

23 Une autre situation qui est problématique, et
24 c'est pour ça que je demande plus d'autonomie et
25 plus de confiance face à nos... à nos institutions,

1 encore aujourd'hui en deux mille dix-sept (2017),
2 c'est... cette situation qu'on me rapporte, c'est
3 arrivé il y a deux (2) semaines mais ça arrive
4 régulièrement, un enfant Attikamekw qui parle dans
5 sa langue dans une... dans un centre jeunesse est
6 puni pour parler sa langue. Encore aujourd'hui en
7 deux mille dix-sept (2017), on comprend... on
8 comprend. On nous dit que c'est parce qu'on
9 comprend pas qu'est-ce qu'il veut, peut-être
10 c'étaient des messages comme... qui étaient
11 suicidaires ou qu'il allait se faire du mal, on
12 prend pas de chance, on le punit, on l'isole parce
13 qu'il parle sa langue encore en deux mille dix-sept
14 (2017). C'est pour ça qu'on a besoin de plus
15 d'autonomie, c'est pour ça qu'on est capable de
16 s'occuper nous-mêmes de nos jeunes, on veut
17 s'occuper d'eux, nous autres on les dénigrait pas,
18 on fera pas ça à eux, on va leur garder leur fierté
19 d'être Attikamekw, on va leur donner leur fierté de
20 parler en leur langue, de vivre leur culture, mais
21 tout en les éduquant. Je vais me rappeler souvent
22 de... d'un mot d'une aînée qui est toujours vivante
23 à Obedjiwan, elle était... désemparée, elle était
24 triste mais en même temps, elle était ambivalente
25 face à la situation impuissante, je dirais plutôt

1 parce qu'elle disait que la moindre petite affaire
2 que nos jeunes font, on les prend, on les amène en
3 ville. Oui, ils sont tannants un peu, on les
4 prend, on les envoie dans les centres jeunesse,
5 ils reviennent encore plus... avec de plus grands
6 troubles comportementaux: dénigrement de soi,
7 dénigrement de sa culture, dénigrement de son
8 identité, comme si on lui avait inculqué dans ces
9 centres-là, dans les milieux non-Autochtones que
10 c'était pas bien d'être Attikamekw, c'était pas
11 bien d'être qui il est. Des choses qui se
12 produisent encore aujourd'hui. Nous avons des
13 méthodes qui sont différentes, nous avons des
14 méthodes qui sont plus personnalisées, plus
15 humaines, qui reflètent notre culture, notre
16 philosophie, nos pensées, qui reflètent ce que nos
17 grands-parents nous enseignaient, nos grand-mères,
18 c'est ce qu'on veut leur donner, c'est la méthode
19 que nous voulons utiliser. Et notre problématique
20 qui est plus... au niveau éducationnel, l'éducation
21 des communautés souvent les jeunes dans nos
22 communautés, mais pour votre information, je l'ai
23 pas mentionné aujourd'hui, quatre-vingt-dix-sept
24 (97 %) des Attikamekw parlent leur langue, ce qui
25 est... un exploit aujourd'hui en deux mille

1 dix-sept (2017) parce que comparativement à toutes
2 les autres nations ou les autres locuteurs de leur
3 langue, on est une des nations les mieux préservées
4 au Canada, au Québec également en Amérique du Nord.
5 C'est une forme de fierté qu'on utilise dans nos
6 discours, c'est une forme de fierté qu'on... que je
7 tente d'utiliser souvent quand je parle avec les
8 jeunes d'être fiers. On parle Attikamekw chez
9 nous, on parle Attikamekw à la maison, dans la rue,
10 au magasin, à la station d'essence, dans sa forêt,
11 on parle toujours Attikamekw. À l'école, il y a
12 certains programmes qui est... certains cours qui
13 donnent des cours en Attikamekw, mais qui sont en
14 Attikamekw plutôt. Malgré que le système comme...
15 tout le monde en général qui est appliqué dans
16 nos... dans nos... communautés, les jeunes... les
17 jeunes ont des cours d'histoire, de français
18 d'anglais, science... ils ont tous les mêmes cours
19 que tout bon québécois, mais il y a comme... le
20 français c'est pas leur langue maternelle une
21 certaine difficulté qui se fait, une certaine
22 difficulté au niveau de l'arrimage quand ils
23 parlent de leur communauté qui finissent le
24 secondaire et se rendent au Cégep ou à
25 l'université. Il y a un manque de soutien de ce

1 côté-là puis un manque d'accommodement, ça se voit
2 souvent avec le test... test uniforme de français
3 obligatoire. Souvent l'accommodement disponible
4 pour les étrangers, et pour nous, les Attikamekw,
5 qui vivons ici au Québec, et pour les autres
6 nations aussi, les autres premières nations du
7 Québec, il y a pas moyen d'avoir cet accommodement-
8 là également. Est-ce que c'est une forme de
9 discrimination administrative? Je vous laisse le
10 soin de... de découvrir le... la réponse.

11 Au niveau des services de police, l'équité, je
12 sais pas si l'équité fait partie du langage
13 lorsqu'il vient le temps de négocier pour les
14 services de police dans les communautés, par
15 exemple, nous les chez les Attikamekw, on a trois
16 (3) communautés, trois (3) services de police,
17 trois ententes différentes. Pourquoi nos
18 services... nos services policiers sont financés en
19 partie par le Québec, mais également par le
20 Fédéral. C'est vrai, ils sont pas traités
21 équitablement; pourquoi ils sont pas traités
22 équitablement au niveau des... selon les niveaux
23 d'intervention? Par rapport au service de la SQ?

24 Les municipalités.

25 C'est des questions qu'on se pose régulièrement

1 également, est-ce que la sécurité d'un membre
2 Attikamekw n'a pas autant d'importance que la
3 sécurité de tout Québécois en général. Pourquoi
4 c'est négocié pièce par pièce? Pourquoi qu'on n'a
5 pas le même niveau de financement? Pourquoi ça
6 coûte plus cher pour un autochtone d'aller à
7 l'école de police qu'un non-autochtone? Parce que
8 nos services de police c'est... un service de
9 police de second ordre? Est-ce qu'ils n'ont pas le
10 même respect face à nos services de police?
11 c'est pas facile à être policier dans nos
12 communautés. Je pense que nos policiers, les
13 policiers autochtones ont droit à ce respect-là,
14 ont droit à cette équité-là, puis nos membres ont
15 droit à recevoir les services comme tout... bon
16 Québécois.

17 Ils ont droit à recevoir le financement du même
18 ordre et qu'est-ce qui est fourni ailleurs dans la
19 province.

20 Nos policiers sont allés dans les mêmes écoles
21 de police que les polices en général, pourquoi ils
22 n'auraient pas droit au même... aux mêmes
23 ressources, aux mêmes ressources qui pourraient...
24 qui sont fournies à ces policiers-là pendant
25 qu'ils... qu'ils exercent leurs fonctions?

1 C'en est un autre problème, la justice, un
2 autre... une autre entente que nous tentons de
3 conclure depuis plusieurs années, ça vient avec la
4 judiciarisation... excusez, énorme du côté des
5 autochtones, il y a une certaine approche au niveau
6 des Cours, on sait, il y a eu l'accommodement avec
7 le *sparrow*... *sparrow*, mais également il y a une
8 entente qu'on essaye de dénouer, c'est... on
9 négocie pour un système de justice de rechange, une
10 plus grande reconnaissance au niveau des
11 communautés, au niveau de notre système
12 traditionnel de... justice. Encore une fois, une
13 peur, une crainte, ou un manque de bonne foi,
14 manque de respect, attitude paternaliste, attitude
15 'colonisateur'. Pourquoi qu'on n'a pas droit à
16 cette reconnaissance-là? Pourquoi serions-nous pas
17 capables avec notre approche culturellement adaptée
18 d'aider nos contrevenants à l'image de notre
19 culture? Au lieu que des choses se produisent
20 comme avec nos jeunes contrevenants qui partent
21 loin, on n'entend pas parler, qui sont isolés, fait
22 qu'une approche totalement différente,
23 répréhensive, au lieu de les ramener dans nos
24 communautés, avec une approche plus traditionnelle,
25 holistique, comme nos grands-parents nous

1 inculquaient. Pour ça, il faut avoir une
2 reconnaissance de notre système de justice de
3 rechange que nous tentons de... de faire
4 reconnaître. Souvent l'accès à la justice est
5 difficile dans nos communautés, on leur demande
6 dans tous de montrer la carte, les distances à
7 parcourir pour arriver à un service de service
8 urbain, plusieurs kilomètres à parcourir, dans nos
9 communautés on le sait, le taux de chômeur est très
10 élevé, il n'y a pas beaucoup d'emplois, la pauvreté
11 est grave dans nos communautés, le manque de
12 logement, les problèmes qui existent que vous
13 connaissez, ils ont beaucoup, beaucoup d'argent,
14 souvent ils manquent à la Cour, ils sont pas
15 capables de se trouver un... un transport pour se
16 rendre en ville pour aller témoigner, ou pour
17 assister à leur procès ou peu importe. C'est des
18 problématiques qui existent actuellement, mais
19 souvent sont pas pris en compte quand vient le
20 temps de... de déposer un jugement ou un règlement.

21 Les distances, les nombreuses remises, les
22 coups, le fossés culturels, pour accommoder nos
23 gens, mettre plus de ressources... souvent les gens
24 ont de la difficulté à s'exprimer en français, ils
25 sont habitués de parler en Attikamekw, ils arrivent

1 en Cour, ils s'expriment différemment, ou il
2 comprend mal la question... le problème qui arrive
3 avec nos membres. Il faut avoir... c'est comme
4 un... il y a comme un fossé culturel, le système
5 québécois c'est plus une... une approche de
6 confrontation, une approche de contradiction, de
7 doute raisonnable. Les Attikamekw c'est plus une
8 approche de responsabilité de la personne, du
9 partage des responsabilités, d'entrée, par rapport
10 à la résolution de problème; c'est ça l'approche
11 Attikamekw, c'est ce qu'on... c'est ce qu'on tente
12 de faire reconnaître.

13 Nous aujourd'hui, je vous parle de façon
14 générale, Je pourrais vous parler de... j'invite
15 mes gens, j'invite les a ti (souligné), j'invite
16 les Anishinabé, les Innus, les Cris, les Mohawks,
17 les Abénaquis, les Micmacs, les Malécites à venir
18 témoigner, à venir partager qu'est-ce qu'ils ont
19 vécu, qu'est-ce qu'ils ont ressenti face à des
20 services publics québécois. Je voudrais voir moi
21 ici plus ce jeunes... même... tout au long de ma
22 vie, il y a eu des situations peut-être
23 regrettables, je considère ça regrettable, mais
24 sans aucune rancune, où ce qu'il y a eu un rejet de
25 préjugés, ou de racisme face à moi dans la vie de

1 tous les jours, dans les services publics mais
2 heureusement, mes parents m'ont inculqué de me
3 tenir debout. Souvent je surprends les individus
4 là, ils s'arrêtent rapidement, mais c'est pas tout
5 le monde qui ont cette attitude-là. On connaît
6 l'histoire, on nous a piétinés pendant des
7 centaines d'années, on a essayé de faire croire à
8 mes membres qu'ils étaient des moins que rien,
9 qu'ils n'avaient pas d'importance, que leurs
10 connaissances c'était bidon, que leur culture avait
11 aucune valeur, on a tenté de faire ça à mes
12 membres. On est encore là aujourd'hui.
13 Aujourd'hui il faut renverser la vapeur,
14 aujourd'hui il faut reconstruire, reconstruire les
15 ponts, entre nos deux (2) nations. Un pont qui a
16 été détruit par... une minorité malveillante, avare
17 des ressources, qui ont propagé la société des
18 préjugés à propos des Premières Nations, ont
19 propagé dans la société des mauvaises idées quant
20 aux Premières Nations. Aujourd'hui en tant que
21 grand chef, c'est pour tendre la main aux
22 Québécois, Québécoises, pour qu'on puisse créer un
23 meilleur avenir pour les autochtones, les
24 Attikamekw, toutes les nations mais également pour
25 les Québécois et Québécoises, de leurs enfants. On

1 peut pas reléguer les problèmes, mettre ça en
2 dessous du tapis, c'est pas la façon de
3 fonctionner, mais en tout cas c'est pas dans ma
4 philosophie. Il faut éduquer, il faut sensibiliser
5 la population, on leur fait comprendre qu'on les a
6 aidés au début, qu'ils avaient le choléra, qu'ils
7 avaient toutes sortes de maladies à l'époque,
8 comment survivre au froid, comment survivre aller
9 trouver... la fronde pour ça, un orignal, castor,
10 comment chasser, pêcher, on a enseigné, on les a
11 aidés. Je pense que l'aide devrait revenir en
12 retour maintenant. Il y a aussi...

13 J'aimerais vous parler de service
14 pré-hospitaliers, et pour ça j'aimerais laisser le
15 soin à monsieur Jean-Roch Ottawa, Chef des
16 Manawans, de s'exprimer parce que je sais pas si
17 vous l'avez entendu aux médias, la communauté de
18 Manawan dénonce fortement cette situation-là, mais
19 je vais laisser la parole à Jean-Roch, qu'il puisse
20 mieux détailler cette situation-là, cette
21 problématique, afin que vous puissiez comprendre
22 qu'est-ce qu'il en est de ce côté-là.

23 **LE COMMISSAIRE :**

24 Alors Chef Ottawa, nous vous écoutons.

1 **M. JEAN-ROCH OTTAWA :**

2 Merci Monsieur le Commissaire.

3 Le dossier des... le dossier ambulancier de la
4 communauté de Manawan c'est un dossier qui...
5 auquel on... on y travaille depuis près de vingt
6 (20) ans à faire valoir à ce que ce service-là se
7 donne dans la communauté de Manawan.

8 Tantôt je vous disais que Manawan est constituée
9 de deux mille cinq cents (2500) membre. Manawan
10 est située à quatre-vingt-six (86) kilomètres au
11 Nord de Saint-Michel-des- Saints. La zone... la
12 zone où est-ce que Manawan est située, on l'appelle
13 la zone 640, pour le service de livraison des
14 ambulanciers et la plupart du temps, quand Manawan
15 fait appel pour avoir une ambulance, ça prend une
16 heure trente (1h30) avant d'avoir l'ambulance à
17 Manawan. Ce qui est deux fois plus... deux fois
18 plus je pense en tant que... que la plupart des
19 régions. Oui, la province de Québec via le
20 ministre de la Santé ont adopté des lois, il y a
21 l'arrêté ministériel qui dit que les services
22 pré-hospitaliers d'urgence que chaque personne a
23 droit à l'intérieur de trente (30) minutes d'avoir
24 ce service-là. Manawan n'a pas ce service-là
25 depuis... depuis plusieurs années, et c'est ce

1 qu'on... ce qu'on demande au gouvernement, de
2 comprendre pourquoi qu'il fait des lois? Pourquoi
3 qu'il fait des lois? Pourquoi qu'il fait des
4 arrêtés ministériels et ne... il ne donne pas le
5 service aux gens comme les communautés autochtones.
6 On a travaillé, travaillé le dossier avec nos
7 ressources au niveau de la santé, et on se rend
8 bien à l'évidence des fois que ceux qui ne sont pas
9 desservis par cette loi-là, c'est les communautés
10 autochtones qui sont les moins de membres, éloignés
11 et isolés. Et je pense que, aujourd'hui, devant
12 cette commission ici, on veut... on veut
13 comprendre... on veut comprendre la façon dont le
14 gouvernement fait ses lois parce que nous autres,
15 on la juge carrément discriminatoire, cette
16 mesure-là, cette loi-là qui ne s'applique pas aux
17 Premières Nations. Il y a eu des... on a vécu
18 certains épisodes à Manawan où il y a eu la
19 mortalité où les coroner ont fait des rapports, des
20 analyses puis dans deux (2)... dans deux (2) de ces
21 cas-là, ils recommandaient que la communauté devait
22 alors... le service ambulancier avec les paramédics
23 là. Je pense que, aujourd'hui on... on sait
24 bien... on a rencontré les représentants de la
25 santé, on a rencontré le ministre aussi et pour se

1 faire dire d'une façon catégorique que les dossiers
2 qui... qui le préoccupent au plus haut point à ce
3 moment-ci, c'est la négociation avec les
4 ambulanciers, et que le dossier de la communauté de
5 Manawan est relayé encore au bas de la pile. Et
6 c'est ce que nous tentons aujourd'hui de faire,
7 c'est de faire reconnaître à ce que nous ayons
8 droit à ces services-là, tout comme citoyen qui...
9 est au Québec.

10 Tantôt le grand chef parlait aussi de justice.
11 Lundi prochain, nous allons commémorer le
12 quarantième anniversaire d'un incident tragique à
13 Manawan, où la mort de cinq (5) jeunes membres de
14 la communauté était survenue, cinq (5) jeunes,
15 trois (3) jeunes femmes et un homme ont trouvé la
16 mort dans un accident d'auto où il y avait deux
17 (2)... deux survivants, des non-Autochtones, et je
18 peux vous dire que des familles aujourd'hui qui ont
19 fait des démarches avec l'association des victimes
20 d'actes criminels en support à ces gens-là, à ces
21 familles-là, ils sont toujours en attente d'une
22 décision quant à... à la poursuite des... des
23 procédures parce que ça fait quarante (40) ans que
24 ces gens-là n'ont pas fait le deuil de... ils
25 veulent avoir la lumière, ils veulent avoir la

1 lumière, parce qu'on a réussi à mettre la main sur
2 des documents du coroner puis... on était surpris
3 de voir le coroner dire dans son rapport qu'il y
4 avait matière à être... à ce qu'on vérifie comme il
5 faut parce qu'il y avait matière à... il y avait
6 crime dans ces cas-là.

7 Aujourd'hui les familles vont commémorer le
8 quarantième... aujourd'hui encore ils sont en
9 entente d'une décision au niveau de la justice,
10 qu'est-ce qui va... qu'est-ce qui va se passer avec
11 les personnes qui étaient... qui étaient acteurs de
12 ces... de ces événements-là. Je pense que la
13 douleur est toujours encore présente dans ces
14 familles-là, et on espère avoir... avoir la justice
15 dans ces dossiers-là. C'est sûr que c'est... je me
16 disais en venant ici, il y a la commission qui
17 va... qui va peut-être prendre en charge ces
18 dossiers-là, mais quand on a su que le gouvernement
19 le ministre... ministre de la Justice avait
20 comme... signifié au Procureur du Québec de...
21 d'aller écouter des témoignages de ces familles-là,
22 ces familles-là ont... comme une lueur d'espoir
23 l'année passée, mais aujourd'hui, on est en deux
24 mille dix-sept (2017) puis ils sont toujours en
25 attente d'une décision.

1 Je voulais... parler de ces deux choses-là ici,
2 aujourd'hui là, pour... c'est sûr qu'il y a
3 beaucoup de... beaucoup de membres de la communauté
4 qui vivent aussi d'autres situations, notamment
5 quand on parle de soins de santé. La forme de
6 discrimination qu'ils vivent ces gens-là quand ils
7 consultent dans les grands centres comme Joliette,
8 un peu partout dans la région, c'est pas juste au
9 niveau des... des usagers, souvent c'est les
10 professionnels aussi, les professionnels de la
11 santé qui les discriminent, notamment à cause de la
12 situation de ces gens-là, leur langue, l'état de
13 santé aussi. Cet état de santé-là, on n'a pas
14 voulu de ça, je pense c'est le gouvernement qui
15 nous ont... qui nous ont mis dans les réserves...
16 les réserves indiennes et je pense que, aujourd'hui
17 en deux mille dix-sept (2017), il faut... il faut
18 trouver des moyens pour... pour vivre dans
19 l'équité, dans l'égalité aussi des nations parce
20 que c'est pas... dans les réserves qu'on va...
21 qu'on va je pense trouver une solution d'avenir
22 pour nos jeunes.

23 Mais on est toujours liés à notre territoire, on
24 est toujours occupés. C'est sûr qu'on va avoir la
25 visite... des gens de la commission dans la

1 communauté de Manawan, on a signifié notre
2 intention de faire venir les gens à Manawan au
3 courant de l'été. Et il va avoir une... on va se
4 préparer en conséquence quand les gens vont venir.
5 Merci.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Avez-vous autre chose?

8 **M. CONSTANT AWASHISH :**

9 Oui oui, on va parler pour la journée si vous
10 voulez.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 On vous écoute, Grand chef.

13 **M. CONSTANT AWASHISH :**

14 Je vais m'en tenir au minimum. D'autres sujets que
15 je voulais vous aborder également c'est au niveau
16 de la santé. Je vais essayer de procéder
17 rapidement, je pense qu'on empiète sur le temps de
18 la prochaine présentation.

19 Au niveau de la santé, nous on a une culture,
20 des valeurs qui sont différentes, pour nous, c'est
21 dur de faire reconnaître ça, la disposition du
22 placenta dans la société québécoise. Dans les
23 institutions québécoises, le placenta est un déchet
24 biomédical, c'est considéré comme un déchet
25 biomédical. Mais pour nous, c'est pas un déchet,

1 c'est quelque chose qu'on doit respecter. Nous on
2 a une cérémonie qui est reliée au placenta.
3 Aujourd'hui nos mères qui désirent avoir leur
4 placenta font face à un refus systématique des...
5 des hôpitaux et nous tentons, on fait des
6 approches, malgré nos approches ça tarde toujours à
7 ce qu'il y ait des modifications, à ce qu'il y ait
8 une reconnaissance de ce côté-là dans le respect de
9 notre culture, dans le respect de nos valeurs, dans
10 le respect de nos mères, nos enfants. On aimerait
11 et on veut que nos... les parents aient la
12 possibilité de récupérer le placenta pour pouvoir
13 exercer leurs cérémonies, leur droit, leur respect
14 face à ce placenta-là. Ça c'est une autre
15 problématique auquel on fait face actuellement.

16 Un autre... un autre sujet qui attise les
17 passions dans nos communautés, puis je pense qui
18 attise les passions aussi dans la population en
19 général, la chasse de nos membres qui est
20 systématiquement judiciarisée. Trop souvent, nos
21 membres se font intercepter alors qu'ils pratiquent
22 le droit ancestral de chasse, de subsistance, de
23 pêche ancestrale, de subsistance sont interceptés,
24 sont judiciarisés puis au bout de la ligne souvent,
25 la judiciarisation n'aboutit pas, nous on voit ça

1 comme une forme de harcèlement, on tente de nous
2 décourager dans l'exercice de nos droits, on tente
3 de nous décourager dans l'exercice de nos pratiques
4 ancestrales. Ça c'est de la discrimination,
5 c'est... c'est du racisme institutionnel. Je
6 comprends pas qu'un... nos membres encore
7 aujourd'hui aient de la difficulté, aient des
8 craintes d'aller à la chasse, aient des craintes
9 d'amener leurs enfants à la chasse de peur de se
10 faire menacer, de peur de se faire arrêter, de peur
11 de se faire harceler. C'est totalement du
12 harcèlement qui est devenu psychologique. C'est
13 nos droits qui sont atteints, c'est nos droits qui
14 sont reconnus par la Cour suprême, c'est nos droits
15 qui sont reconnus à tous les niveaux, même au
16 niveau international.

17 Nous pratiquons une chasse de subsistance, nous
18 pratiquons une pêche de subsistance, puis nous
19 devrions pas avoir de problème de crainte, de peur
20 face à cette situation-là.

21 Nous voulons être en mesure de pouvoir éduquer
22 nos enfants sur les méthodes de chasse ancestrale,
23 nous voulons être en mesure de pouvoir éduquer nos
24 enfants sur comment apprêter les animaux, comment
25 les approcher, comment les chasser. Et pour ce, il

1 faut être libre d'exercer nos droits. C'est un
2 problème qui est très près occupant dans nos
3 communautés. Le problème qui est judiciarisé,
4 juste pour... à titre de harcèlement, c'est la
5 perception que nous avons. D'autres pourrons dire
6 le contraire, mais nous on le vit. Il y en a qui
7 en profitent, il y en a peut-être qui sont
8 malveillants, il y en a qui choisissent des métiers
9 pour beaucoup de raisons, souvent pas la bonne
10 raison.

11 Comme j'ai mentionné tantôt, les services
12 sociaux ont plus d'autonomie que d'autres cas aussi
13 j'aimerais vous parler, mais je vais en laisser
14 aussi à mes membres, je veux dire qu'ils vivent à
15 tous les jours des situations de discrimination
16 face aux services publics, des situations de
17 racisme à cause qu'ils ont la difficulté à
18 s'exprimer, s'exprimer en français, peut-être les
19 difficultés face à leur statut social et plusieurs
20 raisons dans la société qui créent le racisme, qui
21 créent la discrimination. Je pense c'est le devoir
22 de cette Commission-là de mettre en lumière ces
23 problématiques-là, d'arriver à la fin à donner des
24 solutions, des recommandations éducatives, de
25 sensibilisation, d'ouvrir les yeux de la population

1 en général, on n'est pas si méchant que ça, qu'on
2 n'est pas d'une autre planète, on a juste des
3 valeurs qui sont bonnes. C'est vrai qu'on a été
4 malmenés, ça a créé beaucoup de choses compliquées
5 dans nos communautés. Je pense c'est la
6 responsabilité maintenant du gouvernement de
7 rétablir, de reconstruire ces ponts-là entre la
8 société en général et la population autochtone.
9 C'est du devoir du gouvernement de reconstruire la
10 fierté de mes membres, de redonner sa dignité, son
11 honneur. C'est ce que je veux pour mes enfants.
12 Je veux... c'est ça que je veux pour mes petits-
13 enfants. Je n'ai pas de petits-enfants pour
14 l'instant, mais je vais en avoir. Je veux qu'ils
15 puissent vivre sans se cacher, sans crainte d'être
16 jugés pour la couleur de leur peau, pour leur
17 langue, la culture, leur croyance, sans crainte
18 de... - ça c'est ma crainte à moi là - sans crainte
19 d'être... d'avoir un mal de vivre, parce que c'est
20 souvent ça qui est présent dans nos communautés, un
21 mal de vivre pour tout ce qui s'est passé avec
22 l'histoire, tout ce qui s'est passé, tout ce qu'on
23 leur a fait subir. On va enrayer ça ensemble, vous
24 et moi, on va enrayer ça, on va créer un
25 meilleur... meilleure société pour nos jeunes, pour

1 des enfants québécois, québécoises, pour des
2 enfants autochtones de toutes les nations, on va
3 partager nos connaissances. On va partager nos
4 fiertés, on va être fiers mutuellement l'un de
5 l'autre, on va se respecter mutuellement. C'est ce
6 que j'envisage pour le futur. Ça commence
7 aujourd'hui, c'est pour ça quand j'ai mentionné au
8 début que j'avais... j'étais un peu ambivalent à ma
9 présence ici, mais j'ai beaucoup d'espoir, je suis
10 ici de bonne foi pour, justement, qu'on puisse en
11 arriver à quelque chose au moins qu'on puisse...
12 qu'il y ait cette étincelle-là de changement pour
13 le futur.

14 Ça fait pas mal le tour de qu'est-ce que j'avais
15 à partager aujourd'hui, mais j'aimerais remercier
16 les membres de cette commission, le personnel,
17 Procureurs, Monsieur le Commissaire, j'aimerais
18 vous inviter également, je sais que vous allez
19 venir à Manawan le quinze (15) août, si je me
20 trompe pas, j'aimerais vous inviter dans les deux
21 (2) autres communautés, à Wemotaci et Obedjiwan,
22 excusez-moi, Manawan, venez faire le tour de nos
23 communautés, de venir voir les communautés
24 Attikamekw, comment elles vivent, comment nos
25 enfants... sont merveilleux, les entendre parler en

1 Attikamekw. Comment qu'ils... sont bons... sont
2 bons, ils parlent Attikamekw, ils parlent anglais
3 aussi puis ils parlent français, ces petits
4 jeunes-là, des fois ils m'étonnent.

5 Puis comme j'ai mentionné tantôt, un très haut
6 pourcentage d'enfants de douze (12) ans et moins
7 chez les Attikamekw. Il faut leur donner un
8 espoir, il faut leur donner une vision pour montrer
9 qu'ils ont leur place, pour montrer qu'ils n'ont
10 pas besoin d'avoir peur d'être qu'ils sont, ils
11 peuvent vivre leur identité. C'est ça que je veux
12 pour ces jeunes-là. J'espère que vous partagez les
13 mêmes préoccupations que moi.

14 Puis en terminant, j'aimerais inviter encore une
15 fois tous les membres des Premières Nations à venir
16 participer à cette commission afin de venir
17 témoigner, témoigner sur leur expérience vécue,
18 l'expérience de discrimination, de racisme, les
19 gens ont besoin de connaître... les gens ont besoin
20 d'entendre ces situations-là, fait que c'est un
21 exercice d'éducation, c'est un exercice de
22 sensibilisation, c'est un exercice de faire tomber
23 les barrières de l'ignorance pour qu'on puisse se
24 connaître mutuellement. C'est pour ça que j'invite
25 tous les membres des Premières Nations à participer

1 à cette commission, plus spécifiquement pour moi,
2 les membres de la nation Attikamekw. Mais j'invite
3 également la population en général, la population
4 québécoise, les Québécois et Québécoises, à venir
5 partager ce qu'ils ont vu, ce qu'ils ont vécu,
6 quelles sont leurs préoccupations, pour qu'on
7 puisse à la fin mettre tout ça ensemble et qu'on
8 puisse trouver un guide, marche à suivre, qu'on
9 crée une meilleure année pour chacun d'entre nous.

10 J'espère que ma présentation vous a plu, et
11 encore une fois, je réitère mon invitation, comme
12 autres autochtones Attikamekw, en espérant vous
13 voir sous eu lorsque vous aurez annoncé votre
14 présence en territoire Attikamekw, mais nous on va
15 se préparer en conséquence pour bien vous recevoir,
16 comme nos ancêtres nous ont montré comment recevoir
17 les étrangers, les nouveaux arrivants.

18 Merci Monsieur le commissaire.

19 **LE COMMISSAIRE :**

20 Maître Barry-Gosselin, est-ce que vous auriez des
21 précisions à demander?

22 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

23 Non, Monsieur le commissaire, merci, c'est une très
24 belle présentation, très instructive.

25

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Maître Coderre?

3 **M^e DAVID CODERRE :**

4 Pas de question pour moi non plus. Merci.

5 **LE COMMISSAIRE :**

6 Alors moi il va me rester à vous remercier
7 sincèrement, le grand chef Awashish, chef Ottawa,
8 de votre présentation et j'espère que beaucoup de
9 gens vous ont suivi sur la diffusion en direct et
10 que ceux qui ne l'ont pas fait pourrons aller
11 réécouter dans nos archives votre présentation
12 d'aujourd'hui.

13 Tous les deux, écoutez, je pense que vous avez
14 insisté sur des... des aspects qui sont d'une
15 importance capitale : la connaissance et le
16 respect. Pour avoir de bonnes relations, il faut
17 évidemment se connaître, pour se connaître, il faut
18 se donner la peine d'essayer de comprendre qui sont
19 les autres. Et ça devient une question de
20 formation, d'éducation ou autre et pour ça, il faut
21 écouter. Et c'est la première phase de notre
22 travail à la commission, en espérant que beaucoup
23 de gens dans la population allochtone_ et pas
24 seulement autochtone, mais les allochtones écoutent
25 ce que les leaders autochtones sont venus nous dire

1 depuis de début juin le cinq (5), et nous espérons
2 qu'une meilleure connaissance de ce qu'ils montrent
3 des autochtones, de ce qu'est la réalité autochtone
4 peut ramener un respect et avec le respect mutuel,
5 on peut bâtir de meilleures ponts puis en arriver à
6 ce qui vous tient à cœur comme pour nous tous ici,
7 donner un meilleur avenir à nos enfants et leur
8 donner un monde dans lequel il n'y a pas de
9 méfiance, il n'y a pas de crainte, il n'y a pas de
10 peur, il y a... pas de préjugés.

11 Je rêve peut-être en couleur, mais on changera
12 peut-être pas les choses en deux (2) jours ou deux
13 (2) ans, mais si tout le monde se donne la peine,
14 on pourra peut-être arriver à faire un monde
15 meilleur.

16 Alors je vous remercie encore chaleureusement.
17 Alors nous allons prendre quoi, une dizaine de
18 minutes ou si on enchaîne immédiatement?

19 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

20 Mais je vais vous demander... premièrement je vais
21 déposer, je pense, Madame la Greffière qu'on est à
22 P-034, s'il vous plaît, déposer la présentation de
23 monsieur Awashish et je vais suggérer qu'on prenne
24 une pause jusqu'à onze heures trente (11 h 30), ça
25 nous donne environ quinze (15) minutes, s'il vous

1 plaît.

2 - PIÈCE COTÉE P-034 -

3 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

4 Je me demandais peut-être Chef Ottawa, vous avez
5 référé à des enquêtes du coroner concernant les...
6 transports ambulanciers dans votre région ainsi
7 qu'à un arrêt du conseil qui prévoit la durée.

8 Est-ce qu'il serait possible nous faire parvenir
9 une copie de ces documents-là à la commission?

10 **M. JEAN-ROCH OTTAWA :**

11 Absolument, ça va nous faire plaisir de vous le
12 transmettre avec grand plaisir.

13 **LE COMMISSAIRE :**

14 Ok. Et vous avez parlé d'un événement qui remonte
15 à une quarantaine d'années, qui... j'appelle pas ça
16 fêter là, mais le quarantième anniversaire sera
17 marqué bientôt, et qu'il y a des gens qui attendent
18 des répondre suite à une enquête du coroner qui
19 avait eu lieu il y a déjà longtemps là... si c'est
20 possible peut-être de...

21 **M. JEAN-ROCH OTTAWA :**

22 Il y avait... les familles avaient instruit une
23 demande de réouverture de l'enquête et les familles
24 ont été rencontrées par... il y a eu beaucoup
25 d'enquêteurs qui sont venus dans la communauté puis

1 après... après que ces... ces rencontres-là ont eu
2 lieu ils sont toujours en entente d'une décision du
3 directeur des...

4 **M^e DAVID CODERRE :**

5 Parce que même si c'est au...

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Oui ça fait un (1) an.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Parce que même si c'est au-delà du quinze (15) ans,
10 en principe, les événements, s'il y a des choses
11 qui se passent habituellement, ça peut... en ce qui
12 concerne la justice ou le ministre de la Santé ou
13 ces choses-là, ça peut concerner la commission.

14 **M. JEAN-ROCH OTTAWA :**

15 Tout à fait.

16 **LE COMMISSAIRE :**

17 Alors, s'il y avait... peut-être que... si vous
18 pouviez joindre le rapport en question?

19 **M JEAN-ROCH OTTAWA :**

20 Ok. C'est bon.

21 **LE COMMISSAIRE :**

22 Ou si des personnes concernées communiquaient avec
23 nous, peut-être que nos enquêteurs pourraient...

24 **M. JEAN-ROCH OTTAWA :**

25 Ça va me faire plaisir de vous les acheminer.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Alors je vous remercie encore et on suspend jusqu'à
3 onze heures trente (11 h 30)?

4 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

5 Merci.

6 **LA GREFFIÈRE :**

7 Veuillez vous lever, la commission ajourne jusqu'à
8 onze heures trente (11 h 30).

9 SUSPENSION

10 -----

11 REPRISE

12 **LA GREFFIÈRE :**

13 La commission reprend ses audiences. Veuillez vous
14 asseoir.

15 **LE COMMISSAIRE :**

16 Alors Maître Barry-Gosselin, votre prochain témoin?

17 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

18 Oui. S'il vous plaît, Suzy Basile qui est
19 professeur à l'école des autochtones. Merci.

20 Bonjour Madame Basile.

21 **Mme SUZY BASILE :**

22 Bonjour.

23 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

24 Je vais demander à ce que le témoin soit
25 assermenté. Ensuite, je pense que vous avez

1 préparé une présentation PowerPoint pour la
2 commission?

3 **Mme SUZY BASILE :**

4 Tout à fait.

5 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

6 Je vous remercie.

7 -----

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Suzy Basile
2 Professeure à l'École d'études autochtones à l'UQAT
3 Assermentée

4 -----

5 **LA GREFFIÈRE :**

6 Votre témoin.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Alors Madame Basile, nous sommes heureux de vous
9 accueillir et nous allons vous écouter
10 attentivement.

11 **Mme SUZY BASILE :**

12 Merci beaucoup. Bonjour tout le monde. Je vais
13 d'abord commencer par remercier la commission
14 d'avoir mis les énergies et... toute l'écoute que
15 vous pouvez avoir sur cet important sujet-là. Une
16 des raisons qui m'a appelé à... à suggérer une
17 présentation de ma part, c'est que je suis moi-même
18 issue d'une longue lignée de femme Attikamekw, plus
19 précisément, des femmes qui ont survécu à l'épisode
20 des pensionnats, survécu à des maladies telles que
21 la tuberculose et survécu aussi à l'inondation de
22 nos territoires et je crois c'est une histoire qui,
23 pour l'ensemble des peuples autochtones et la
24 société québécoise aussi, mérite d'être mieux
25 connue. Souvent passée sous silence, souvent...
26

1 mise sous la pile, si vous voulez. Alors je me
2 suis dit qu'il fallait prendre la peine peut-être
3 un peu de comprendre certaines des dimensions
4 historiques qui expliquent peut-être la situation
5 de plusieurs femmes autochtones aujourd'hui au
6 Québec comme au Canada.

7 Alors, je vais procéder avec la présentation
8 PowerPoint que j'ai préparée.

9 Alors, faits historiques et enjeux relatifs aux
10 femmes autochtones et la raison pourquoi je
11 m'intéresse à la question des femmes autochtones,
12 c'est un des volets d'expertise de mes recherches
13 que j'ai développées dans les dernières années. Je
14 pourrais aussi parler des peuples autochtones en
15 général, mais pour aujourd'hui, je voudrais mettre
16 l'accent sur la situation vécue par les femmes.

17 Alors, un peu d'histoire s'avère nécessaire.
18 Nous savons que la tradition orale et les
19 recherches historiques démontrent que les peuples
20 autochtones étaient organisés en sociétés et
21 entretenaient des réseaux politiques et économiques
22 importants partout dans les Amériques.

23 Pour plusieurs sociétés autochtones, les
24 rapports entre les genres étaient soit
25 complémentaires ou encore dit égalitaires. Une

1 relation de réciprocité fondée sur le respect des
2 rôles de chacun, permettait le maintien de
3 l'équilibre social. Le pouvoir social et
4 économique des femmes s'exerçait de concert avec le
5 celui des hommes. Les femmes tenaient un rôle
6 important dans la gouvernance de leur famille, de
7 leur nation de leur communauté.

8 Les femmes autochtones, chez plusieurs sociétés
9 autochtones avaient et ont toujours un rôle
10 particulier. De la filiation matrilineaire chez
11 les uns, elles sont les piliers de la famille et
12 responsables de la transmission des connaissances
13 chez les autres. À titre d'exemple, elles
14 transmettent souvent tout ce qui est en lien direct
15 avec le concept de père-mère qu'on entend un peu
16 partout aujourd'hui, mais qui est vraiment issu des
17 traditions autochtones.

18 Les femmes détiennent des connaissances qui leur
19 sont propres, l'importance du rôle des femmes dans
20 l'établissement des colonies et de la traite des
21 fourrures est sous documentée. Il est démontré que
22 l'État canadien, la société canadienne en général
23 et les dirigeants autochtones masculins ont souvent
24 accordé bien peu d'importance aux besoins et aux
25 préoccupations propres aux femmes autochtones.

1 Victimes d'une double discrimination, soit parce
2 qu'elles sont femmes et qu'elles sont autochtones,
3 elles ont aussi subi les contre coups du
4 colonialisme, du racisme et du sexisme.

5 Une image ici pour illustrer un petit peu ce que
6 je voudrais dire : un des plus grands facteurs de
7 vulnérabilité en fait des femmes autochtones est
8 l'histoire coloniale du Canada. Dans la traite des
9 fourrures, entre autres, le rôle des femmes a été
10 pratiquement ignoré. On voit ici une image là,
11 d'un traiteur français dans un poste de traite où
12 il y a une femme autochtone en retrait à ma gauche,
13 avec un enfant. C'est souvent le type d'image
14 qu'on peut voir dans les... livres et les
15 expositions historiques où on... met les femmes à
16 côté.

17 Une autre image ici, qui est tirée d'un livre en
18 fait qui s'appelle *The Trapper's Bride*
19 - excusez-moi - le livre s'appelle *The Red and the*
20 *White*, mais l'image s'appelle *The Trapper's Bride*.
21 Les rouges et les Blancs donc qui se penchent sur
22 trois (3) générations de familles mixtes
23 autochtones et Blancs, à l'époque de la traite des
24 fourrures. Et encore au fond, on peut voir un peu
25 l'image qu'on projetait des femmes autochtones. Si

1 on regarde à l'arrière, également là celles qui
2 sont assises par terre et qui sont pas là en
3 premier plan.

4 Il y a différents bouleversements qui ont
5 affecté directement les peuples autochtones en
6 général et particulièrement les femmes autochtones.
7 D'abord, l'envahissement de l'espace socio...
8 - pardon - de l'espace politico-territorial au nom
9 du développement et de l'expansion coloniale a été
10 fort importante. Des bouleversements
11 organisationnels des systèmes de gestion
12 territoriale dits traditionnels, pour le langage
13 aujourd'hui, ont été aussi... ont affecté en fait
14 grandement les femmes. Les femmes prenaient des
15 décisions en tant que mères de clans ou membres du
16 conseil des femmes sur des sujets tels que l'usage
17 de ce territoire, alors, par exemple à quel moment
18 de l'année les déménagements vers les sites d'été
19 ou vers les sites d'hiver pouvaient alors lieu.
20 Elles ont également participé aux décisions prises
21 sur la distribution de la nourriture et également
22 sur la participation ou non à la guerre.

23 Alors, c'est ce rôle-là ou ces rôles-là des
24 femmes sont quand même documentés là, dans certains
25 ouvrages sur lesquels j'ai basé mes recherches.

1 D'autres bouleversements aussi ont eu lieu, bien
2 sûr, l'arrivée des colons et des missionnaires
3 engendre en deux (2) siècles et demi une mutation
4 des rapports hommes-femmes. Les Jésuites sont à
5 l'époque dépassés par la liberté, le rôle et le
6 contrôle du corps des femmes autochtones. L'idée
7 que les femmes autochtones sont des prostituées
8 faciles à acheter est ancrée... est déjà ancrée...
9 - pardon - chez les Européens qui s'installent en
10 Amérique à cette époque. La vision européenne du
11 contrôle nécessaire des... et en fait surtout de
12 leur sexualité, était à leurs yeux à eux
13 nécessaire, car on les jugeait déjà à cette
14 époque-là comme des personnes irresponsables.

15 Il y a une citation ici de... de la chercheure
16 autochtone Emma(?) Anderson qui est intéressante:

17 « Le pouvoir des femmes n'était pas
18 compatible avec les politiques
19 coloniales, et donc, un système de
20 gouvernance dominé par les hommes devait
21 être imposé ».

22 Ici il y a d'autres images qui... reflètent
23 l'imaginaire en fait de la représentation des
24 femmes autochtones, on a à gauche l'image de... la
25 sainte Katheri Tekakwitha qui a été canonisée en

1 deux mille douze (2012), mais on a également
2 l'autre image à côté, une représentation là des
3 femmes autochtones qui pourraient laisser
4 sous-entendre qu'on les considère comme une
5 marchandise facile à acheter.

6 D'autres événements également sont venus
7 bouleverser les peuples autochtones et, encore une
8 fois, des femmes ont aussi fait partie de cela,
9 donc ce sont des expériences médicales sur des
10 enfants autochtones, que l'historien Ian Mosby a
11 mis à jour en deux mille treize (2013). Ce sont
12 des expériences nutritionnelles précisément qui ont
13 été faites sur des enfants autochtones dans les
14 années quarante (40), cinquante (50), au Canada,
15 dans les pensionnats autochtones, mais également
16 dans les hôpitaux fédéraux, donc à l'époque
17 financés par le Gouvernement fédéral. Et ces
18 expériences-là, en fait, faisaient en sorte qu'au
19 lieu de soigner les enfants et de trouver des
20 solutions à la famine, on a laissé délibérément
21 certains enfants rationner, versus d'autres qui ne
22 l'étaient pas, les suppléments de vitamines et de
23 minéraux et certains aliments étaient donnés à
24 certains groupes d'enfants et pas à d'autres. Dans
25 d'autres pensionnats, dans certains pensionnats en

1 fait, on ne donnait aux enfants que la moitié de la
2 ration de lait, et ce pendant deux (2) ans, afin
3 d'obtenir un point de départ dit scientifique et
4 ensuite, on augmentait les rations pour voir les
5 effets de cela, entre autres sur les dents des
6 enfants. Les soins dentaires étaient proscrits
7 afin de vérifier l'exactitude de leur expérience.

8 Il y a également d'autres recherches qui ont...
9 qui se sont ajoutées à cette histoire-là et qui
10 prouvent que dans les années trente (30),
11 quarante (40), des vaccins 'expérimentaux' contre
12 la tuberculose qui était une maladie qui a ravagé
13 beaucoup de générations, beaucoup de familles
14 autochtones également ont été testés sur des
15 groupes d'enfants. Alors toutes ces expériences
16 étaient menées en catimini, sans le consentement
17 des principaux intéressés et des parents non plus.
18 Et je tiens à rappeler ici que c'est la même époque
19 où le Canada signait le traité de Nuremberg suite à
20 la seconde guerre mondiale où des atrocités ont eu
21 lieu et où on ne voulait pas répéter la même chose.
22 Et pendant ce temps-là... pendant ce temps-là avait
23 lieu ici même au pays, à l'intérieur de ses
24 frontières des expériences sur les enfants
25 autochtones.

1 Une étude intéressante qui relève ici que les
2 filles, dans les pensionnats, ont été traitées
3 beaucoup plus sévèrement en fait que celui des...
4 que les garçons, que leur travail de filles était
5 dévalorisé, qu'elles recevaient moins d'heures
6 d'enseignement en raison de leur futur rôle de
7 ménagère. Elles étaient battues si elles
8 résistaient au travail imposé. On leur enseignait
9 comment se comporter comme de bonnes femmes
10 Blanches et une fois à la maison, bien, leur savoir
11 de femme Blanche était dénigré souvent par les
12 membres de leur famille ou de leur communauté.
13 Alors tout cet épisode-là évidemment a provoqué des
14 traumatismes vraiment importants dont on voit les effets
15 encore aujourd'hui sur ces femmes-là, mais aussi
16 sur les générations qui ont suivi. Donc, la faible
17 estime de soi, une crise identitaire importante, ou
18 encore une aliénation parentale et j'en passe.

19 Un autre événement ici, et ça l'a fait la
20 manchette des médias dans... en deux mille seize
21 (2016) en fait, ce sont des choses que nous savions
22 déjà, nous les autochtones, mais qui enfin ont vu à
23 recevoir une attention médiatique dont la rafle des
24 années soixante (60). Des enfants autochtones
25 auraient été vendus à l'étranger, la rafle des

1 années soixante (60) c'est la suite des pensionnats
2 autochtones une fois fermés, ou une fois cet
3 épisode-là terminé par le gouvernement fédéral, on
4 a vu la responsabilité des services sociaux et tout
5 ça à être relégué aux provinces et les autorités
6 provinciales se voir alors déléguer, entre autres,
7 la protection de la jeunesse. Donc entre mille
8 neuf cent soixante (1960) et dix-neuf cent
9 quatre-vingt (1980), des milieux d'enfants
10 autochtones ont été placés de façon permanente ou
11 probablement vendus au Canada ou ailleurs dans le
12 monde, ou encore adoptés par des familles non
13 autochtones. Les critères d'évaluation des
14 familles, selon la société dominante, et la formule
15 de financement déficiente, fait en sorte que ça
16 permettait ce phénomène-là.

17 Il faut aussi ajouter à cela un manque chronique
18 de service dans les communautés à la même période,
19 puis vraisemblablement, ça semble aller encore
20 jusqu'à aujourd'hui.

21 Alors, ces enfants-là privés de leur identité
22 culturelle, évidemment ça l'a alimenté une
23 incompréhension mutuelle entre les familles
24 adoptantes et les enfants qui, dans plusieurs des
25 cas, ont cherché pendant des années, en fait, leur

1 origine et ont tenté de comprendre ce qui leur
2 était arrivé. Il y aurait eu trois fois plus
3 d'enfants en fait placés durant la rafle des années
4 soixante (60), que de pensionnaires dans les
5 pensionnats indiens.

6 Excusez-moi. Ça c'est... c'est-ce que je viens
7 de vous dire en fait.

8 Un autre phénomène ici, dont la chercheur
9 autochtone Karen Stote a mis à jour, en publiant ce
10 livre-là en deux mille quinze (2015) donc vous
11 comprendrez que c'est très récent en fait, et elle
12 a mis à jour le fait que entre dix-neuf cent
13 vingt-huit (1928) et mille neuf cent
14 soixante-treize (1973), au moins trois mille (3000)
15 personnes autochtones dont la majorité était
16 autochtone ont été stérilisées en Alberta et en
17 Colombie-Britannique. Depuis d'ailleurs, ces deux
18 (2) provinces là se sont excusés de ces
19 événements-là. Également cinq cent quatre-vingt
20 (580) femmes autochtones ont été stérilisées dans
21 les hôpitaux fédéraux, alors encore une fois,
22 financés par le ministère des Affaires Indiennes de
23 l'époque, entre mille neuf cent soixante-onze
24 (1971) et mille neuf cent soixante-quatorze (1974).
25 On les déclarait souvent mentalement inaptes, et

1 donc dans soixante-dix-sept (77) pour cent des cas,
2 bien évidemment, l'intervention a été faite sans
3 leur consentement, c'est souvent au moment où elles
4 allaient accoucher qu'on profitait là du moment
5 pour les stériliser et dans plusieurs des cas, ils
6 ne l'ont appris que beaucoup... plusieurs années
7 plus tard en essayant d'avoir d'autres enfants.

8 Les femmes autochtones étaient directement
9 ciblées par ces interventions. Une citation aussi
10 du livre de Stote que j'ai traduite:

11 « Alors tant qu'il y aura des femmes
12 autochtones qui vont continuer à se
13 reproduire, il y aura des peuples
14 autochtones liés au territoire et aux
15 droits autochtone ».

16 Donc, c'est vraisemblablement ce qu'on tentait
17 d'enrayer. Elle dit aussi que:

18 « Prévenir les naissances chez les
19 autochtones fait partie de la définition
20 du génocide tel que déterminé par la
21 communauté internationale ».

22 D'autres événements également qu'il faut savoir,
23 l'exclusion systématique des femmes autochtones par
24 la Loi sur les indiens. On a instauré un système
25 d'une importance démesurée pour la gestion de tous

1 les aspects de la vie communautaire. J'entrerais
2 pas dans les détails ici, mais vous serez surpris
3 jusqu'où elle va, cette Loi-là. Le pouvoir a... a
4 également été mis à l'aide de cette Loi-là
5 entièrement entre les mains des hommes, uniquement,
6 il est démontré que l'État canadien.

7 La société canadienne en général en fait et les
8 dirigeants autochtones masculins ont souvent
9 accordé bien peu d'importance aux besoins et aux
10 préoccupations propres aux femmes autochtones.
11 Jusqu'en dix-neuf cent cinquante-un (1951), il
12 était interdit aux femmes autochtones de partout à
13 travers le Canada de participer à la vie politique
14 de leur communauté, de participer aux
15 rassemblements publics, et évidemment aussi de se
16 présenter aux élections et de voter à ces
17 dernières. Et je tiens à spécifier ici qu'on parle
18 bien de leur communauté autochtone et non pas
19 des... élections au niveau provincial ou fédéral.
20 C'est à l'intérieur même de leur communauté.

21 Alors, c'est jusqu'en dix-neuf cent cinquante-un
22 (1951) qu'on verra cette Loi-là être... apposée et
23 on devra attendre mille neuf cent soixante-quatre
24 (1964), en fait, pour avoir au Canada sept (7)
25 femmes chefs élues, et je rentrerai pas dans les

1 chiffre ici, mais juste pour vous démontrer que
2 c'est quand même peu, sur six cent trente (630) et
3 quelques communautés à cette époque-là. Et
4 aujourd'hui, on parle de pratiquement cent vingt-
5 cinq (125) femmes qui sont élues comme chef en fait
6 dans leur communauté.

7 Donc, on peut comprendre ici que ce n'est pas en
8 une ou deux ou trois (3) générations qu'on peut
9 changer ça. On souhaite voir évidemment des femmes
10 plus actives en politique communautaire ou encore
11 être... des leaders dans leur... dans leur milieu
12 de vie pour améliorer les conditions de vie, mais
13 on peut pas changer tout ça en si peu de temps, il
14 va falloir encore faire de la place à cette
15 question-là et c'est aussi des faits qui sont
16 méconnus par plusieurs mêmes peuples autochtones
17 aussi.

18 Et aussi, à l'époque - je tiens à le mentionner
19 là - il y avait dans chacune des communautés un
20 agent des Indiens, c'était le nom qui lui était
21 donné, et cet agent-là s'assurait que la loi soit
22 appliquée à la lettre. Donc on peut imaginer
23 facilement qu'en effet, aucune femme a pu
24 participer ne serait-ce qu'aux assemblées publiques
25 là, sur des dossiers que, je crois, les

1 concernaient également.

2 Un autre élément de la Loi sur les indiens aussi
3 qui est encore en vigueur aujourd'hui, c'est avec
4 un petit peu d'historique ici, par contre,
5 excusez-moi, je vais juste chercher la deuxième
6 page. Donc il faut également savoir qu'en dix-neuf
7 cent cinquante-un (1951), la Loi sur les indiens a
8 été modifié et c'est à ce moment-là qu'on va
9 ajouter les éléments suivants, donc entre dix-neuf
10 cent cinquante-un (1951) et mille neuf cent
11 quatre-vingt-cinq (1985), les femmes autochtones
12 qui se marient à un homme, en fait, un
13 non-Autochtone ou encore une personne non statuée,
14 ou aussi une personne, un homme d'un autre groupe
15 autochtone que les indiens --entre guillemets--
16 perdaient leur statut, et leurs enfants se voyaient
17 également non statués.

18 L'exclusion de leur communauté.

19 Elles vivaient en fait l'exclusion de leur
20 communauté et pendant ce temps-là, les femmes
21 Blanches, elles, qui se mariaient à un homme
22 statué, un homme autochtone obtenaient, elles, le
23 statut autochtone et les droits y étant attachés
24 comme celui de résidence dans la communauté.

25 On va attendre mille neuf cent quatre-vingt-un

1 (1981) pour que la cause de madame *Lorely* soit
2 entendue au Canada et que finalement, en mille neuf
3 cent quatre-vingt-cinq (1985), l'amendement C-31
4 soit adopté, ce qui va modifier la Loi sur les
5 indiens à ce moment-là, sans toutefois tout
6 corriger. Les femmes récupèrent alors leur statut,
7 et leurs enfants seront reconnus grâce à l'article
8 six (6) de la Loi sur les indiens, et c'est à ce
9 moment-là qu'on va créer les catégories. Donc,
10 c'est cinq cent soixante-deux (562) et cetera,
11 c'est à partir de quatre-vingt-cinq (85). Et là,
12 je vous passe les détails la parce que ça fait en
13 sorte que toute cette différente catégorisation là
14 a fait en sorte que dans plusieurs familles, on
15 voit des catégories différentes d'un enfant à
16 l'autre, d'une génération à l'autre, ce qui
17 facilite pas évidemment les choses.

18 Attachée à cela, la politique de paternité non
19 déclarée appelée entre nous la présomption d'un
20 père Blanc en fait qui est encore en vigueur
21 aujourd'hui. Alors si le père d'un enfant... d'une
22 femme autochtone est inconnu ou encore non déclaré
23 sur le certificat de naissance provincial, l'enfant
24 est automatiquement considéré comme... demi-statué,
25 en fait, ou encore non-Autochtone, selon la

1 catégorisation de sa mère. Pour faire une histoire
2 courte, on assume automatiquement que le père est
3 non-Autochtone si on n'est pas en mesure de prouver
4 son identité et cela, bien, c'est une politique
5 interne, c'est une interprétation de la Loi sur les
6 indiens, puis à ce que je sache, mes collègues
7 chercheurs aussi, on n'a pas encore trouvé de
8 document disponible qui explique cette
9 particularité-là de la Loi sur les indiens.

10 Donc le fardeau de la preuve incombe maintenant
11 aux parents de démontrer leur statut afin de
12 pouvoir le transmettre à leurs enfants
13 contrairement à avant où ça se faisait là via le
14 Conseil de bande ou encore le Registre des Indiens,
15 pour utiliser le langage de la loi.

16 Alors vous comprendrez que cette disposition
17 affecte particulièrement les femmes parce que dans
18 certains cas, il y a une incapacité de déclarer la
19 paternité ou encore, ne désire simplement pas le
20 déclarer, ou encore elle ne peut pas la déclarer,
21 ou on peut aussi penser dans des situations où le
22 père refuse de reconnaître sa paternité et on pense
23 également à des cas de violence familiale, par
24 exemple, ou c'est pas possible d'obtenir la
25 signature du père au moment de l'enregistrement de

1 l'enfant. Et ce qui est le plus aberrant
2 là-dedans, c'est que justement la parole d'une
3 femme ne suffit pas, il faut que la signature du
4 père en question soit effective pour qu'on
5 reconnaisse l'enfant pleinement.

6 Donc une solution proposée par différents
7 groupes de femmes, essayer de faire peut-être
8 signer un affidavit au père autochtone qui pourrait
9 faire office de signature quand c'est pas possible
10 évidemment de l'obtenir.

11 Quelques chiffres qui datent de deux mille onze
12 (2011), selon les derniers chiffres disponibles des
13 recensements, on parle de un million huit cent
14 mille (1,800 M) Autochtones au Canada, dont les
15 femmes représentent sept cent dix-huit mille cinq
16 cents personnes (718 500), soit quatre point trois
17 pour cent (4.3 %) de la population féminine du
18 Canada et ça c'est un chiffre de deux mille seize
19 (2016) en fait. Il y a eu un boom évidemment en
20 mille neuf cent quatre-vingt-cinq (1985) et dans
21 les années qui ont suivi, suite à la modification
22 de la Loi, on va voir plusieurs femmes pouvoir
23 retourner en fait... être réinscrites sur la liste
24 de leur communauté et ainsi pouvoir y inscrire
25 leurs enfants dans certains cas. Il y aura aussi

1 évidemment le taux de déclarations qui à ce
2 moment-là, va s'accentuer, si vous voulez, et puis
3 on doit aussi prendre en compte que les femmes
4 autochtones ont le taux de natalité le plus élevé,
5 le plus observable... – pardon – le plus élevé
6 observable, voilà, au Canada.

7 Si on fait la comparaison là de deux point sept
8 (2.7) enfants par Femme autochtone, versus un point
9 six (1.6) là pour l'ensemble de la société
10 canadienne.

11 Je vais vous passer aussi là, les différents
12 sujets qui sont disponibles aujourd'hui puis qui
13 illustrent le grand fossé entre les conditions de
14 vie, entre le traitement aussi des femmes
15 autochtones versus des femmes non-autochtones.
16 Mais juste à titre de... d'exemple, je suis
17 certaine que ce sujet-là reviendra à la Commission
18 éventuellement, les femmes autochtones âgées entre
19 vingt-cinq (25) et quarante-cinq (45) ans, mais
20 sont cinq (5) fois plus susceptibles que les autres
21 femmes du même âge de mourir de conséquences
22 d'actes de violence, sont trois (3) à quatre (4)
23 fois plus susceptibles d'être assassinées ou de
24 disparaître que d'autres femmes au Canada.

25 Alors, un des points aussi sur lesquels je me

1 suis penchée à travers les recherches que j'ai
2 menées et qui, moi en tout cas, me donne une lueur
3 d'espoir pour... le futur, c'est que les femmes
4 autochtones ont une vision particulière de la
5 gouvernance et c'est vers ça qu'on veut tendre,
6 question de reconnaître à leur juste nos valeurs,
7 les droits des peuples autochtones et aussi leur
8 permettre, comme le chef a Awashish le disait il y
9 a quelques instants, de devenir autonomes et de
10 prendre en charge nous-mêmes nos dossiers, notre
11 avenir.

12 Alors les femmes autochtones ont longtemps été
13 exclues des sphères de gouvernance, par exemple,
14 des tables de négociation pour les modifications
15 constitutionnelles qui ont eu lieu dans les années
16 quatre-vingt (80) et jusque même à l'accord de
17 Charlottetown en dix-neuf (19)... en fait qui n'a
18 pas eu lieu là en mille neuf cent quatre-vingt-
19 douze (1992). Elles veulent des chances et des
20 droits égaux, de participer aux structures de
21 gouvernance. Elles veulent que leurs
22 préoccupations sociale, économique, culturelle et
23 environnementale soit prises en compte. Certaines
24 d'ailleurs s'investissent en politique pour cette
25 raison. Le défi n'est pas nécessairement

1 d'intégrer les femmes autochtones dans les sphères
2 de pouvoir, mais plutôt de se réappropriier les
3 responsabilités que partageaient initialement les
4 hommes et les femmes.

5 Elles souhaitent également limiter les
6 dynamiques patriarcale et coloniale encore ancrées,
7 malheureusement dans plusieurs communautés.

8 Et je terminerais peut-être en rappelant à
9 travers les recherches que j'ai faites aussi qu'il
10 y a... plusieurs femmes me mentionnaient la volonté
11 ardente là de... vouloir retrouver l'équilibre, de
12 vouloir que leur vie ainsi que celle de leur
13 famille s'améliore, et pour ça, il faut que le rôle
14 des femmes soit reconnu et qu'on puisse leur faire
15 une place dans différentes sphères de leurs
16 sociétés respectives. Et pour arriver à ça, bien,
17 une décolonisation s'avère nécessaire, une
18 décolonisation de l'éducation - et là, je dis ça
19 très largement là, parce qu'on pourrait vous...
20 énumérer une liste de... de solutions précises -
21 une décolonisation nécessaire également dans le
22 secteur de la recherche, une décolonisation
23 nécessaire dans le secteur de la politique, qu'elle
24 soit autochtone ou non-autochtone aussi, et
25 évidemment une décolonisation dans tout ce qui

1 entoure le domaine de la gestion des ressources
2 naturelles parce que, souvent c'est - entre
3 guillemets là - sur le terrain que vont se vivre
4 plusieurs des... des frictions ou encore des
5 incompréhensions mutuelles comme justement le chef
6 Awashish en parlait tout à l'heure là, quand il est
7 question de pouvoir aller s'alimenter dans notre
8 garde-manger, ça cause des frictions avec
9 souvent... la société québécoise. Alors, c'est
10 tout pour moi pour le moment, je me suis vraiment
11 concentrée sur des points que je jugeais plus
12 pertinents à ce moment-ci des travaux de la
13 commission et dont les gens doivent savoir et dont
14 on doit tenir compte pour mieux comprendre la
15 situation que certaines femmes autochtones peuvent
16 vivre aujourd'hui. J'invite les gens à se
17 demander, lors de la prochaine fois qu'ils
18 rencontreront une femme autochtone, quelle peut
19 être l'histoire de sa famille, de ses ancêtres, et
20 peut-être que ça pourrait expliquer là certaines
21 situations qu'on rencontre aujourd'hui. Voilà.

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Maître Barry-Gosselin?

24 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

25 J'aurais pas de question. Merci, Monsieur le

1 Commissaire.

2 **LE COMMISSAIRE :**

3 Maître Coderre?

4 **M^e DAVID CODERRE :**

5 Pas de question pour moi non plus. Merci.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Alors Professeur Basile je vous remercie beaucoup
8 pour votre présence à la Commission, qui nous
9 éclaire sur des aspects qu'on aura à examiner,
10 j'imagine, au cours des prochains mois. Alors,
11 merci encore, et...

12 R- Ça me fait plaisir. Merci.

13 Q- ... alors on ajourne... Vous avez peut-être la
14 présentation à déposer?

15 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

16 S'il vous plaît, Monsieur le Commissaire, Alors,
17 sous P-035, la déclaration de professeur Basile et
18 je vais vous suggérer de reprendre à treize heures
19 trente (13 h 30) avec le témoignage de madame
20 Lévesque.

21 **- PIÈCE COTÉE P-035 -**

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 Bon appétit.

24 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

25 Merci.

1 **LA GREFFIÈRE :**

2 Veillez vous lever, la commission ajourne jusqu'à
3 treize heures trente (13 h 30).

4 SUSPENSION

5 -----

6 REPRISE

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 **LA GREFFIÈRE :**

2 La commission reprend ses audiences, veuillez vous
3 asseoir.

4 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

5 Bonjour Monsieur le Commissaire.

6 **LE COMMISSAIRE :**

7 Bonjour, alors nous pouvons aller avec le témoin
8 suivant?

9 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

10 Oui, certainement, Monsieur le Commissaire, madame
11 Carole Lévesque est professeur titulaire et directrice
12 du réseau dialogue.

13 -----

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

1 Carole Lévesque
2 Professeure à l'Institut national
3 de la Recherche scientifique
4 Assermentée

5 -----

6 **LA GREFFIÈRE :**

7 Merci Madame. Votre témoin.

8 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

9 Donc Monsieur le Commissaire, cet après-midi, si
10 vous me permettez, on va avoir une présentation en
11 trois... en trois (3) temps. Une première
12 allocution introductive de madame Lévesque, ensuite
13 une brève pause, et deux (2) présentations
14 spécifiques. Merci.

15 Merci Madame l'évêque, donc la parole est à
16 vous.

17 **CAROLE LÉVESQUE :**

18 Merci. Monsieur le Juge Viens, Mesdames et
19 Messieurs les procureurs, membres du personnel de
20 la Commission, collègues, partenaires,
21 collaborateurs, collaboratrices, invités, auditeurs
22 et auditrices, c'est un grand honneur, un privilège
23 même, de me présenter ici aujourd'hui.

24 Je vous remercie sincèrement de cette invitation
25 à vous adresser la parole et surtout d'avoir si

26

1 généreusement mis à ma disposition une plage
2 horaire aussi conséquente dans ce lieu musical
3 situé en plein territoire Anishinabe.

4 Ce contexte particulier fait en sorte que j'ai
5 construit ma présentation d'aujourd'hui en
6 plusieurs temps, une première partie au cours de
7 laquelle je vais lire et commenter un texte que
8 j'ai préparé pour la circonstance et qui résume
9 l'essentiel de mon intervention. Par la suite, je
10 présenterai de manière plus élaborée deux (2)
11 dossiers, un premier portera sur le racisme et ses
12 racines, ses manifestations actuelles, un second
13 portera plus directement sur le champ de la
14 sécurisation culturelle et son potentiel de
15 transformation sociale.

16 J'ai consacré la totalité de ma carrière à
17 travailler auprès des Autochtones eux-mêmes depuis
18 maintenant quarante-cinq (45) ans et elles m'ont
19 accueillie et m'accueillent encore dans leurs
20 maisons, dans leur communauté, sur leur territoire,
21 et elles ont partagé avec moi leur vie quotidienne,
22 leur savoir, leurs préoccupations, leurs
23 aspirations également. C'est avec eux et auprès
24 d'eux que je suis devenue la personne que je suis
25 aujourd'hui et l'anthropologue dont le souhait

1 premier est d'apprendre, le second de se
2 comprendre, et le troisième d'agir.

3 Bien sûr, être anthropologue ne vous confère pas
4 d'office une compréhension des phénomènes sociaux
5 auxquels vous vous intéressez, mais sans aucun
6 doute lorsque ce métier vous amène à vivre avec les
7 gens, à vous préoccuper de leur vie, de leur
8 parcours, de leur histoire comme de leur modernité,
9 vous avez indéniablement entre les mains des clés
10 pour ouvrir quelques-unes des serrures
11 d'incompréhension et dénouer certains des nœuds de
12 désespérance qui caractérisent trop souvent les
13 relations entre les humains quels qu'ils soient.

14 Cependant, ces clés essentiellement lorsqu'elles
15 sont façonnées par les gens eux-mêmes, vous donnent
16 aussi accès aux moyens, aux enseignements, aux
17 valeurs susceptibles d'être activées pour
18 transformer autant que faire se peut les situations
19 de racisme et d'intolérance, les travers
20 inacceptables du sexisme, les impasses sociales,
21 les confrontations institutionnelles et les
22 manifestations et abus d'autorité qui ont donné
23 naissance à la présente commission.

24 Comprenons-nous bien, je ne parle pas ici au
25 nom des Autochtones, je ne l'ai jamais fait, je

1 m'adresse principalement aux acteurs de ma propre
2 société qui, malgré son incroyable potentiel
3 d'innovation et ses avancées sur le plan de la
4 démocratie, persiste à refuser au peuple autochtone
5 le droit, mais aussi le pouvoir, c'est-à-dire les
6 moyens d'assumer leur destin propre, à les tenir à
7 l'écart d'une vie constructive et prospère, à
8 désavouer leurs pratiques et leurs actions, à
9 tenter d'en faire de pâles reflets de nous-mêmes et
10 surtout à nier leur contribution au progrès de
11 l'humanité, de la société en général et des
12 municipalités en particulier.

13 Cette commission qui permet actuellement
14 d'entretenir tous les espoirs d'un changement
15 profond et durable a une lourde responsabilité
16 sociale mais aussi un devoir de justice afin que la
17 lumière soit faite sur des réalités, des enjeux et
18 des inégalités qui confrontent quotidiennement les
19 personnes autochtones, peu importe leur âge, leur
20 genre, leur lieu de résidence, en communauté
21 territoriale réserve ou en communauté urbaine.

22 La commission rappelle clairement sur la page
23 d'accueil de son site Internet ce qui suit:

24 « Le gouvernement du Québec a manifesté
25 la volonté d'identifier les causes

1 sous-jacentes à toutes formes de
2 violence, discrimination systémique et de
3 traitements différents qui pourraient
4 exister à l'égard des Autochtones dans le
5 cadre de la dispensation de certains
6 services publics au Québec. »

7 Ces causes sous-jacentes dont il faut parler,
8 bien, avant de parler comme tel de services
9 publics, qu'il s'agisse de santé, services sociaux,
10 sécurité publique, protection de la jeunesse,
11 incarcération ou justice ou discrimination, il faut
12 en parler donc, avant même de parler de
13 discrimination.

14 Ces causes sous-jacentes sont dans l'ordre: le
15 colonialisme, le racisme, le sexisme. Les trois
16 (3) thèmes que la professeure Suzy Basile a
17 identifiés elle-même dans sans présentation plus
18 tôt aujourd'hui. Il ne faut pas oublier le
19 sexisme, qui a ceci de particulier qu'il contient
20 en lui-même les deux (2) autres thèmes.

21 J'ai partagé mon propos de cette première partie
22 en cinq (5) thèmes, chacun de ces thèmes bien sûr
23 pourrait faire l'objet de plusieurs heures de
24 présentation, même des jours entiers, mais tentons
25 pour l'instant d'en donner un simple aperçu.

1 1. Pour commencer, j'aimerais tracer à grand
2 trait un portrait très rapide des réalités
3 autochtones contemporaines. On n'en parle pas
4 suffisamment, mais il y a quand même des
5 spécificités dans le mode de vie des Autochtones
6 qui sont intéressantes pour la suite des actions à
7 prendre et qu'on oublie en général.

8 Alors, la population autochtone connaît une
9 croissance démographique de quatre (4) à cinq (5)
10 fois supérieure à celle de la population canadienne
11 ou québécoise. Le nombre d'enfants, on l'a dit
12 également ce matin, est de trois (3) à quatre (4)
13 fois plus élevé et l'âge de la première grossesse
14 est généralement inférieur à dix-huit (18) ans.
15 Les lignées générationnelles - et ça c'est très
16 important - sont plus longues et peuvent compter
17 jusqu'à cinq (5), voire six (6) générations. Il
18 s'agit d'une caractéristique démographique
19 exclusive au peuple autochtone au Canada. Les
20 familles de trois (3) enfants et plus sont beaucoup
21 plus nombreuses qu'ailleurs.

22 Vous savez que désormais, Statistiques Canada
23 considère une famille nombreuse comme étant
24 composée de parents et de trois (3) enfants
25 seulement. L'âge médiant chez les autochtones du

1 Canada se situe entre vingt-trois (23) ans pour les
2 Inuites, vingt-six (26) ans pour les Premières
3 Nations et trente et un (31) ans pour les Métis,
4 pour une moyenne de vingt-huit (28) ans.

5 Alors que dans le reste du Canada, c'est
6 quarante-un (41) ans l'âge médiant. Les personnes
7 de soixante-cinq (65) ans et plus composent moins
8 de six pour cent (6%) de la population autochtone,
9 alors que dans le reste de la société, quatorze
10 pour cent (14 %). Les jeunes de quinze (15) à
11 vingt-quatre (24) ans forment plus de dix-huit pour
12 cent (18 %) de la population alors qu'ils ne
13 constituent que treize pour cent (13 %) de la
14 population canadienne. C'était le premier aspect
15 que je voulais aborder. On pourrait aller en
16 profondeur pour chaque élément, mais ce sont des
17 faits objectifs qui peuvent nous aider à mieux
18 saisir parfois les enjeux qui se posent.

19 2. Le deuxième élément de ce rapide portrait,
20 évidemment, concerne les conditions de vie, les
21 traumatismes intergénérationnels et les inégalités.

22 Nous n'avons pas le choix de constater que les
23 conditions de vie d'une importante proportion de la
24 population autochtone présentent de nombreuses
25 contraintes exacerbées par les graves séquelles des

1 politiques d'assimilation coloniale. L'espérance
2 de vie des Autochtones est bien moindre que celle
3 des Canadiens, des Québécois de dix (10) ans et
4 même jusqu'à vingt (20) ans, dans le cas des
5 Inuits. L'incidence des maladies chroniques plus
6 élevées, notamment dans le cas du diabète, qui
7 affecte de trois (3) à cinq (5) fois plus des
8 membres des Premières Nations. La malnutrition et
9 l'insécurité alimentaire sont de plus en plus
10 répandues. Le suicide, la violence,
11 l'intimidation, les abus sexuels, la détresse
12 psychologique sont des fléaux dans de nombreuses
13 communautés, qu'ils soient sur le territoire ou en
14 milieu urbain et frappent particulièrement les
15 femmes, les jeunes et les enfants. Le sexisme est
16 répandu et fait des ravages autant dans les
17 communautés sous réserve que dans les villes. La
18 monoparentalité est deux (2) fois plus fréquente...
19 les enfants de quatorze (14) ans et moins sont sept
20 (7) fois plus nombreux à se retrouver en famille
21 d'accueil. Cette monoparentalité est le fait des
22 femmes dans quatre-vingt-quinze pour cent (95 %)
23 des cas. Le décrochage scolaire atteint des
24 sommets, en plusieurs endroits. Le spectre du
25 régime des pensionnats est toujours présent et

1 l'école demeure un lieu étranger. Mais lorsque
2 l'on parle de l'école, on oublie de... dire que ce
3 sont les femmes autochtones qui sont les plus
4 instruites, et ce depuis deux (2) générations au
5 moins, alors que dans la société québécoise, les
6 hommes et les femmes ont atteint un peu l'égalité
7 au niveau de la scolarisation, il y a seulement dix
8 (10) ou douze (12) ans.

9 Ce sont les femmes qui réussissent mieux à
10 l'école, et ce sont les femmes également qui
11 poursuivent en plus grand nombre des études
12 postsecondaires.

13 Paradoxalement, elle se retrouvent plus souvent
14 au chômage ou dans des emplois précaires en
15 communauté comme en ville. Le manque de logement,
16 autant dans les villes que dans les communautés
17 territoriales, engendre un cortège de
18 problématiques psychosociales et économiques.
19 Soulignons notamment ici le fait que ce manque
20 d'espace affecte directement les conditions
21 d'épanouissement des enfants et leur cheminement
22 scolaire. Ajoutons de plus que le manque de
23 logement pèse encore plus sur les femmes qui
24 doivent ainsi composer avec un... cadre domestique
25 complexe, lieu de tensions continuent.

1 Le chômage est également plus élevé pour les
2 personnes autochtones en général, peu importe
3 l'endroit où... l'endroit où elles résident. Les
4 revenus sont plus faibles et la pauvreté des
5 enfants et des familles affecte grandement la
6 qualité de vie de tous et toutes. Le risque pour
7 les enfants autochtones de se trouver en situation
8 de pauvreté est deux (2) à trois (3) fois plus
9 grand que pour les enfants canadiens.

10 L'incidence de la condition itinérante parmi la
11 population autochtone est au moins de huit (8) fois
12 supérieure à celle observée par la... parmi la
13 population canadienne. Encore là, il s'agit
14 d'éléments qui pourraient... qui sont documentés,
15 qui sont référencés et qui pourraient être...
16 caractérisés de façon beaucoup plus longue. Mais
17 pour l'instant, gardons ça en mémoire pour la suite
18 de la présentation.

19 3. Le troisième élément après les
20 caractéristiques démographiques, les conditions de
21 vie, les traumatismes, troisième élément qui
22 m'apparaît être un des vecteurs importants de la
23 réalité contemporaine, c'est bien la présence dans
24 les villes... la présence des Autochtones dans les
25 villes. Ce n'est pas... c'est une réalité

1 sociologique, ce n'est pas un hasard, ce n'est pas
2 un accident de parcours ni une situation
3 provisoire. Cette présence s'inscrit dans la durée
4 et elle n'a cessé de croître, de se déployer, de se
5 transformer depuis le milieu du XXe siècle, et
6 encore plus depuis le début des années deux mille
7 (2000). Elle se confirme sous un angle
8 populationnel, bien sûr en termes de population,
9 mais aussi sous les angles social, économique,
10 culturel et politique. On estime qu'au moins - et
11 ce chiffre... cette proportion plutôt est
12 conservatrice - que, au moins cinquante pour cent
13 (50 %) de la population totale des Premières
14 Nations et du peuple inuite réside de manière
15 permanente dans les villes de nos jours,
16 contrairement à une résidence en communauté, par
17 exemple.

18 Indépendamment des chiffres, cependant, il est
19 indéniable que la ville fait désormais partie
20 intégrante du paysage géopolitique autochtone au
21 Québec. Même lorsque vous vivez dans les
22 communautés, vous avez un rapport à la ville. Il
23 est différent de celui des personnes qui résident
24 dans les villes, mais ce rapport, ce lien existe,
25 la ville est incontournable de la modernité des

1 Autochtones. Cette présence dans la ville, dans
2 les villes, dans plus de soixante pour cent (60 %)
3 des cas, est composée de femmes et de leurs
4 enfants. Il n'y a pas si longtemps, on estimait
5 que soixante-sept pour cent (67 %) de la population
6 autochtone dans les villes était composée de femmes
7 et d'enfants. Les femmes autochtones sont plus
8 nombreuses que les hommes à résider dans
9 différentes villes au Québec. Pour quelles
10 raisons? Bien souvent, la perspective d'une vie
11 meilleure, l'espoir de vivre dans un environnement
12 plus sécuritaire, moins violent et de donner
13 davantage de chance à ces enfants. Ce sont, après
14 la deuxième raison qui maintenant sont les études,
15 c'est ce qui explique souvent les départs de la
16 communauté.

17 Ce contexte particulier explique aussi le nombre
18 grandissant de familles monoparentales dans les
19 villes. Plus de cinquante (50) villes québécoises
20 comptent une population autochtone significative.
21 Pourtant, très peu de services et de ressources
22 permettent de répondre aux besoins de ces personnes
23 et de ces familles. Il ne fait aucun doute que la
24 ville est un... vecteur structurant de la modernité
25 autochtone, que ce soit pour poursuivre des études,

1 occuper un emploi, faire entendre leur voix,
2 défendre leurs droits, affirmer leur identité
3 culturelle, créer une entreprise, prendre part aux
4 débats publics, vivre en famille, exprimer leur
5 art, recevoir des soins de santé ou trouver un
6 refuge, la ville est un espace de vie et de
7 réalisations personnelle, professionnelle et
8 institutionnelle incontournables aujourd'hui pour
9 les membres et les instances des Premières Nations
10 et du peuple inuit. Dans une étude que nous avons
11 réalisée ces dernières années auprès de mille
12 (1000) personnes dans douze (12) villes
13 québécoises, on s'est aperçu également que
14 l'équation communauté-ville n'était plus suffisante
15 pour décrire la réalité des personnes résidants en
16 ville... travaillent en communauté... des personnes
17 résidentes en communauté travaillent en ville. Il
18 y a des formes de résidences alternatives, des
19 résidences... des situations de résidence ou des
20 situations de vie qui amènent une circulation
21 considérable des individus entre les communautés et
22 les villes. Donc l'équation qui oppose encore
23 aujourd'hui communautés-villes est une équation
24 dans laquelle il manque quelques termes et il faut
25 voir ça, dans l'ensemble, comme un des moteurs de

1 la réalité contemporaine de la modernité et,
2 possiblement, à mon avis, une piste lorsque viendra
3 le temps de parler de nouveaux services ou de
4 réponses à offrir aux lacunes des services actuels.

5 4. Le quatrième point de ce rapide portrait
6 concerne évidemment la violence à l'encontre des
7 femmes autochtones.

8 La professeure Basile en a donné quelques
9 éléments ce matin, mais je pourrais compléter en
10 disant que cette question de la violence qui a
11 surgi dans les... lors d'événements de Val-d'Or
12 dont on parle en ces termes il y a un an et demi
13 (1½), bien cette présence, cette violence à l'égard
14 des femmes, il y a plus de quarante (40) ans que
15 les associations de femmes autochtones au Québec et
16 au Canada la dénoncent. Je crois qu'il est temps
17 de les écouter. Déjà en quatre-vingt... dix-neuf
18 cent quatre-vingt (1980), selon les statistiques de
19 l'époque, il était établi que l'incidence de la
20 violence envers les femmes autochtones était de
21 trois (3) à quatre (4) fois supérieure que dans le
22 reste de la société. Près de quarante (40) ans
23 plus tard, la situation n'a pas changé, même elle
24 s'est détériorée.

25 La violence à l'égard des femmes autochtones se

1 caractérisé par la fréquence des agressions et par
2 leur intensité. De nombreuses femmes sont
3 confrontées à la violence sur une base quotidienne,
4 les blessures infligées sont également plus
5 importantes et nécessitent davantage de soins. Les
6 impacts de cette violence se répercutent sur
7 l'ensemble de l'organisation familiale, sur la vie
8 de la maisonnée, sur la qualité des relations entre
9 les parents et... entre parents... et entre parents
10 et enfants, un climat de tension existe en
11 permanent. La grande majorité des femmes
12 concernées par la violence sont jeunes, elles ont
13 entre quinze (15) et trente-quatre (34) ans, près
14 de quatre-vingt-dix pour cent (90 %) d'entre elles
15 ont des enfants.

16 Sur le plan personnel, il existe au moins deux
17 (2) formes de violence qui affectent les femmes
18 autochtones: celle qui met en cause les proches au
19 sein même des communautés qu'on appelle "la
20 violence latérale", et celle qui met en cause des
21 non-Autochtones, que ce soit même dans les
22 communautés ou dans les villes.

23 Il est important de distinguer les formes de
24 violence. Les réponses à ces formes de violence ne
25 peuvent pas être du même ordre.

1 La violence à l'égard des femmes autochtones,
2 que ces dernières résident dans les communautés ou
3 dans les villes, ne peut être isolée, évidemment,
4 des piètres conditions socio-économiques, de la
5 pauvreté, du chômage chronique, autant de
6 conditions qui... contribuent à accroître encore
7 plus le climat de tension existant.

8 Pour mémoire, je rappelle que Femme autochtone
9 du Québec, qui a été la première association au
10 Québec évidemment à se préoccuper de cette question
11 de la violence avait lancé en quatre-vingt-sept
12 (87) - il y a donc trente (30) ans - une campagne
13 de sensibilisation qui avait commencé à donner des
14 résultats encourageants à l'échelle des communautés
15 autochtones. Cette campagne s'est poursuivie
16 jusqu'au début des années quatre-vingt-dix (90).
17 Faute de ressources financières, les efforts n'ont
18 pu être poursuivis.

19 Cet exemple nous amène à parler également que de
20 nombreuses initiatives destinées à diminuer
21 l'incidence de la violence ou à soutenir les
22 victimes ont vu le jour depuis les deux (2)
23 dernières décennies. Des maisons d'hébergement ont
24 été instaurées dans plusieurs villes et dans
25 certaines communautés, à l'instigation de Femme

1 autochtone du Québec, et le déploiement de ces
2 initiatives est sans cesse freiné par le manque de
3 moyens financiers adéquats et récurrents, la
4 difficulté à assurer une continuité dans les
5 services offerts, le peu d'occasions de revoir et
6 de renouveler les pratiques en vigueur, la lourdeur
7 des problématiques auxquelles font face les
8 intervenantes et le roulement de ces principes
9 personnels, compte tenu de l'incroyable charge
10 émotive affective qui implique les personnes qui
11 accompagnent ces femmes victimes de violence.

12 C'était un rapide portrait, vous le voyez, en
13 l'espace de vingt (20) minutes, on n'a pas fait le
14 tour, mais on a des indices quand même assez
15 probants de ce que peut vouloir dire "vivre en
16 milieu autochtone aujourd'hui". Ce qui est
17 désolant, c'est que des efforts tentés il y a
18 trente (30) ans, quarante (40) ans, porteurs... des
19 efforts porteurs, des initiatives porteuses ont
20 souvent... n'ont pas échoué, mais avorté faute de
21 moyens pour les poursuivre. Et il y a dans les
22 communautés aujourd'hui de nombreuses initiatives
23 souvent amenées par les femmes, par les
24 associations de femmes locales, régionales, mais
25 elles font l'objet de grandes contraintes,

1 justement faute de moyens --et quand je dis
2 "moyens", je ne parle pas seulement de... "moyens
3 financiers".

4 Alors, s'il y a quelque chose à retenir de ce
5 rapide portrait, c'est bien qu'il faut regarder
6 aussi comment ça fonctionne à l'intérieur des
7 communautés, quelle est la réponse à apporter par
8 les femmes elles-mêmes à l'intérieur des
9 communautés et souvent, vous l'aurez compris, avec
10 la difficulté de faire face aux hommes des
11 communautés qui refusent souvent d'admettre
12 cette... violence. Mais je crois que non seulement
13 avec cette commission, mais avec les changements
14 qui se produisent dans... plusieurs communautés
15 - quand je dis "communautés", je parle autant des
16 réserves que des villes -, il y a une
17 sensibilisation plus grande qui se fait et qui
18 pourrait porter fruit à court terme.

19 Alors, cela constituait le premier point de
20 ce... de cet exposé, la première partie de ma
21 présentation d'aujourd'hui.

22 II. Le deuxième point, je l'ai
23 intitulé: Déconstruire le colonialisme afin de
24 s'engager sur le chemin de la décolonisation et de
25 la réconciliation.

1 Évidemment, je souhaite parler plus pour
2 quelques minutes du colonialisme. Je serais brève,
3 cependant, parce que je reviendrais beaucoup plus
4 en détail dans les autres parties de cette
5 présentation.

6 Mais rappelons seulement pour l'instant que pour
7 sortir du colonialisme, il est nécessaire d'en
8 identifier les effets et la portée. Il importe
9 d'en connaître les processus et de comprendre de
10 quelle manière il a opéré et opère encore dans
11 plusieurs contextes. Pour dire les choses
12 rapidement, disons que le colonialisme est une des
13 principales manifestations de déshumanisation qui
14 ont marqué l'avènement de l'histoire de l'humanité.
15 Le colonialisme concentre la somme des pertes, des
16 ruptures, des dépossessions qu'un peuple, qu'une
17 nation, qu'un état engendre dans l'affirmation de
18 sa domination et de son pouvoir à l'encontre de
19 groupes sociaux ciblés.

20 En ce qui concerne le Canada et par extension le
21 Québec, nous pouvons identifier six (6) formes
22 d'aliénations ou de dépossessions qui ont découlé
23 du déploiement des politiques d'assimilation sur
24 lesquelles repose le colonialisme. J'y reviendrais
25 plus en détail tout à l'heure mais, pour l'instant,

1 je me contenterai d'énumérer ces diverses formes.

2 J'en identifie six (6).

3 1. D'abord, une aliénation ou une dépossession
4 - disons que ces termes, pour l'instant, sont
5 synonymes - une aliénation territoriale.

6 Vous le savez, avec la mise en réserve et le
7 refoulement des Autochtones en périphérie, on
8 oublie souvent qu'à l'arrivée des Européens, les
9 groupes autochtones de différentes origines
10 utilisaient l'ensemble du territoire et, au fur et
11 à mesure que les colonies de peuplement française
12 ou anglaise se sont installées, les autochtones ont
13 été tranquillement poussés à la périphérie, donc
14 ont vidé le cœur, si on veut, du territoire. Et
15 c'est pourquoi quand on regarde la carte
16 aujourd'hui, on a toujours l'impression, sauf
17 quelques groupes, que les Autochtones se trouvent
18 toujours à la marge. Mais il y a des phénomènes...
19 démographiques, il y a des phénomènes de
20 peuplement, il y a des actions qui ont fait que,
21 tranquillement, on a poussé les gens vers la
22 périphérie. Cette aliénation territoriale se
23 prolonge aujourd'hui dans la difficulté des
24 autorités autochtones à faire reconnaître leurs
25 droits territoriaux et leurs droits ancestraux qui

1 sont pourtant reconnus par la Constitution
2 canadienne.
3 2. Deuxième forme d'aliénation ou de dépossession:
4 l'aliénation culturelle avec régime des
5 pensionnats, l'éducation forcée, l'évangélisation
6 qui a porté atteinte à leur langue, leurs valeurs,
7 leurs compétences culturelle et éducative. Une
8 aliénation qui se prolonge aujourd'hui à travers
9 les traumatismes qui transcendent les générations.

10 Pour vous dire à quel point ces traumatismes
11 transcendent les générations, je pourrais vous dire
12 que dans cette étude dont je parlais tout à l'heure
13 qui... qui a permis de rencontrer mille (1 000)
14 personnes dans les villes, ces personnes dans les
15 villes aujourd'hui... peu ont vécu une expérience
16 personnelle en pensionnat, il y a un facteur d'âge
17 qui joue, mais il y a quinze pour cent (15 %) dont
18 cent cinquante (150) personnes sur mille (1000),
19 qui ont eu une expérience directe au pensionnat.
20 Mais quand on a demandé aux gens... à ces mille
21 (1000) personnes, "est-ce quelqu'un proche de vous
22 a eu une expérience en pensionnat?" Eh bien, la
23 moyenne c'est quatre vingt-deux pour cent (82 %).
24 Ce sont les personnes qui vivent aujourd'hui, qui
25 ont différents âges, quatre-vingt-deux pour cent

1 (82 %). Et dans le cas des Attikamekw, par
2 exemple, c'est quatre-vingt-dix-sept pour cent
3 (97 %) des personnes qui ont rencontré... qui ont
4 un proche et quand on dit "proche", c'est très
5 proche, c'est père, mère, frère, sœur,
6 grand-parent, par la suite oncle, tante. Mais
7 quatre-vingt-dix-sept pour cent (97 %) des
8 personnes, c'est en fait... c'est quatre-vingt-
9 dix-huit... quatre-vingt-dix-sept virgule neuf pour
10 cent (97,9 %) des personnes Attikamekw que nous
11 avons rencontrées ont un proche qui a vécu une
12 expérience en pensionnat.

13 Dans le cas des Cris, quatre-vingt-quinze pour
14 cent (95 %). Dans le cas des Innus, quatre-vingt-
15 trois pour cent (83 %), et ainsi de suite. Ce qui
16 fait que cette aliénation culturelle qui a engendré
17 des traumatismes, ce régime des pensionnats est
18 extrêmement actif aujourd'hui. Quand
19 quatre-vingt-dix pour cent (90 %),
20 quatre-vingt-quinze pour cent (95 %) d'une
21 population a des proches... qui a vécu une
22 expérience indirecte avec les pensionnats, ça veut
23 dire que c'est pratiquement l'ensemble de ce groupe
24 que nous avons rencontré dans des villes
25 différentes. Il n'y a pas... on n'a pas rencontré

1 les Attikamekw seulement en territoire Attikamekw,
2 on les rencontrés partout dans la province. Donc
3 il y a là matière à se poser bien des questions.

4 3. Troisième forme d'aliénation, de dépossession,
5 c'est la forme identitaire.

6 La professeur Basile en a parlé aussi ce matin,
7 ce sont les femmes qui, les premières, ont été
8 concernées par cette aliénation identitaire et qui
9 a fait d'elles des citoyennes de seconde zone au
10 sein de leur propre communauté d'origine et
11 d'appartenance. Mais vous savez, jusqu'aux années
12 soixante (60), un Autochtone... une Autochtone,
13 plus rarement une femme, plus facilement les hommes
14 qui poursuivaient des études universitaires
15 perdaient automatiquement son statut dans les
16 années soixante (60), ce sont des gens qui... qui
17 sont contemporains. On faisait le cadeau de la
18 perte de statut à celui qui avait obtenu un diplôme
19 universitaire. Si quelqu'un voulait aller dans la
20 prêtrise, il perdait son statut. S'il voulait
21 devenir avocat, il perdait son statut. C'était le
22 cadeau que le pays lui faisait. Donc, c'était la
23 troisième forme d'aliénation.

24 4. La quatrième forme d'aliénation sociale, avec une
25 transformation de l'organisation sociale, de

1 structures qui la composent, des relations qui
2 constituent la trame de la vie en société.
3 5. Également une aliénation économique avec la
4 transformation de l'économie de subsistance, des
5 modalités de l'approvisionnement en biens et
6 nourriture et l'avènement d'une économie marchande
7 et bien plus tard, d'une économie capitaliste basée
8 sur les transferts gouvernementaux.
9 6. Finalement, la dernière forme d'aliénation - et je
10 rappelle que tout à l'heure, je ferai un...
11 j'apporterai davantage d'informations pour
12 caractériser ces formes d'aliénations consécutives
13 au colonialisme - la dernière, l'aliénation
14 évidemment politique avec l'imposition d'une
15 administration gouvernementale qui a mené à la
16 sédentarisation et qui, de nos jours, tient peu
17 compte des spécificités, approches et visions du
18 monde autochtone dans l'élaboration de ces
19 politiques publiques.
20 III. Troisième grand volet de cette présentation, de cet
21 exposé: le racisme systémique.

22 Nous en parlons beaucoup depuis quelque temps.
23 Mais de quoi parlons-nous exactement?
24 J'en parlerai également plus en détail tout à
25 l'heure, mais contentons-nous pour l'instant

1 d'identifier certaines composantes. Si on parle de
2 racisme systémique, pour moi et vous l'aurez
3 compris, il faut également parler à la même hauteur
4 de sexisme systémique.

5 Qu'est-ce que c'est, le racisme ou le sexisme?

6 C'est une idéologie basée sur des critères, des
7 croyances, des convictions, des représentations qui
8 distinguent, catégorisent et hiérarchisent les
9 humains entre eux.

10 Le racisme est l'expression d'une injustice
11 sociale qui conduit à l'exclusion, l'oppression, la
12 haine, la discrimination, le rejet, voire le
13 génocide et l'apartheid. Le racisme repose sur
14 l'idée que "la valeur d'un humain est moindre que
15 la sienne propre". Le racisme s'exprime par des
16 comportements qui désavantagent un individu au
17 détriment d'un autre. On va parler de racisme
18 individuel, le profilage racial, le racisme
19 s'exprime aussi par des décisions qui vont à
20 l'encontre des intérêts d'un groupe par rapport à
21 un autre.

22 On parlera de racisme social. Il s'exprime
23 aussi - ce racisme - par des actions qui limitent
24 la capacité d'agir des... du genre ou des groupes
25 légitimes - encore une fois, racisme social - et

1 par des choix politiques, des principes d'actions
2 qui infériorisent ou minorisent les individus ou
3 les groupes - on parlera de racisme structurel
4 institutionnel - j'en parlerai plus en détail tout
5 à l'heure.

6 Évidemment, quand on regarde ça, on voit la
7 charge importante des défis qui confrontent les
8 peuples autochtones, encore une fois, qu'ils vivent
9 dans les communautés, dans les villes, mais je
10 dirais aussi les défis qui interpellent le
11 gouvernement et les instances publiques de la
12 société québécoise. Un des objectifs... je le
13 disais au début de ma présentation, que
14 l'importance pour une anthropologue, du moins,
15 c'est d'écouter, de se comprendre mais d'agir.
16 Alors, les deux (2) dernières parties de cet exposé
17 visent surtout à trouver des pistes, à ouvrir des
18 pistes de solutions.

19 IV. J'ai intitulé la quatrième partie: Établir de
20 nouveaux filets de protection et de sécurité au
21 sein des familles et des communautés.

22 On l'a vu, un des principaux objectifs de cette
23 commission est de faire la lumière sur les
24 pratiques discriminatoires qui marquent trop
25 souvent les interactions entre Autochtones et

1 Québécois, au sein des services publics notamment.
2 Trop souvent, dans la tête du grand public, les
3 peuples autochtones sont vus à travers le prisme de
4 l'incapacité, de la marge de relance comme s'ils ne
5 composaient pas des groupes sociaux organisés et
6 des sociétés à part entière. On les dépouille
7 ainsi de leur essence et tout, de leur exemplarité
8 comme... peuple. Ainsi pour les peuples
9 autochtones du Québec, à l'époque traditionnelle,
10 la survie et la reproduction des groupes et des
11 familles reposait sur l'existence de mécanismes de
12 régulation sociale et d'associations familiales
13 auxquelles les différents membres du groupe
14 adhéraient.

15 Cette idée que en étant nomade il n'y a pas de
16 structure est une fausse idée, c'est une vue de
17 l'esprit. Ces groupes, même le plus petit... le
18 plus petit groupe, la plus petite unité sociale
19 comporte des mécanismes de régulation, sinon ce
20 serait l'anarchie totale.

21 Ces mécanismes ou pratiques permettaient
22 d'intervenir à l'occasion de difficultés ou de
23 dissensions de différentes natures. Ils reposaient
24 sur des valeurs, des principes de vie qui
25 favorisaient l'entraide, le partage, la cohésion de

1 préférence à l'individualisme et à la compétition.
2 Ces valeurs et ces principes étaient transmis d'une
3 génération à l'autre et valorisés à travers les
4 obligations, les responsabilités quotidiennes et
5 saisonnnières.

6 La mise en réserve, l'épisode des pensionnats
7 indiens, la sédentarisation ont profondément
8 modifié l'ordre des choses, ont coupé les filières
9 de transmission et ont érodé les pratiques qui
10 favorisaient l'équilibre des groupes et des
11 familles, de même que les modes d'interaction et de
12 collaboration qui présidaient aux relations entre
13 les groupes au sein d'une même bande ou entre des
14 groupes de bandes différentes.

15 En d'autres mots, il y avait des règles, des
16 normes, des pratiques à l'instar d'une commission
17 comme la nôtre, aujourd'hui, il y a des règles, des
18 normes des pratiques, il y avait la même chose chez
19 les Autochtones, des règles, des normes, des
20 pratiques sur lesquelles reposaient les relations
21 entre les individus.

22 Malgré le passage du temps, malgré les pertes et
23 les dépossessions, les principes fondateurs,
24 l'essence même de ces règles et pratiques qui
25 régissaient le vivre ensemble et favorisaient les

1 cohésions sociales existent toujours. Il devient
2 essentiel de les reconstituer et de les régénérer
3 en tenant compte toutefois des impératifs de la vie
4 moderne et des enjeux de la société contemporaine.
5 Les conditions d'autrefois ne peuvent pas être
6 produites, mais en matière de service public, les
7 mesures, ressources pratiques à déployer à partir
8 de maintenant doivent s'en inspirer.

9 Juste pour reprendre sous ce chapeau les filets
10 de protection et de sécurité à développer
11 éventuellement, j'ai listé une série de...
12 propositions qui émanent du travail que je peux
13 faire comme chercheur, mais aussi la littérature à
14 l'extérieur du Québec, même dans le reste du
15 Canada, mais aussi en Australie, en Nouvelle-
16 Zélande.

17 Et voici ce que certain moyen pour contrer la
18 violence, notamment, pourraient nous inspirer.
19 D'abord, on pourrait imaginer des chaînes de
20 protection pour les femmes autochtones et les
21 enfants qui débordent le cadre communautaire,
22 l'atomisation des communautés autochtones ne
23 favorise pas les actions concertées de nos jours.
24 De plus, semblable atomisation - c'est-à-dire
25 chaque communauté fonctionne comme si elle était

1 une... une cellule fermée - contribue souvent à
2 neutraliser les efforts des intervenantes, des
3 intervenants qui se retrouvent isolés, démunis
4 devant de lourde problématique.

5 Il serait important d'identifier les vecteurs de
6 la vie communautaire qui permettraient de
7 transformer la réalité de la violence et mobiliser
8 les savoirs et les pratiques sur lesquelles il
9 faudrait s'appuyer. Il faut surtout, ici au
10 Québec, reconnaître et respecter l'expertise de
11 femmes autochtones du Québec en matière de violence
12 faite aux femmes et aux enfants, consolider les
13 conditions financières, matérielles et
14 organisationnelles pour que cette expertise soit
15 mise au service des communautés et de la population
16 en général.

17 Il faudrait étendre et diversifier le réseau des
18 maisons d'hébergement pour femmes autochtones et
19 fournir à Femme autochtone du Québec les moyens
20 récurrents et suffisants pour remplir son mandat à
21 long terme.

22 Il faudrait soutenir les initiatives locales et
23 communautaires en matière de lutte à l'itinérance
24 par une plus grande implication des leaders
25 masculins et des conseils de bandes au sein des

1 initiatives orchestrées par les femmes, j'en ai
2 parlé, il y en a plusieurs, plusieurs dizaines au
3 Québec qui doivent être poursuivies, qui reposent
4 sur des énergies importantes, mais peu de
5 personnes, faute de moyens.

6 Il faudrait favoriser, par exemple, une
7 déclaration d'engagement autochtone citoyen contre
8 la violence dans toutes les communautés et les
9 villes. On pourrait former de nouvelles cohortes
10 d'intervenants autochtones en développant une
11 formation sur mesure et continue qui repose autant
12 sur la prévention que sur l'accompagnement et
13 l'intervention. Cette nuance est très importante
14 parce que lorsqu'on leur parle de service public,
15 on a toujours tendance à penser... à la réponse à
16 apporter à un besoin immédiat. On accompagne, on
17 intervient, c'est très important, on encadre, mais
18 il faut surtout se doter d'une politique de
19 prévention parce que sans politique de prévention,
20 on agit un peu comme si on éteignait des feux sans
21 arrêt. S'il n'y a pas de politique de prévention,
22 on ne peut pas non plus identifier les situations
23 ou le potentiel de risque que les situations
24 s'enveniment justement.

25 Donc cette culture, il faut mettre en place une

1 réelle culture de la prévention dans les
2 communautés comme dans les villes. La plupart des
3 mesures au regard de la violence soignent les
4 symptômes et les situations conjoncturelles.

5 Une culture de prévention agit en amont des
6 situations et constitue un filet de protection et
7 de sécurité.

8 Il faut aussi accroître la participation des
9 femmes autochtones à la prise de décisions en
10 matière de violence latérale et communautaire et ce
11 à toutes les échelles de gouvernance. Il faudrait
12 promouvoir la mise en œuvre de démarches de
13 sécurisation culturelle et ça aussi j'en parlerai
14 plus en profondeur tout à l'heure.

15 En d'autres mots, qu'entend-on par "sécurisation
16 culturelle"?

17 Créer des environnements sécurisants pour... sur
18 le plan sanitaire, éducatif, social, culturel et
19 propices au plein épanouissement des individus de
20 tous âges et genres, à la fois dans les communautés
21 et dans les villes.

22 Et il faudrait, à cet égard, s'inspirer des
23 actions mises de l'avant au sein du regroupement
24 des centres d'amitié autochtone du Québec et des
25 différents centres d'amitié établis dans la

1 province en matière de compétence et de
2 sécurisation culturelle.

3 La présence permanente ou temporaire d'une
4 population autochtone grandissante dans les villes
5 vient transformer les dynamiques relationnelles et
6 collectives de toutes les générations et engendre
7 une nouvelle gamme de besoins inédits. Le rôle et
8 l'expertise des centres d'amitié autochtone en tant
9 que structure de services de proximité, est
10 reconnue à travers le Canada depuis plusieurs
11 décennies. Rappelons que la Commission royale sur
12 les Peuples autochtones avait déjà souligné, il y a
13 plus de vingt (20) ans, le rôle déterminant et
14 structurant des centres d'amitié dans l'affirmation
15 et la protection de l'identité autochtone au sein
16 des villes.

17 V. Le cinquième thème sur lequel j'aimerais me pencher
18 maintenant, pour terminer ce bref exposé, c'est
19 celui de la sécurisation culturelle.

20 Et on le verra plus en détail également tout à
21 l'heure parce qu'une démarche de sécurisation
22 culturelle permettrait de reconfigurer l'offre de
23 service et les pratiques de soins d'accompagnement,
24 de prévention et de protection citoyenne
25 aujourd'hui.

1 C'est une démarche dont on commence à peine à
2 parler au Québec, mais on commence aussi à se
3 référer sans vraiment savoir de quoi il s'agit.

4 Rapidement énoncée, la sécurisation culturelle
5 est une démarche d'affirmation, de transformation
6 et réconciliation approuvée et mise en œuvre depuis
7 plusieurs années, voire des décennies en milieu
8 autochtone au Canada, en Australie, en
9 Nouvelle-Zélande.

10 La sécurisation culturelle repose sur le
11 principe fondateur de la justice sociale. Elle
12 reconnaît la légitimité, la différence sociale et
13 culturelle autochtone. Elle considère les effets
14 durables de la colonisation, du racisme systémique,
15 du sexisme systémique lorsqu'il en est question et
16 du traumatisme intergénérationnel qui en découle.

17 La sécurisation culturelle vise à créer des
18 environnements sécurisants et accueillants pour la
19 population autochtone à l'intérieur notamment du
20 système de santé, du réseau scolaire et dans
21 d'autres secteurs de services publics, en
22 employabilité par exemple.

23 Elle favorise le déploiement de services, de
24 pratiques et d'initiatives en concordance avec les
25 modes d'accompagnement de soins de prévention, de

1 transaction sociale et d'appréhension autochtone.
2 Et surtout, elle traduit une volonté collective et
3 communautaire de transformation et d'innovation
4 sociale.

5 La sécurisation culturelle constitue en
6 elle-même un processus d'apprentissage et de
7 respect mutuel entre d'une part les personnes
8 autochtones et, d'autre part, les décideurs
9 intervenants et professionnels dont la mission
10 ultime est d'œuvrer au mieux être personnel et
11 collectif de la population et à son plein
12 épanouissement dans tous les domaines de la
13 société.

14 Contrairement à ce que l'on pense, cependant, la
15 démarche de sécurisation culturelle ne se limite
16 pas à ajuster individuellement l'offre de soins ou
17 d'accompagnement dédiée aux personnes autochtones
18 afin de pallier au plus pressant et de calmer les
19 demandes.

20 La démarche de sécurisation culturelle doit
21 obligatoirement relever de la part des institutions
22 publique et gouvernementale d'une visée collective
23 et sociale de reconnaissance et d'acceptation de la
24 différence, de l'exception et de l'expertise
25 autochtone. Cela signifie clairement que des

1 engagements de haut niveau construits sur des
2 valeurs de partenariat et de collégialité doivent
3 intervenir entre ces instituts publics et les
4 instances de services autochtones à cet égard.

5 De plus, outre la nécessité du travail en
6 partenariat et en collégialité, deux (2)
7 orientations stratégiques sous-tendent la démarche
8 de sécurisation culturelle.

9 Dans un premier temps, il s'agit d'établir et de
10 caractériser de nouveaux corpus, déterminants et
11 indicateurs socio-économiques et culturels qui
12 reflètent les réalités, besoins, enjeux et
13 objectifs du mieux-être des personnes autochtones,
14 peu importe leur origine. Contrairement également
15 à une perception très répandue, les déterminants et
16 indicateurs qui permettent de calibrer les
17 interventions auprès de la population, de définir
18 les programmes à mettre en œuvre et d'identifier
19 des cibles en matière de développement social, de
20 santé, d'employabilité et d'éducation ne sont pas
21 universels, dans le sens où leur portée pourrait
22 s'appliquer à tout type de situation. Ces
23 déterminants et indicateurs aussi raffinés
24 soient-ils dans notre société, véhiculent des
25 valeurs, des principes, des visées sociales et

1 économiques, des logiques d'action ancrées dans des
2 cultures, des projets de société et des modes de
3 vie particuliers. S'il arrive que ces valeurs,
4 principes, visées et logiques d'action aient une
5 résonnance à la fois pour la société québécoise et
6 pour les sociétés autochtones, il reste que dans la
7 plupart des cas, pas des différences majeures
8 existent. Il importe en conséquence d'assortir la
9 mise en œuvre de la sécurisation culturelle d'un
10 travail de conceptualisation et d'opérationnali-
11 sation afin d'éclairer les processus décisionnels
12 et institutionnels qui pourraient ressortir de ces
13 nouveaux partenariats.

14 Dans un deuxième temps, il est essentiel de
15 revoir, de redéfinir et de renouveler les pratiques
16 des intervenants et intervenantes et professionnels
17 des réseaux québécois en santé, en éducation et
18 dans les autres secteurs afin de transformer les
19 modes d'interaction, de prévention d'accompagnement
20 de traitement entre ces derniers, ces dernières et
21 les personnes autochtones.

22 On le voit clairement avec la présente
23 commission, l'incompréhension, le mépris marquent
24 trop souvent les relations entre les uns et les
25 autres, ce qui engendre des malaises, des rejets,

1 des pratiques jugées irrespectueuses, des
2 traitements incomplets. Il devient donc primordial
3 qu'un regard constructif soit porté sur ces
4 pratiques, qu'elles soient consignées et
5 documentées et que des mécanismes d'échanges,
6 d'apprentissage et de transmission soient mis en
7 place entre instances de services publics
8 autochtones et acteurs institutionnels des réseaux
9 québécois.

10 Je vous remercie, cette première partie est
11 terminée.

12 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

13 Merci Madame Lévesque. À ce stade-ci, Monsieur le
14 Commissaire, je suggérerais une brève suspension.
15 On pourrait poursuivre ensuite avec un deuxième
16 vague de présentation.

17 **LE COMMISSAIRE :**

18 Combien de temps suggérez-vous?

19 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

20 Quinze... une quinzaine de minutes, donc retour
21 vers deux heures trente-cinq (14 h 35).

22 **LE COMMISSAIRE :**

23 O.k.

24 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

25 Merci.

1 **LA GREFFIÈRE :**

2 Veuillez vous lever, la Commission ajourne pour quinze
3 (15) minutes.

4 SUSPENSION

5 -----

6 REPRISE

7 **LA GREFFIÈRE :**

8 Veuillez vous lever. La commission reprend ses
9 audiences. Veuillez vous asseoir.

10 **LE COMMISSAIRE :**

11 Alors on poursuit Madame Lévesque?

12 **Mme CAROLE LÉVESQUE :**

13 Absolument. Merci beaucoup.

14 R- Alors, comme je disais tout à l'heure, j'aimerais
15 que pour cette deuxième partie de l'après-midi,
16 qu'on puisse examiner un peu plus en détail cette
17 question du racisme systémique. De mon point de
18 vue, il faut déconstruire un peu ce qui a été amené
19 par la colonisation pour comprendre comment agir
20 maintenant, c'est la raison pour laquelle le
21 sous-titre de ma présentation est celui-ci: Quel
22 chemin pour la réconciliation?

23 Parce que, il ne suffit pas de parler du racisme
24 systémique, encore faut-il savoir... ou du sexisme,
25 ou de la discrimination, encore faut-il

1 s'interroger sur les chemins à explorer à partir de
2 maintenant.

3 Alors de manière générale, depuis les événements
4 de Val-d'Or - appelons les comme ça - la phrase "je
5 ne suis pas raciste", mais je l'ai entendue
6 énormément, vous l'avez sans doute entendue vous
7 aussi.

8 Alors, parmi les... les questions qui... en
9 fait, les questions ou les commentaires qui
10 viennent avec ce "mais pourquoi ne font-ils pas
11 comme tout le monde... - en parlant des
12 Autochtones - ils exagèrent avec leurs demandes,
13 leurs revendications, ils sont jamais contents",
14 "ils sont trop gâtés, tout est payé", "ils ne
15 veulent pas comprendre, ils sont pas chez eux ici,
16 ici c'est chez nous".

17 Évidemment, tout est question de perspective,
18 "ils savent pas vivre comme nous". Mais justement,
19 ils sont différents. Alors, pour parler du
20 racisme, il faut poser aussi un certain nombre de
21 questions: comment se construit le racisme?
22 Qu'est-ce que le racisme systémique? Quand est-on
23 racisme? Qu'est-ce qu'un comportement raciste?
24 Sommes-nous tous et toutes des racistes? Comment
25 devient-on raciste? Sommes-nous racistes tout le

1 temps?

2 En fait, la question à se poser c'est: est-ce
3 que le racisme est propre à une culture en
4 particulier?

5 Bien non, le racisme appartient à toutes les
6 cultures.

7 Alors que dit-on normalement du racisme?

8 On en a vu quelques éléments tout à l'heure que
9 je vais passer rapidement. Une idéologie basée sur
10 des critères, des croyances, des convictions qui
11 hiérarchisent les individus, c'est-à-dire en
12 placent plus haut que d'autres ou d'autres plus bas
13 que d'autres.

14 Le racisme est donc une forme de... d'injustice
15 sociale qui conduit à toutes sortes de
16 comportements extrêmes. Ça repose principalement
17 sur l'idée que la valeur d'un humain est moindre
18 que la sienne.

19 Il existe plusieurs sortes, plusieurs formes de
20 racisme: politique, culturel, social, hiérarchique,
21 différentialiste, institutionnel, individuel.

22 Donc, que dit-on et que fait-on du racisme?

23 Encore faut-il décortiquer les situations pour
24 mieux comprendre comment ça agit, parce que ce
25 n'est pas un seul... une seule solution, un seul

1 remède qui permet de répondre à toutes les formes
2 de racisme.

3 Comment s'exprime le racisme?

4 Par des comportements qui désavantagent un
5 individu au détriment d'un autre, par des décisions
6 qui vont à l'encontre des intérêts d'un groupe, par
7 des actions qui légitiment la capacité d'agir des
8 gens, par des choix politiques, des principes
9 d'action qui infériorisent, minorisent les
10 individus ou les groupes, racisme structurel,
11 institutionnel et c'est celui qui, je crois, est le
12 plus difficile à comprendre dans le contexte des
13 services publics parce que à la base, au niveau des
14 services publics, c'est le principe de
15 l'universalité qui est le principe d'action en
16 premier, on veut que toutes les chances soient
17 données également à tous les citoyens. Mais
18 lorsque - et on le verra plus en détail tout à
19 l'heure - lorsque l'égalité est le principe qui
20 nous guide, on crée de nouvelles inégalités.

21 Alors pour poursuivre, comment s'exprime le
22 racisme?

23 Par des mesures qui s'avèrent discriminatoire
24 envers des personnes ou des groupes particuliers,
25 par des dénonciations sur ce que l'on perçoit être

1 notre droit, nos acquis, nos intérêts, par des
2 propos qui visent à réduire et à rabaisser, par
3 l'inaction des leaders et des personnes en autorité
4 devant les situations portées à leur attention. À
5 la base, la volonté première est celle d'effacer,
6 d'invisibiliser, notamment dans le cas des
7 Autochtones.

8 On pourrait rappeler trois (3) cas récents de
9 situations de racisme, particulièrement lourds de
10 sens.

11 Rappelez-vous le dossier de l'Approche commune,
12 projet de... d'entente développé avec les Innus au
13 début des années deux mille (2000). Ce projet, qui
14 est resté à l'étape de l'entente de principe, en
15 deux mille trois (2003), a donné lieu il y a une
16 quinzaine d'années, vous vous rappelez sans doute,
17 à des dénonciations d'une violence incroyable entre
18 les gens proches de la Côte-Nord, où habitaient les
19 Innus concernés, des dénonciations, des situations
20 de racisme, de violence inouïes, et ça ne s'est pas
21 fait il y a cent cinquante (150) ans, ni à cent
22 (100) ans, ça s'est fait il y a moins de quinze
23 (15) ans.

24 Un autre cas assez particulier, c'est celui de
25 l'hôpital inuit dans Villeray à Montréal. Dans le

1 milieu de... de la première décennie des années
2 deux mille (2000), des Inuits ont envisagé de...
3 d'aménager un hôpital dans l'ancien hôpital chinois
4 du quartier de Villeray, et il y a eu une telle
5 manifestation, de telles manifestations - au
6 pluriel - il faut le dire, contre l'installation de
7 cet hôpital inuit contre les... les personnes
8 inuites elles-mêmes, que les instances inuites,
9 après quelque temps, ont renoncé à leur projet,
10 étant eux-mêmes complètement dépassées par...
11 carrément la haine qui avait surgie dans les
12 médias; il y a eu des tracts passés dans les
13 maisons, il y a eu des... des propos désobligeants
14 dans les journaux locaux. Et ça non plus ce n'est
15 pas il y a cent (100) ans, ce n'est pas il y a cent
16 cinquante (150) ans, c'est à nos portes il y a à
17 peine dix (10) ans.

18 Évidemment, le troisième élément des cas
19 probants qu'il faut examiner, la crise de Val-d'Or,
20 ses enjeux, ses acteurs - acteurs au féminin, au
21 masculin, au pluriel - ses défis, ses perspectives.
22 On a vu dans les journaux... on a vu à la
23 télévision, on a vu sur les médias sociaux des
24 sorties incroyables, des propos extrêmement
25 désobligeants, en plus c'était la question des

1 femmes qui était mise en évidence, on en a entendu
2 de toutes les sortes même en milieu universitaire,
3 on a entendu des choses surprenantes.

4 Donc, il s'agit pas de développer tout ces cas
5 pour l'instant, peut-être qu'on aura l'occasion de
6 le faire dans un autre contexte, mais ce qui est en
7 jeu souvent, c'est "on n'en veut pas dans notre
8 espace, dans notre environnement", c'est le
9 syndrome "pas dans ma cour". Dans le cas de
10 l'hôpital juif... l'hôpital juif... - pardon -
11 l'hôpital inuit dans Villeray, c'était clairement
12 ça, "on ne veut pas de ces gens", sans les
13 connaître. Si on avait fait à l'époque une
14 enquête, pour savoir, "mais savez-vous de qui il
15 s'agit? Est-ce que vous savez que ce sont des
16 Inuits?" Je crois qu'il y aurait pas eu de réponse
17 tellement élaborée.

18 Alors encore une fois, dans ce cas-là, il y
19 avait du racisme, mais aussi avec la crise de
20 Val-d'Or, du sexisme qui s'est exprimé.

21 Alors que faire. C'est la question qui est
22 peut-être à la source aussi de cette présente
23 commission: que faire?

24 Comprendre la mise en œuvre du colonialisme et
25 ses effets de diverses natures, déconstruire le

1 régime colonial afin de mieux cerner les
2 applications et les processus. Si on ne fait que
3 dénoncer le colonialisme, quelque part on ne se
4 donne pas les outils pour comprendre comment il a
5 agi profondément, avec quelles séquelles. Et
6 lorsqu'on a déconstruit ce régime colonial, on a
7 entre les mains des éléments pour régénérer les
8 dynamiques d'interaction, les pratiques, les
9 approches, les principes d'action, les nouveaux
10 principes d'action à mettre en évidence.

11 Il faut donc revoir les logiques et les
12 principes qui fondent l'action collective et la vie
13 en commun.

14 Alors, je reprends ce que je disais tout à
15 l'heure, en donnant un peu plus de détails. Si on
16 examine les manifestations du colonialisme sous six
17 (6) angles - je vais les passer
18 rapidement: aliénation territoriale, identité
19 culturelle, sociale économique et politique.

20 Le colonialisme a été une entreprise
21 d'extinction, d'appropriation, de rejet,
22 d'assimilation orchestrée par l'État canadien à
23 travers l'histoire. Alors de manière un peu plus
24 précise maintenant, lorsqu'il était question tout à
25 l'heure d'aliénation territoriale avec la mise en

1 réserve et le refoulement en périphérie, on a
2 changé donc la dynamique entre cette combinaison
3 réserve territoire, on a... on a fait avec la mise
4 en réserve, on a... déterminé sur le territoire des
5 espaces particuliers réservés pour les autochtones,
6 mais enfermés aussi d'une certaine manière, ce qui
7 a transformé leur rapport territoire. Du temps
8 du... du nomadisme avant la mise en réserve, le
9 territoire était... un lieu d'expression, un lieu
10 de vie, un lieu de reconnaissance, et les
11 frontières, les seules frontières qui existaient
12 étaient celles que les groupes pouvaient se donner
13 et souvent ces frontières étaient celles d'un autre
14 groupe qui évoluait dans le même environnement,
15 mais un peu plus loin.

16 La mise en réserve a changé la combinaison du
17 lieu de résidence versus le territoire à exploiter.

18 Par la suite, avec le XX^{ème} siècle, qu'est-ce qui
19 a été consacré avec cette aliénation territoriale?
20 C'est l'opposition aux réserves ville et pendant
21 très longtemps, on a pensé qu'un autochtone et même
22 de l'intérieur des communautés qui quittait sa
23 communauté était un traître, il perdait
24 automatiquement son statut pour les gens,
25 c'est-à-dire même si lui ou elle, cette personne se

1 sentait Indien à l'extérieur, pour beaucoup de gens
2 dans les communautés, la personne n'était plus
3 Autochtone. Donc on a créé à l'intérieur même des
4 groupes des oppositions et ses oppositions
5 perdurent encore souvent aujourd'hui. On dit
6 toujours "ah, le milieu naturel des Autochtones
7 c'est la réserve". Mais le milieu naturel des
8 Autochtones aujourd'hui, c'est aussi la ville. Je
9 ne dis pas que c'est seulement la ville, je dis que
10 c'est dans une combinaison, un agencement
11 particulier entre la communauté sur territoire...
12 la communauté territoriale et la communauté en
13 ville qu'on pourrait voir des transformations dans
14 l'avenir.

15 Cette aliénation territoriale a aussi instauré
16 de nouveaux itinéraires, de nouvelles façons de se
17 déplacer, de nouvelles façons d'interagir avec
18 d'autres groupes, de nouvelles façons de
19 s'approvisionner. Elle a engendré une nouvelle
20 géographie, un nouveau partage des espaces et
21 là-dessus, je pourrais dire que je ne mets en
22 évidence pour l'instant que quelques éléments.

23 Si on regarde du côté de l'aliénation culturelle
24 avec l'évangélisation, les pensionnats, on a mis un
25 frein aux pratiques et compétences locales et

1 familiales en éducation. Nous avons permis
2 l'acquisition de nouveaux apprentissages, mais sans
3 nécessairement que ces apprentissages aient des
4 liens avec ce qu'il y avait avant. On a interrompu
5 la transmission intergénérationnelle des savoirs et
6 on a porté atteinte et profondément à la fierté
7 culturelle.

8 Du côté de l'aliénation identitaire avec un
9 régime de citoyenneté à plusieurs vitesses, le fait
10 qu'on perde son statut dans de telles
11 circonstances, qu'on le perde par mariage lorsqu'on
12 est une femme, etc., on a modifié l'appartenance à
13 la famille et au groupe, on a fait en sorte que
14 l'identité des personnes soit définie de
15 l'extérieur. Ce que vous reconnaissiez auparavant
16 comme faisant partie de votre banc ce n'était plus
17 suffisant, maintenant s'ajoutaient des... des
18 mécanismes qui définissaient le statut de
19 l'extérieur du monde autochtone.

20 On a hiérarchisé les statuts et les rôles en
21 mettant de l'avant et on l'a ramené, ce matin
22 aussi, le statut des hommes prioritaires sur le
23 statut des femmes et on a donc transformé l'accès
24 aux biens et au patrimoine.

25 La perte de statut pour les femmes,

1 tranquille­ment a amené ces femmes à quitter, les a
2 obligées à quitter leur communauté. Mais il n'y a
3 pas que ça qui est en jeu. C'est qu'en quittant
4 leur communauté, elles étaient privées de leur
5 patrimoine familial, elles étaient privées des
6 biens de leur famille auxquels elles auraient pu
7 avoir accès.

8 Donc, ce n'est pas seulement une question de
9 statut, c'est aussi une question d'héritage.
10 Hériter de la terre, hériter de... d'espaces
11 particuliers, coupure avec les sites sacrés,
12 coupure avec la terre de ses ancêtres, etc., etc.

13 Donc on voit - et ce ne sont que quelques
14 exemples - encore une fois à quel point ces formes
15 de dépossession ont joué et si on ne sait pas
16 comment elles ont joué, comment elles se sont
17 incarnées, il est très difficile de pouvoir les
18 réparer.

19 Même chose avec l'aliénation sociale. On a
20 transformé l'organisation sociale, on a détruit
21 beaucoup de familles et instauré des ruptures dans
22 les filiations. Si votre sœur marie un
23 non-Autochtone, vous perdez de vue votre sœur
24 lorsqu'elle quitte la communauté. Et lorsqu'elle
25 s'en va en ville, puisqu'elle ne peut plus vivre

1 sur la réserve et que vous avez déjà cette... dans
2 la tête l'idée que, si elle a quitté, elle n'est
3 plus Autochtone, vous perdez un sens familial très
4 important. Et ça c'est très important de s'en
5 rappeler. Il y a donc un frein sur le plan social,
6 au mécanisme de régulation interne.

7 On a bien sûr valorisé la filiation paternelle
8 et on a porté atteinte à la cohésion et au mode
9 d'interaction en vertu desquels un groupe peut
10 agir, fonctionner, répondre à ses premiers besoins
11 alimentaires, sociaux, matériels, éducatifs etc.

12 Continuons avec l'aliénation
13 économique: transformation de l'économie de
14 subsistance, transformation des modalités de
15 l'approvisionnement.

16 Il y a eu une perte de compétence et de savoir
17 relatif au territoire qui s'est instaurée. On a
18 transformé les pratiques de récolte, vous ne
19 récoltez plus avec les mêmes objectifs, avec les
20 mêmes fins. La finalité de la récolte des
21 ressources fauniques a changé et encore une fois,
22 on a vu l'émergence de nouveaux agencements entre
23 les rôles des hommes et des femmes.

24 Auparavant, il y avait une complémentarité
25 évidente avec des... des connaissances, des

1 expertises propres aux femmes, avec des
2 connaissances, des expertises propres aux hommes,
3 mais c'est la combinaison de ces expertises-là qui
4 permettait, qui assurait un certain équilibre.
5 Lorsque vous dérangez cet équilibre et que certains
6 savoirs ou certaines compétences sont... deviennent
7 prioritaires par rapport à d'autres, vous changez
8 leur rôle, l'ordre des choses.

9 Et finalement l'aliénation politique, avec
10 l'imposition d'un mode de chefferie, celui qui
11 découle de la Loi sur les indiens, soit donc un
12 mode de gestion beaucoup plus hiérarchique et
13 autoritaire et beaucoup plus linéaire que ce qu'on
14 avait l'habitude de voir. Les qualités de leader
15 étaient désormais liées à de nouvelles compétences.
16 Pendant plusieurs décennies, qui était le leader
17 dans une bande? C'est celui qui pouvait parler
18 anglais ou français, pour interagir avec
19 l'extérieur.

20 Donc avec le temps, on a changé les compétences
21 en vertu desquelles on pouvait devenir leader. On
22 a créé de nouveaux corpus de règles pour
23 fonctionner, en vertu de la Loi sur les indiens et
24 on a institutionnalisé les relations avec le monde
25 extérieur. Puisque à partir du moment où on a

1 implanté une nouvelle administration
2 gouvernementale, vous ne... vous n'avez pas
3 seulement une gouvernance interne, vous avez aussi
4 une gouvernance externe. Alors un peu pour imaginer
5 cette... ces éléments d'information qu'on vient
6 d'échanger, regardons d'un côté la nature, la
7 portée, le rôle du colonialisme basé sur le
8 principe... les principes d'action. Je parle de...
9 je parlais tout à l'heure comment c'est important
10 de... de parler des logiques et des principes
11 d'action, mais les principes d'action qui
12 ont contribué au déploiement du colonialisme, ce
13 sont l'effacement, l'extinction,
14 l'invisibilisation, il y a aucun doute là-dessus.

15 Qu'est-ce que ça a engendré avec le temps? Les
16 inégalités, les iniquités, du racisme individuel,
17 du racisme social et du racisme structurel.

18 Qu'est-ce que tout ça a engendré? D'énormes
19 traumatismes intergénérationnels.

20 Il faut voir comment le colonialisme a agi,
21 comment il s'est implanté, pour être capable
22 d'apporter des réponses éventuellement.

23 Alors quels sont les effets durables du
24 colonialisme aujourd'hui?

25 Les écarts dans les conditions de santé, dans

1 les conditions d'existence. Je l'ai abordé tout à
2 l'heure en vous donnant quelques pistes, quelques
3 chiffres, quelques constats. Les préjudices causés
4 aux familles, aux femmes, aux enfants, les
5 stérilisations forcées dont la professeur Basile a
6 parlé ce matin, le cas de Sixties Scoop... le
7 Sixties Scoop, il n'y a pas si longtemps là, les
8 années soixante (60), soixante-dix (70),
9 quatre-vingt (80), la surreprésentation des
10 Autochtones dans les prisons, parmi les effets
11 durables du colonialisme, l'incidence de la
12 violence, la surreprésentation des Autochtones
13 parmi la population itinérante... pardon,
14 l'incidence de la violence dans les villes, dans
15 les communautés et aujourd'hui, dans les travaux
16 qui... concernent les déterminants autochtones en
17 matière de santé, les déterminants sociaux,
18 notamment, on considère l'oppression comme étant un
19 déterminant social majeur.

20 Alors qu'est-ce qui est à l'œuvre aujourd'hui
21 avec ce qui s'est passé à Val-d'Or?

22 Avec ce que vous entendez sans doute à la
23 commission depuis le début de... des audiences, on
24 constate une méconnaissance, une ignorance de
25 l'histoire et de ses impacts durables et

1 contemporains, on constate des comportements, des
2 pratiques discriminatoires faute de cadre de
3 référence et de répertoires de connaissances
4 adéquates.

5 De mon point de vue, c'est évident, et bien
6 souvent, les... les comportements des intervenants
7 dans différents domaines dans le réseau de la
8 santé, dans le réseau de l'éducation, bien sûr on
9 peut lire ces comportements comme étant
10 discriminatoires. Mais ce que je constate en
11 fréquentant ces... personnes, en m'intéressant
12 aussi à ce qu'elles font, c'est une impuissance
13 considérable et s'il y a une impuissance, c'est que
14 les cadres de référence, les outils, les moyens qui
15 permettraient de déployer d'autres façons de faire
16 sont inexistants pour la plupart. Ce qui est à
17 l'œuvre aujourd'hui, c'est aussi le piège de
18 l'universel, l'offre de service basée sur des
19 déterminants, des indicateurs qui ne reflètent pas
20 les réalités, enjeux, trajectoires et valeurs
21 autochtones.

22 Autre question à se poser c'est: qui est
23 habilité à répondre aux besoins de la population
24 autochtone, sinon la population autochtone
25 elle-même?

1 Ce qui est à l'œuvre c'est aussi notre rapport à
2 l'autre, qui est différent de nous, mais c'est
3 aussi notre refus assez constant de la différence.
4 Donc, cette impuissance, cette résistance
5 institutionnelle, qui donne lieu, finalement, à des
6 formes nouvelles d'assimilation, un peu... presque
7 néocolonialisme dans certains cas, sous couvert
8 d'intégration, d'intrusion.

9 Les termes qu'on entend le plus dans... dans les
10 services publics c'est, "on veut intégrer... on
11 veut intégrer les Autochtones, on veut... on veut
12 les inclure". Mais à quel prix? Est-ce que c'est
13 pour en faire - comme je le disais tout à l'heure -
14 de pâles reflets de nous-mêmes? Ou si c'est pour
15 reconnaître leur spécificité et leur différence?

16 Alors si je reprends rapidement le petit
17 graphique que j'avais tout à l'heure, le rôle du
18 colonialisme dans la construction des inégalités en
19 santé, en éducation, en justice, en employabilité,
20 ce que ça a amené les principes d'action, le
21 traumatisme intergénérationnel. Mais l'occasion de
22 cette commission c'est l'occasion d'une rupture
23 avec ça et s'il y a rupture, c'est qu'il faut
24 reconstruire quelque chose. Et j'ai identifié cinq
25 (5) principes qui me semblent être à la base de

1 cette reconstruction... reconstitution et
2 régénération. Le mot "régénération" est important
3 parce qu'il... il est lié à l'idée que des...
4 principes de base, des valeurs sont toujours
5 latents, sont toujours présents, et qu'on pourrait
6 s'appuyer sur ces principes, ces valeurs, ces
7 mécanismes internes pour rebâtir quelque chose dans
8 la relation Autochtone non-Autochtone.

9 J'ai identifié donc cinq (5) éléments de
10 l'équation qu'il faut examiner plus en détail: la
11 reconnaissance, la différence, l'équité, la
12 réconciliation, l'autodétermination.

13 On parle beaucoup, vous le savez, de
14 réconciliation, c'est même le deuxième terme de la
15 commission... du nom de la commission, mais la
16 réconciliation ne peut pas se faire toute seule,
17 elle ne peut pas se faire sans qu'il y ait
18 reconnaissance, elle ne peut pas se faire s'il n'y
19 a pas constat d'une différence qui existe, elle ne
20 peut pas se faire si on ne réfléchit pas à l'équité
21 et je dirais, elle ne peut pas se faire s'il n'y a
22 pas égalité homme et femme. Il n'y aura pas de
23 réconciliation s'il n'y a pas d'équité et d'égalité
24 homme femme.

25 Et vous savez, dans les travaux de l'ONU, des

1 Nations Unies à l'heure actuelle, on a réussi à
2 identifier dans plusieurs pays le niveau de
3 démocratie atteint, et les sociétés qui atteignent
4 un certain niveau de démocratie dans les pays
5 d'Afrique, par exemple, ou en Amérique du Sud sont
6 les sociétés qui basent leur action sur l'égalité
7 homme femme. Donc l'égalité homme femme est
8 constitutive de la démocratie contemporaine. Mais
9 il faut faire attention, c'est pour ça que j'ai mis
10 un petit signal sur le... le Powerpoint, tous ces
11 termes, adaptation, assimilation, inclusion, il
12 faut faire attention de ne pas créer du
13 néocolonialisme, ce néocolonialisme dont on parle
14 aujourd'hui en termes de colonialité, c'est-à-dire
15 ce n'est pas dans le colonialisme première manière
16 qui est à l'œuvre, mais ses effets durables qui
17 font que la colonialité est toujours présente de
18 nos jours.

19 Alors si on prend chacun de ces ... chacune de
20 ces clés, je disais au début de ma présentation il
21 y a des clés, c'est le travail que je peux faire
22 comme anthropologue, c'est d'identifier les clés
23 qui nous permettent d'ouvrir peut-être certaines
24 serrures ou de dénouer certaines impasses.

25 La reconnaissance, de quoi s'agit-il? Qu'il y a

1 des mécanismes de régulation sociale qui sont à
2 l'œuvre; qu'il y a des modes de socialisation dans
3 les sociétés autochtones.

4 Il faut se poser la question des structures
5 sociales, comment se construisent les relations
6 entre les gens, les familles? Qu'est-ce que la
7 communauté? On en parle sans arrêt de la
8 communauté, de la même manière qu'on peut parler
9 aujourd'hui de la communauté de personnes dans un
10 quartier de la Ville de Montréal, par exemple, ou
11 d'une métropole quelconque, ça n'a rien à voir. La
12 communauté qui est formée dans un quartier
13 montréalais est une communauté formée de gens de
14 différentes origines qui n'ont pas
15 nécessairement... qui ne partagent pas
16 nécessairement une histoire commune et cette
17 histoire commune qui fonde la communauté
18 aujourd'hui, c'est-à-dire ces bandes indiennes que
19 l'on... qui se sont installées... qu'on a installé
20 sur des réserves, des espaces de terres délimités
21 et qui forment une communauté je dirais organique,
22 alors que la communauté que l'on crée dans un
23 milieu... dans un quartier est beaucoup plus
24 mécanique dans le sens où le fait de partager un
25 espace commun vous donne, vous procure une sorte

1 d'affiliation, d'appartenance à une communauté,
2 alors que une communauté autochtone c'est bien plus
3 qu'une question d'espace, c'est une question
4 d'héritage, c'est une question d'histoire, c'est
5 une question de partage, c'est une question de
6 famille.

7 Alors, il faut absolument s'interroger sur ce
8 que veut dire "la communauté autochtone", et si
9 maintenant vous la déplacez en ville, que devient
10 la communauté autochtone urbaine aujourd'hui?
11 Quels sont ces caractéristiques par rapport à la
12 communauté X qui s'installe aussi dans la même
13 ville, qui se crée dans la même ville? Il faut se
14 poser ces questions. La reconnaissance, le
15 principe de reconnaissance nous amène à nous poser
16 ces questions-là. Il faut aussi savoir en termes
17 de... d'information, que des systèmes de
18 connaissances autonomes existent en milieu
19 autochtone et que ces systèmes de savoir sont
20 opérants, opérants dans le sens où ils existent
21 toujours.

22 On a souvent tendance, lorsque l'on parle des
23 savoirs des Autochtones, à imaginer une série
24 d'informations déconnectées les unes des autres.
25 Mais en fait, à l'instar des... de nos propres

1 systèmes de connaissance dans différentes
2 disciplines, ce sont des systèmes organisés et
3 souvent, la réponse à des problématiques sociales
4 majeures peut se trouver dans cette... ces corpus
5 de savoirs, des systèmes organisés, et dans l'étude
6 dont je parlais précédemment auprès de mille (1000)
7 personnes, dans douze (12) villes au Québec, on
8 s'est également intéressé au savoir traditionnel
9 détenu par ses personnes. Quatre-vingt-deux pour
10 cent (82 %), presque quatre-vingt-trois pour cent
11 (83 %) de personnes que vous rencontrez, hommes et
12 femmes de différents âges, dans différentes villes
13 ont affirmé détenir des savoirs traditionnels qu'on
14 a évidemment caractérisés en plusieurs formes.

15 Dans la... dans le cas des populations
16 itinérantes, par exemple, d'avoir recours à ces
17 compétences, à ces savoirs pourrait apporter des
18 solutions beaucoup plus rapidement qu'on pense en
19 général, parce que c'est quelque chose de
20 spécifique, parce que c'est quelque chose qui,
21 d'abord, doit être reconnu, ce ne sont pas comme je
22 le disais quelques informations à gauche à droite
23 ou une opinion ou... non, ce sont des systèmes de
24 savoir opérants qui sont partagés par les groupes
25 autochtones et sur lesquels on peut baser

1 différentes actions.

2 Il y a aussi, toujours au niveau de la
3 reconnaissance, ce besoin de reconnaître les
4 expertises et les expériences des... personnes
5 autochtones elles-mêmes, de ne pas juger, de ne pas
6 rejeter ces expériences parce qu'on n'en comprend
7 pas par exemple la finalité, ou parce que ça nous
8 amène en dehors de notre... champ de confort à
9 nous.

10 Alors, les sociétés autochtones comportent des
11 cultures à part entière et elles ont des formes de
12 gouvernance légitimes. Donc le premier élément, le
13 premier thème de l'équation de la régénérescence,
14 disons reconnaissance, si on va du côté de la... du
15 deuxième thème, enfin de la différence.

16 Qu'est-ce qui distingue une personne autochtone
17 diabétique d'une personne québécoise diabétique?
18 Ce sont des questions qu'il faut se poser.

19 On a tendance, si on voit la maladie, à dire
20 "c'est pareil", mais quand vous savez qu'en milieu
21 autochtone, comme je l'ai énoncé plutôt, que
22 l'incidence du diabète qui est lié souvent à
23 l'alimentation, le diabète de type 2, à cause des
24 difficultés d'approvisionnement, à cause de
25 l'insécurité alimentaire, à cause de d'autres...

1 d'autres modes d'approvisionnement qui ont changé
2 avec le temps, avec... l'accessibilité au gibier
3 qui est de plus en plus difficile... quand vous
4 examinez tout ça, vous vous rendez compte qu'une
5 personne autochtone qui est diabétique est très
6 différente d'une personne québécoise diabétique et
7 c'est là qu'au niveau des services publics en
8 santé, vous avez des... des questions à vous poser
9 pour répondre adéquatement aux besoins de la
10 personne.

11 Môme chose: qu'est-ce qui distingue une personne
12 autochtone en situation d'itinérance d'une personne
13 québécoise en situation d'itinérance?

14 on a tendance à dire, avec l'itinérance, "oh, il y
15 a de l'alcoolisme, il y a de la détresse
16 psychologique, des problèmes de santé mentale" et
17 effectivement, lorsqu'on s'attarde à ces... à ces
18 éléments conjoncturels, la détresse n'a pas de
19 culture, dans le sens où elle est... elle peut être
20 présente dans n'importe laquelle culture du monde,
21 l'alcoolisme aussi, les problèmes de toxicomanie.
22 Mais quand on commence à s'intéresser au parcours
23 de ces personnes, à ce qui les a amenées en
24 situation d'itinérance, on se rend compte que c'est
25 fort différent de ce qui a amené une personne

1 québécoise en situation d'itinérance, on se rend
2 compte également que la personne autochtone, bien
3 souvent, est... On l'a étudié aussi, on termine
4 dans ces semaines-ci deux enquêtes sur
5 l'itinérance, une à Montréal et Val-d'Or et on se
6 rend compte que ce qui a amené la personne
7 autochtone en situation d'itinérance, c'est fort
8 différent de ce qui amène une personne québécoise.
9 D'abord, ne serait-ce que par l'intensité des
10 problématiques, le cumul des problématiques.

11 Deuxièmement, la manière dont la personne
12 autochtone vit l'itinérance, c'est aussi différent
13 d'une personne québécoise en situation
14 d'itinérance. Par exemple, l'itinérance chez une
15 personne autochtone... une personne québécoise,
16 généralement un homme, c'est quelque chose de très
17 individuel. On a l'impression... on parle souvent
18 des itinérants comme des individus isolés qui sont
19 en rupture, évidemment, ou en désaffiliation avec
20 leur milieu. Les personnes autochtones que nous
21 avons rencontrées avec lesquelles nous avons
22 travaillé, il se développe une... une communauté
23 familiale dans certains cas, vous pouvez retrouver
24 à Montréal, par exemple, on l'a vu, des groupes de
25 personnes pouvant itinérante, dans lesquels il y a

1 quinze (15) personnes de même famille: Cousins,
2 frères, sœurs. À partir de là, ce n'est plus du
3 tout la même logique de la personne itinérante
4 qu'on voit seule dans la rue. Il y a là quelque
5 chose de particulier, il y a un effet de groupe
6 particulier.

7 Alors, si on constate ces différences-là, le
8 parcours qui amène les gens en situation
9 d'itinérance, ça veut dire que la réponse à offrir
10 doit être différente. Si on essaie de...
11 d'apporter de la réponse qu'on donnerait à
12 n'importe quelle personne, on perd de vue les
13 caractéristiques qui se développent lorsqu'il
14 s'agit de personnes autochtones, mais en plus, on
15 se prive d'outils de réponse qui pourraient être
16 beaucoup mieux adaptés. Alors ce n'est qu'un
17 exemple et on pourrait faire plusieurs exemples
18 comme ça, il y a des différences de fond, les
19 services. Les réponses doivent donc être
20 différentes.

21 On se pose également la question de savoir si
22 les Autochtones sont des Québécoises, des
23 Québécoises comme les autres? Mais non, parce
24 qu'ils partagent un passé colonial, un présent avec
25 lequel ils sont obligés de composer, qui contient

1 des effets durables des séquelles des politiques
2 coloniales. Donc il faut absolument constater,
3 comprendre cette différence.

4 Et ce qu'on entend aussi au niveau de la
5 différence, c'est "les Autochtones des villes ne
6 sont plus de vrais Autochtones", et on l'entend à
7 la fois dans les services publics, souvent en
8 disant mais pourquoi est-ce qu'on ferait la
9 différence? Les vrais Autochtones, s'il y en a des
10 vrais, se retrouvent dans les communautés et plus
11 dans les villes?

12 Alors toutes ces situations qu'il faudrait
13 documenter nous amènent à nous interroger sur la
14 nature des services à offrir.

15 Avons-nous la même histoire, les mêmes
16 héritages, les mêmes bagages culturels, les mêmes
17 valeurs? Non, nous ne les avons pas. Donc si nous
18 basons l'offre de services publics sur les mêmes
19 valeurs que la société québécoise, tout ce que nous
20 ferons sera de reproduire encore une fois des
21 inégalités. Alors, c'était pour le deuxième thème
22 de l'équation.

23 Maintenant, le troisième thème: l'équité.

24 On l'a vu, les écarts en matière de santé non
25 seulement sont présents, mais les écarts en matière

1 de santé ont augmenté depuis vingt (20) ans et
2 pourtant depuis vingt (20) ans, il y a jamais eu
3 autant de... d'investissements au niveau des
4 politiques publiques. C'est donc qu'il y a quelque
5 chose quelque part qui ne fonctionne pas.

6 En Australie, vers deux mille six (2006), le
7 gouvernement australien a reconnu qu'il contribuait
8 directement aux écarts en matière de santé de la
9 population aborigène par ses politiques publiques,
10 il l'a reconnu officiellement et à partir de là,
11 s'est enclenché un autre... programme de... de
12 transformation des services publics, donc il y a
13 des... des pratiques ou des décisions qui ont été
14 prises ailleurs dont on peut s'inspirer.

15 Le poids des maladies chroniques, il n'est pas
16 du tout le même, on dit que d'ici quinze (15) ans,
17 un Autochtone sur deux (2) sera diabétique. Un
18 Autochtone, c'est cinquante pour cent (50 %) de la
19 population. Ce n'est pas un problème de maladie
20 chronique, c'est une épidémie.

21 Les risques élevés pour les enfants de vivre
22 dans la pauvreté.

23 Ici, on parle d'équité, comment arriver à offrir
24 aux enfants les meilleures conditions possibles
25 pour s'épanouir. Le décrochage scolaire, on le

1 voit avec les statistiques, l'espérance de vie
2 moindre, tout ça parce qu'en général quand l'on
3 parle du décrochage scolaire ou de la pauvreté,
4 notre discours nous amène souvent à dire, "on veut
5 donner aux Autochtones les mêmes chances que l'on
6 donne à la société québécoise. On veut qu'il y ait
7 égalité, mais égalité ne suffit pas, ça prend une
8 équité. Voici pourquoi les politiques d'égalité
9 peuvent engendrer de nouvelles inégalités.

10 Si vous examinez ce petit dessin, vous voyez
11 très bien que par égalité, on donne à trois (3)
12 personnes différentes la même petite boîte pour
13 réussir à regarder le match de baseball, mais de
14 cette manière, vous avez quelqu'un qui, même avec
15 une boîte égale aux autres, n'arrive pas à voir la
16 partie de baseball. C'est très simple, c'est que,
17 parfois, lorsqu'on est dans une approche plutôt
18 d'équité, ça prend un effort supplémentaire pour
19 permettre à tous d'avoir les mêmes chances et que,
20 dans ce cas-là, bien, il y a une personne qui,
21 effectivement, la première personne, boîte ou bas
22 boîte, la personne voit très bien. Et c'est ce qui
23 fait que, en général, lorsqu'il est question des
24 Autochtones, on se dit, bien, on veut pas leur
25 donner quelque chose de plus parce que ça va nous

1 en enlever à nous. Mais nous avons déjà
2 énormément. Alors, il faut se poser la
3 question: ces politiques d'égalité, on veut que
4 tout le monde soit égal, mais si on ne fait pas
5 attention, si elles ne sont pas assorties d'équité,
6 on crée de nouvelles inégalités.

7 Il y a beaucoup de travaux qui ont été faits sur
8 ce piège de l'égalité des chances notamment par
9 l'économiste Indien... de l'Inde, Amartya Sen, Prix
10 Nobel d'économie en quatre-vingt-dix-huit ('98), et
11 qui a démontré justement que l'égalité des chances
12 et les politiques démocratiques contemporaines
13 modernes, les sociétés... des principales sociétés
14 du monde qui mettaient de l'avant ce principe de
15 l'égalité des chances créaient à leur tour des
16 inégalités. C'est un principe de base pourtant de
17 la démocratie moderne, mais on ne dit pas quel est
18 le point de départ de cette égalité.

19 Quand on fait abstraction des héritages de
20 l'histoire, on nie les effets durables et
21 pernicieux des travers du passé, disons du
22 colonialisme. La non-discrimination devient une
23 discrimination et on le verra tout à l'heure, dans
24 beaucoup de services publics, la réponse des gens
25 c'est de dire, "non, moi je fais rien de spécial

1 pour les Autochtones parce que je ne discrimine
2 personne". Mais la non-discrimination devient une
3 autre forme de discrimination et cela amène...
4 - oups... va plus vite que moi - cela amène des
5 freins institutionnels à la liberté d'agir et
6 d'accomplir. "Pas de discrimination, pour moi tout
7 le monde est pareil", je l'entends régulièrement,
8 mais non, tout le monde n'est pas pareil.

9 Finalement, le quatrième élément, avec la
10 réconciliation: les appels à l'action de la
11 commission de vérité et réconciliation.

12 Vous le savez, mais ces appels à l'action
13 prennent plusieurs formes. Des initiatives de
14 rapprochement, il en existe, il y a des prises de
15 parole publiques, de plus en plus, on tente de
16 renouveler des relations, on développe la
17 connaissance sous toutes ses formes à toutes les
18 étapes de la vie, c'est ce qu'on appelle
19 "l'éducation continue", dans notre jargon, ou
20 "l'apprentissage tout au long de la vie" en
21 contexte autochtone. On amène aussi tranquillement
22 à implanter... on arrive à implanter tranquillement
23 cette démarche de sécurisation culturelle qui va
24 permettre... qui permettrait la réduction des
25 préjudices corporels et surtout une forme de

1 médiation. Un exemple de ça c'est la Marche
2 Gabriel commanda, qui en était à sa dix-septième ou
3 dix-huitième audition cette année, qui a commencé
4 tout simplement en deux mille deux (2002), je
5 crois, deux mille un (2001), par une offre du
6 Centre d'amitié autochtone aux citoyens de la Ville
7 de Val-d'Or de partager quelque chose en commun.
8 Après dix-sept (17) édition, je crois, ce sont des
9 milliers de personnes qui se rencontrent chaque
10 année. Voilà une manifestation bien avant la
11 lettre de ce que peut être la réconciliation.

12 Maintenant, la sécurisation sociale comme
13 élément de cette réconciliation possible et ça sera
14 là la présentation plus détaillée que je ferais par
15 la suite. Donc je vais passer très, très
16 rapidement pour l'instant, une démarche de justice
17 sociale et de réconciliation.

18 Finalement, le cinquième thème de l'équation, je
19 dirais, qui... sur laquelle équation peut... on
20 peut... entretenir des espoirs avec la commission
21 mais aussi avec ce qui se développe tranquillement
22 aussi à l'intérieur des services publics. Il y a
23 une ouverture pour certaines choses, il y a
24 quelques cas exemplaires, mais d'abord, cette
25 autodétermination se vérifie dans l'existence de

1 partenariats paritaires et constructifs. Il s'agit
2 pas simplement de la part du réseau québécois en
3 santé, en éducation de dire, "bien, maintenant nous
4 allons faire attention aux soins que nous
5 faisons... que nous apportons aux personnes
6 autochtones", ce n'est pas suffisant, il faut qu'il
7 y ait en amont des partenariats constructifs,
8 effectifs, qui impliquent les acteurs
9 institutionnels du réseau... des réseaux québécois
10 et les acteurs institutionnels du monde autochtone.
11 C'est d'abord là que doit... que doivent se prendre
12 les décisions, que doivent se définir les
13 orientations. Il faut que des processus de prise
14 de décisions se mettent en place et qu'ils soient
15 équitables. Il faut que les droits et les
16 revendications des groupes autochtones soient
17 reconnus. Il faut prendre acte des enjeux
18 systémiques et on a le bel exemple avec les femmes,
19 et surtout reconnaître la légitimité des instances
20 autochtones qui œuvrent déjà en matière de services
21 publics. Il faut entre... autrement dit,
22 reconnaître la nouvelle modernité autochtone, et il
23 y a énormément d'outils juridiques nationaux et
24 internationaux qui peuvent nous servir de base. Et
25 je pense tout simplement à la déclaration des

1 Nations Unies sur les droits des peuples
2 autochtones qui devrait... qui devrait toujours
3 être présente quelque part dans les initiatives qui
4 sont prises.

5 Alors, si on veut renverser la machine
6 systémique, ce racisme dont on parle de différentes
7 manières, sans aucun doute il faut passer par
8 l'éducation, celle des Autochtones, celle des
9 Québécois et Québécoises. Il faut mettre en avant
10 des campagnes d'information, de formation, de
11 rapprochement. Il faut développer les politiques
12 des programmes et des initiatives qui reposent et
13 reflètent les approches perspectives, valeurs et
14 principes des Premières Nations, des Inuits. Il
15 faut que les médias qui jouent pleinement leur rôle
16 d'information et de communication présentent des
17 lectures respectueuses de la réalité. Il faut
18 aussi que les chercheurs contribuent à documenter
19 les réalités autochtones et à former les acteurs de
20 demain et, parmi les chercheurs, il y a
21 tranquillement mais de plus en plus de chercheurs
22 autochtones.

23 Alors quand on examine globalement - pour
24 terminer cette deuxième partie - le racisme, le
25 sexisme, les discriminations, le paternalisme...

1 Pourquoi j'ai rajouté paternalisme? Parce que
2 c'est très facile d'avoir mauvaise conscience et de
3 développer des comportements pour - entre
4 guillemets - "aider les Autochtones", un peu par
5 charité, "oh, ils ne peuvent pas s'aider
6 eux-mêmes". Mais ça c'est du paternalisme et c'est
7 pas loin de... d'amener tranquillement des formes
8 de discrimination, même si le paternalisme qui fait
9 souvent appel à ces... à ces constats que, "non, je
10 ne discrimine personne, tout le monde est égal pour
11 moi".

12 Non, tout le monde n'est pas égal. Non, les
13 Autochtones n'ont pas le même parcours. Il faut
14 donc repenser la manière de définir les politiques,
15 les programmes, il faut des mesures particulières,
16 il faut prendre acte de ces différences.

17 Parlons-en, en termes de différenciation, une
18 différenciation qui est importante, sinon on
19 continue d'exclure, on continue d'avoir des
20 comportements sexistes et, je le rappelle, sexiste
21 en contexte autochtone c'est déjà dire racisme et
22 colonialisme.

23 Les femmes autochtones sont triplement affectées
24 par les situations de discrimination de manière
25 générale.

1 Et pourquoi faut-il parler de tout ça
2 maintenant? Parce que les conditions de vie et de
3 santé des Autochtones se sont détériorées ces
4 dernières années, bien que l'on constate une
5 présence publique plus grande des Autochtones dans
6 la sphère publique en général, dans les médias.
7 Parallèlement, on voit une augmentation de la
8 discrimination. C'est aussi le constat qu'il faut
9 faire, la faillite des politiques publiques de
10 facture néolibérale et universaliste, qui comporte
11 souvent une charge morale et culpabilisante. Et
12 c'est aussi parce que maintenant on fait face aux
13 effets pervers de l'austérité sur les services
14 offerts à la population autochtone, il y a une plus
15 grande compétition pour les enveloppes financières,
16 et si l'austérité a amené des... des difficultés
17 dans la société québécoise, notamment au niveau des
18 organismes communautaires ou dans des domaines de
19 service sociaux, de services publics, imaginez à
20 quel point avec tout ça, l'austérité a pu jouer
21 dans les services offerts à la population
22 autochtone? Ce n'est jamais la même chose. C'est
23 toujours plus complexe lorsqu'on fait face à de
24 l'austérité, on vient couper des services offerts à
25 la population autochtone qui est déjà en manque de

1 services adaptés à leurs réalités, des services qui
2 rendent justice à leur parcours, à leur
3 trajectoire, et c'est de cette façon que l'on
4 pourrait construire une nouvelle démocratie.

5 Voilà, c'est la fin de cette deuxième partie.

6 Merci beaucoup.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Alors, je comprends qu'un... dans dix (10), quinze
9 (15) minutes...

10 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

11 Je vais suggérer une quinzaine de minutes, Monsieur
12 le Commissaire. Donc reprise à trois heures
13 quarante-cinq (15 h 45).

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Merci encore, Madame Lévesque, et on se voit dans
16 quelques minutes.

17 **LA GREFFIÈRE :**

18 Veuillez vous lever. Ajournement pour quinze (15)
19 minutes.

20 SUSPENSION

21 -----

22 REPRISE

23 **LA GREFFIÈRE :**

24 Silence, veuillez vous lever, la Commission reprend
25 ses audiences. Veuillez vous asseoir.

1 **LE COMMISSAIRE :**

2 Alors rebonjour Madame Lévesque. On poursuit. on
3 vous écoute attentivement.

4 **Mme CAROLE LÉVESQUE :**

5 Merci. Avec la troisième partie de cette
6 présentation, depuis le début, j'ai beaucoup parlé
7 de sécurisation culturelle, mais je pense que c'est
8 important d'aller voir un peu plus dans le détail
9 de quoi il s'agit exactement.

10 J'ai intitulé cette troisième partie: la
11 sécurisation culturelle, moteur de changement
12 social.

13 Il y a effectivement énormément de potentiel à
14 cette démarche, bien sûr, on va avoir un peu
15 l'histoire et le déploiement, mais la situation au
16 Québec, pour la situation du Québec, il faudrait
17 développer des... des modalités spécifiques au
18 Québec. Mais dans l'ensemble, le portrait que je
19 peux en faire maintenant devrait déjà nous donner
20 des pistes intéressantes.

21 Alors, quand on parle de sécurisation
22 culturelle, en anglais, *cultural safety*, il y a des
23 questions, évidemment, qui se posent d'entrée de
24 jeu: d'abord qu'est-ce que c'est, la sécurisation
25 culturelle? Comment développe-t-on la sécurisation

1 culturelle? Qui est concerné par la sécurisation
2 culturelle? En quoi cette démarche diffère-t-elle
3 d'autres démarches destinées à améliorer la qualité
4 de vie de la population autochtone? Et pourquoi
5 est-ce nécessaire aujourd'hui de parler de
6 sécurisation culturelle?

7 Alors, on va essayer de répondre à toutes ces
8 questions, et d'abord se demander comment agir,
9 comment mettre en œuvre la sécurisation culturelle.
10 Alors, ça prend des connaissances et des
11 informations, ça prend des compétences, des
12 pratiques, des actions, ça prend une vision et une
13 compréhension et ça prend des principes et des
14 valeurs sur lesquelles peuvent reposer justement
15 une démarche de sécurisation culturelle.

16 Donc, on voit tout de suite que la sécurisation
17 culturelle n'est pas simplement un geste posé,
18 n'est pas simplement une action à court terme, un
19 acte médical ou un acte éducatif, on voit tout de
20 suite qu'il faut des connaissances, mais aussi des
21 compétences inscrites dans une vision, une
22 compréhension des réalités et au-delà, des
23 principes et des valeurs sur lesquels on doit se
24 reposer pour développer une démarche de
25 sécurisation culturelle.

1 Alors, il faut déjà savoir que la sécurisation
2 culturelle est une notion qui a été développée en
3 Nouvelle-Zélande dans les années quatre-vingt (80),
4 dans le contexte des soins infirmiers destinés aux
5 Maoris. On constatait à l'époque déjà des écarts
6 considérables dans les conditions de santé du
7 peuple Maori et des Néo-Zélandais et on en est venu
8 à considérer que ces écarts de santé étaient liés à
9 des services qui n'étaient pas sécurisants...
10 sécuritaires, si on peut dire, mais qui n'étaient
11 pas sécurisants pour les gens. Et ce qu'on a
12 défini, à l'époque, c'est que ces pratiques non
13 sécuritaires, non sécurisantes correspondaient à
14 tous types d'actions qui diminuent, dévalorisent,
15 déracinent, l'identité culturelle et la capacité de
16 bien-être de l'individu.

17 Vous voyez qu'on retrouve dans cette première
18 définition les éléments de ce qui peut définir le
19 racisme systémique.

20 Alors, la personne qui est à la source de ce...
21 de cette démarche, c'est une infirmière maorie,
22 Ieram Petit Erasdem(ph) qui, elle-même étant non
23 seulement infirmière, mais professeure de nursing,
24 elle enseignait aux infirmières dans les... dans
25 les universités une formation destinée simplement à

1 soigner les gens, il n'était même pas question à
2 l'époque de soigner spécialement les Maoris, et
3 elle s'est rendue compte d'abord que les Maoris
4 étaient très peu présents dans les cours
5 d'infirmier, et elle a donc décidé de se
6 comprendre pourquoi les Maoris présentaient de tels
7 écarts en matière de santé et de service sociaux et
8 pourquoi, en même temps, la formation donnée aux
9 professionnels de la santé ne comptait pas encore à
10 l'époque... de ses principes personnels autochtones
11 maoris dans les services de santé et dans les
12 services sociaux. Alors, à la suite de Ieram Petit
13 Erasmus, il y a eu beaucoup de définitions,
14 beaucoup d'explications autour de cette idée de
15 sécurisation culturelle, et notamment un document
16 paru en deux mille douze (2012) par le Conseil
17 canadien en santé, qui... qui s'appelle *Empathie,*
18 *dignité et respect, créer la sécurisation*
19 *culturelle pour les Autochtones dans les systèmes*
20 *de santé en milieu urbain.*

21 Alors pour le groupe qui a travaillé à travers
22 le Canada, ils ont effectué une consultation dans
23 plusieurs provinces, ont travaillé avec les groupes
24 de femmes. C'est un document extrêmement
25 intéressant à lire et c'est un document qui apporte

1 une première mise en forme de la sécurisation
2 culturelle au Canada. Alors on dit que la
3 sécurisation culturelle est un résultat définit et
4 vécu par ceux qui reçoivent un service. Ils se
5 sentent en sécurité. Ça repose sur une
6 participation respectueuse qui peut aider les
7 personnes concernant à trouver la voie de leur
8 mieux être. La sécurisation culturelle s'appuie
9 sur une compréhension du déséquilibre de pouvoirs
10 inhérent à la prestation de service de santé, de la
11 discrimination institutionnelle et la nécessité de
12 rectifier ces iniquités, exactement ce dont on
13 abordait tout à leur dans les présentations
14 précédentes, et donc, une démarche de sécurisation
15 culturelle vise à bâtir la confiance avec les
16 patients autochtones en reconnaissant le rôle des
17 conditions socio-économiques de l'histoire et de la
18 politique en matière de santé.

19 Pour madame Erasmé, d'abord et avant tout, la
20 sécurisation culturelle était une démarche de
21 justice sociale. Alors, c'est plus que comme je le
22 disais tout à l'heure, l'idée d'offrir une réponse
23 immédiate par un geste, un comportement, une
24 attitude, c'est un mouvement de pensée et d'action
25 qui repose sur la conscience culturelle, la

1 sensibilité et la compétence culturelle. On va
2 voir ces trois (3) termes-là tout à l'heure, c'est
3 un nouveau (inaudible) pour transformer la nature
4 des apprentissages à la fois sur des Autochtones
5 qui voudraient faire carrière dans l'univers de la
6 santé ou de l'éducation, mais à la fois aussi pour
7 les personnes, intervenants personnel médical,
8 professionnels qui travaillent auprès des personnes
9 autochtones. Cette démarche de justice sociale
10 implique la prise en compte des savoirs et
11 pratiques autochtones dans les soins et services
12 offerts aux personnes autochtones.

13 Elle requiert également une expérience... une
14 contextualisation... - pardon - des expériences
15 personnelles, collectives et institutionnelles. À
16 l'heure actuelle, comme c'est une... une démarche
17 relativement nouvelle au Québec, ont défini la
18 sécurisation culturelle de manière très étroite
19 dans bien des cadres, comme étant simplement une
20 question d'attitude, "oh, je vais êtes plus
21 sympathique quand je vais recevoir des personnes
22 autochtones dans mon service, je vais écouter un
23 peu plus". C'est déjà très, très bien, mais c'est
24 beaucoup plus qu'une question qui repose sur les
25 épaules de... d'individus. Je le répète, la

1 sécurisation culturelle ne fonctionne pas si elle
2 n'est pas collective et inscrite dans des
3 politiques institutionnelles.

4 Au final, la démarche de sécurisation culturelle
5 est une quête de reconnaissance sociale, politique
6 et culturelle. Cette quête de reconnaissance qu'on
7 a identifiée plutôt tout à l'heure comme étant une
8 des équations pour sortir des effets pervers du
9 colonialisme.

10 Alors, dans mes travaux ces dernières années, au
11 cours de la sécurisation culturelle, on a identifié
12 avec mes collègues avec lesquels je travaille toute
13 une série de... d'exemples de pratiques non
14 sécurisantes, je vous en liste quelques-unes.

15 Qu'est-ce que ça veut dire des pratiques non
16 sécurisantes? Si on veut construire la
17 sécurisation culturelle, il faut absolument
18 comprendre ce qui n'est pas sécurisant. Si on
19 ne... on s'oriente uniquement sur ce qui est
20 sécurisant, on va perdre de vue l'envers et on a
21 besoin de savoir ce qui n'est pas sécurisant pour
22 construire le sécurisant.

23 Alors, on va les lire dans l'ordre. Ils ne sont
24 pas classés, ces constats, le travail est en cours,
25 mais c'est ce qu'on entend de plus en plus et je

1 dois dire que la majorité et sinon la totalité de
2 ces pratiques ont été identifiées par des personnes
3 autochtones elles-mêmes avec lesquelles nous avons
4 travaillé.

5 D'abord premier exemple, "on va diminuer l'ordre
6 de service pour les personnes autochtones en
7 situation d'itinérance parce qu'ils ne sont pas
8 chez eux".

9 Quand on ne reconnaît pas leur présence sur le
10 territoire, leur présence bien en amont de la
11 nôtre, alors, "ils devraient retourner dans leur
12 communauté, pourquoi ne font-ils pas comme tout le
13 monde?"

14 On a vu tout à l'heure que c'est la base des
15 questions qui se posent en matière de racisme: on
16 remet en question les compétences des intervenants
17 et intervenantes autochtones. Toutes n'ont pas les
18 diplômes que les professionnels de la santé ont
19 mais pourtant, ils ont d'autres expertises et
20 parfois le fait d'avoir les diplômes ne garantit
21 pas nécessairement des actions respectueuses. Ne
22 pas offrir de soutien linguistique en milieu
23 hospitalier, ne pas respecter le recours aux
24 langues maternelles autochtones, considérer que les
25 femmes autochtones sont trop passives face à la

1 violence... encore des exemples, judiciariser
2 l'expérience itinérante en multipliant les
3 contraventions qui mènent à l'incarcération - vous
4 le savez, c'est ce qui se passe beaucoup aussi à
5 Val-d'Or, dans d'autres villes aussi mais
6 particulièrement à Val-d'Or -, ne pas transmettre
7 d'information sur l'allaitement aux mères
8 autochtones sous prétexte qu'elles ne sont pas
9 concernées par cette question, considérer que le
10 fait de donner des médicaments aux autochtones va
11 contribuer à augmenter la toxicomanie, posséder à
12 un dépistage systématique... - pardon,
13 "systématique", j'ai un travers avec le racisme
14 systématique - un dépistage systématique de drogue à
15 la naissance, considérer d'emblée que les parents
16 autochtones sont intoxiqués, alors vacciner tous
17 les enfants autochtones sans demander l'avis des
18 parents, exercer un contrôle sur les fréquentations
19 de la clinique, par exemple, le fait de ne pas se
20 présenter aux rendez-vous est facilement vu comme
21 un désintérêt de la part de la personne.

22 Et bien souvent, ce qu'on a pu constater, nous,
23 dans nos travaux, c'est que ne pas se présenter à
24 un rendez-vous est souvent à l'image d'une... d'une
25 résistance, de deux (2), d'une incompréhension,

1 donc à ce moment-là le suivi médical devient
2 extrêmement difficile.

3 Privilégier une approche centrée sur l'individu
4 - on l'a vu avec l'exemple de l'itinérance - plutôt
5 que sur la famille, la communauté, entretenir des
6 préjugés sur les modes d'apprentissage, le fait par
7 exemple - et là on tombe dans ce qui est universel
8 supposément - offrir une approche pédagogique
9 similleaire pour tous les enfants à l'école sous
10 prétexte, un, de ne pas créer de discrimination
11 - on l'a vu - mais aussi de nier d'autres types
12 d'apprentissages possibles.

13 Les règles de politesse diffèrent en langue
14 autochtone, la prise de contact peut induire des
15 incompréhensions. Affirmer que les Autochtones
16 sont gâtés, tout est payé, différence à faire entre
17 droits et privilèges, proférer des commentaires
18 désobligeants à l'égard de... des Autochtones dans
19 les endroits publics comme l'hôpital, entretenir
20 des préjugés, des stéréotypes qui génèrent des
21 comportements haineux à l'égard des Autochtones, et
22 ce ne sont que quelques petits exemples de tout ce
23 que nous avons recueilli au cours des dernières
24 années.

25 Alors qu'est-ce qui est à l'œuvre dans ce

1 cas-là? Certainement une méconnaissance, une
2 ignorance de l'histoire et de ses impacts durables
3 et contemporains, des comportements et des
4 pratiques discriminatoires. Je me rends compte que
5 c'est exactement ce qu'on a vu tout à l'heure, donc
6 je dois avoir une page que... c'est
7 mélangé - pardon -, alors je passe à l'autre.

8 Alors qu'est-ce qui se passe... qu'est-ce qui se
9 passe? Les résultats qu'on a vus de ces pratiques
10 non sécuritaires, non sécurisantes amènent des
11 situations, des écarts considérables sur le plan de
12 la santé, de l'espérance de vie, les maladies
13 chroniques, on l'a vu, la malnutrition, mais aussi
14 le suicide, la violence, l'intimidation qui
15 continuent d'être des fléaux. Ce sont les
16 résultats de pratiques différentes dans le temps,
17 dans l'espace, de pratiques qui ont amené des
18 situations encore plus complexes que celles
19 auxquelles elles étaient supposées répondre.

20 Alors, on le voit dans les résultats, on voit de
21 quelle façon cette sécurisation culturelle vient
22 agir sur des éléments constitutifs de la... des
23 réalités autochtones contemporaines.

24 Donc, je le disais au niveau des... dans la
25 première partie de mon exposé, le risque que les

1 enfants autochtones se retrouvent en situation de
2 pauvreté est plus grand, l'incidence de la
3 condition itinérante est plus grande, mais si on...
4 n'offre pas de contexte sécurisant à ces
5 problématiques, ces problématiques vont
6 s'accentuer.

7 Alors je reprends un peu la place de la
8 sécurisation culturelle dans le... les graphiques
9 que je vous ai montrés précédemment, on le voit
10 bien, le rôle du colonialisme dans la construction
11 des inégalités en matière de santé, l'assimilation,
12 le racisme, les inégalités, les iniquités. Si on
13 veut casser ce mouvement, il faut que l'on commence
14 à parler de décolonisation.

15 On a parlé comment le colonialisme pouvait agir,
16 maintenant, comment décoloniser? Parce qu'il
17 suffit pas de dire, "bon bien, on arrête la
18 colonisation, c'est fini, on repart à zéro", non
19 non, il faut décoloniser, et c'est là que la
20 sécurisation culturelle vient s'inscrire, dans une
21 perspective de décolonisation.

22 Alors, regardons plus en détail les étapes d'une
23 démarche de sécurisation culturelle.

24 D'abord, on commence par parler de conscience de
25 la culture, ça veut dire - je fais juste faire une

1 petite explication - quand on parle de sécurisation
2 culturelle, on peut voir que c'est quelque chose de
3 très gros. Comment peut-on changer tout un système
4 maintenant? Mais il y a des étapes, c'est pour ça
5 que c'est une démarche, il y a des étapes
6 possibles, il y a des étapes à traverser et la
7 première de ces étapes est celle de la conscience
8 de la culture. Être capable et désireux de
9 reconnaître et accepter les différences culturelles
10 c'est déjà une première étape vers une sécurisation
11 culturelle.

12 Deuxième étape, on parle d'une sensibilité
13 culturelle, donc c'est plus que d'être conscient
14 qu'il y a des différences, mais la sensibilité
15 culturelle vous amène à tenir compte des
16 antécédents et des expériences culturelles des
17 Autochtones et à respecter les savoirs et les
18 différences qui les concernent. Dans certains
19 milieux, on pourrait dire, bien, nous nous sommes
20 conscients qu'il existe déjà des sociétés et des
21 cultures autochtones à part entière, mais notre
22 rôle s'arrête là. Et c'est tout à fait possible,
23 tout le monde n'est pas obligé d'entrer dans une
24 démarche de sécurisation culturelle, mais si on
25 entre dans une démarche de sécurisation culturelle

1 et qu'on souhaite amener des transformations de
2 nature systémique, il faut nécessairement passer
3 par ces étapes. Sensibilité culturelle, on est
4 déjà un peu plus loin dans notre démarche que la
5 conscience culturelle.

6 Troisième marche de l'escalier, si on veut, on
7 est dans la compétence culturelle. Les
8 connaissances et compétences. L'attitude des
9 intervenants modifie l'accueil, l'accompagnement et
10 l'interaction avec la personne autochtone. Là on
11 rend dans une manifestation qui amène des
12 changements dans la manière d'interagir avec les
13 Autochtones.

14 La sécurisation culturelle, pour s'incarner,
15 doit donc laisser place à toutes ces étapes et
16 c'est très rare qu'on peut arriver à une compétence
17 culturelle, c'est-à-dire un changement de façon de
18 faire, sans avoir déjà été conscient qu'il y avait
19 une différence, sans avoir porté attention, donc
20 d'avoir développé une sensibilité à des manières de
21 faire différentes. C'est pour ça que la sécurisa-
22 tion culturelle comporte toutes ces étapes qui
23 permettent une progression. On n'arrive pas
24 nécessairement à changer les politiques publiques
25 du jour au lendemain, mais il y a sans doute des

1 moyens d'y arriver tranquillement.

2 Alors, comment définir la sécurisation
3 culturelle dans ce contexte-là? Elle se définit
4 dans le cadre de partenariat entre les instances
5 autochtones et le réseau de la santé ou de
6 l'éducation ou dans d'autres domaines, donc des
7 partenariats entre les instances et le réseau de
8 l'éducation. Les services offerts aux personnes
9 autochtones relèvent de nouveaux protocoles, ces
10 protocoles comprennent notamment des activités de
11 formation en continue, donc la sécurisation
12 culturelle ce n'est pas simplement la réponse aux
13 besoins d'une personne, c'est aussi la prise en
14 considération de l'importance de développer des
15 partenariats, mais l'importance aussi de changer
16 les protocoles de traitement ou d'intervention dans
17 bien des dossiers.

18 Je peux vous donner comme exemple le cas de la
19 clinique Minowe, du Centre d'amitié autochtone de
20 Val-d'Or. La clinique Minowe a été instaurée
21 autour de deux mille onze (2011), et l'objectif de
22 cette clinique était justement de renouveler
23 l'offre de service de la région en misant sur des
24 soins culturellement pertinents, en renouvelant la
25 nature de la relation entre patient et patiente et

1 personnel spécialisé et en installant un lieu
2 d'accueil d'accompagnement, de médiation et de soin
3 à l'intérieur du Centre d'amitié autochtone...
4 grâce à un partenariat avec... le CIUSS en fait,
5 qui était à l'époque qui était à l'époque... non
6 qui était l'agent de santé qui est devenu le CIUSS.
7 Ça devient compliqué ces structures.

8 Alors, Minowe ce n'est pas simplement le fait
9 d'accueillir, par exemple, une personne infirmière
10 ou un travailleur de rue ou un travailleur
11 communautaire dans ses locaux. La clinique Minowe
12 repose d'abord sur l'idée d'un partenariat avec les
13 instances du réseau québécois, donc il s'agit pas
14 non plus de développer des structures parallèles,
15 ce sont de structures qui interagissent, mais c'est
16 à un niveau où il y a un leadership partagé, où il
17 y a de l'information qui circule, où les savoirs
18 erratiques autochtones sont pris en compte, c'est
19 aussi le fait d'une... d'un accompagnement
20 scientifique pour suivre au fur et à mesure les
21 étapes. On parlait tout à l'heure des étapes de
22 conscience, de culture, de compétence, ça doit
23 s'accompagner d'une documentation, d'une
24 caractérisation continue et finalement d'une
25 évaluation.

1 Alors la clinique Minowe qui fonctionne
2 maintenant depuis six (6) ans, s'est dotée de
3 plusieurs orientations, d'abord a mis l'accent sur
4 la collégialité, la concertation, a assuré --et on
5 revient à l'idée de tout à l'heure-- un des termes
6 de l'équation qui est celui de l'autodétermination,
7 c'est-à-dire apporte une autorité décisionnelle
8 dans le projet de sécurisation culturelle, une
9 communication qui se développe notamment avec
10 l'information qui circule.

11 Quand on parle des savoirs et des pratiques, on
12 voit bien d'un côté... on voit pas trop bien là là,
13 mais savoir les pratiques... --ah, j'avais ça
14 aussi-- l'équivalent en termes de principe c'est
15 les... ce sont les apprentissages. On change les
16 apprentissage.

17 Au niveau de l'avis scientifique, l'équivalent
18 c'est la co-construction, la mobilisation des
19 connaissances, il s'agit pas de développer une
20 telle démarche sans qu'elle soit ancrée dans du
21 travail de recherche conséquent. Et l'évaluation
22 permet d'apporter un suivi des actions. Ça prend
23 du temps, ça prend, oui, plusieurs mois de travail,
24 une cohésion au niveau institutionnel, une
25 confiance aussi, ça ne veut pas dire qu'il n'y a

1 pas de tension qui existe, mais au moins en mettant
2 un cadre qui fait ses preuves et qui permet de...
3 de rejoindre non seulement quand je parlais tout à
4 l'heure de l'autodétermination, mais bien, il est
5 question de reconnaissance, de prise en compte de
6 la différence, de constater à quel point l'équité
7 est plus importante que l'égalité.

8 Alors, il faut inscrire ces paramètres-là dans
9 des actions concrètes. Il faut se donner des
10 outils pour bâtir quelque chose, et le cas de la
11 clinique Minowe est quand même exemplaire au
12 Québec, et non seulement au Québec, mais aussi au
13 Canada.

14 Je vous parlais tout à l'heure du document
15 produit en deux mille douze (2012) par le conseil
16 canadien de la santé, dans ce document, on présente
17 comme pratique exemplaire extrêmement porteuse, le
18 cas de la clinique Minowe de Val-d'Or. C'est un
19 document canadien.

20 Alors quels ont été les impacts significatifs
21 pour le Centre d'amitié?

22 Il y a eu des impacts sur la qualité de vie et
23 le bien-être de plusieurs centaines de personnes
24 dans le cadre d'un projet plus particulier sur la
25 périnatalité. Les jeunes filles, les femmes

1 enceintes de même que les mères cris et Anishinabe
2 sont beaucoup plus nombreuses maintenant à
3 bénéficier de services de périnatalité sociaux
4 autochtones offerts au Centre et en deux mille
5 quatorze (2014) déjà, le Centre jeunesse de
6 l'Abitibi, à ce moment-là, constatait pour l'année
7 qui s'est terminée, en deux mille quatorze (2014),
8 une baisse de quarante pour cent (40 %) de
9 signalement d'enfants autochtones par rapport aux
10 années antérieures, quarante pour cent (40 %) c'est
11 pas rien, tout simplement parce qu'un partenariat a
12 réussi à se développer qui a amené une confiance
13 entre les personnes en situation de...
14 décisionnelle, mais également le... ces services
15 offerts se sont faits à intérieur du Centre
16 d'amitié pour les Autochtones de manière générale à
17 Val-d'Or, un repère extrêmement important. Et ce
18 n'est pas anodin parce que... - j'avais ma petite
19 feuille ici - qu'on parle... qu'on parle de... - on
20 m'a dit de pas m'éloigner du micro - qu'on parle de
21 la discrimination à Val-d'Or dans les services de
22 santé, dans les services en éducation, ou de
23 différentes natures, pour trouver un logement, pour
24 trouver un emploi.

25 Je reviens à l'étude dont je vous ai parlé tout

1 à l'heure et sur mille (1000) personnes dans les
2 villes du Québec, dans douze (12) villes du Québec,
3 cinquante-cinq pour cent (55 %) des personnes que
4 nous avons rencontrées ont constaté que... qu'elles
5 avaient eu à faire face à des situations de
6 discrimination, peu importe la nature. Et dans les
7 deux (2) villes où c'est le plus élevé, ce sont les
8 deux (2) villes de l'Abitibi: Senneterre et
9 Val-d'Or. Et cette étude s'est faite bien avant...
10 bien avant... un peu avant les événements de
11 Val-d'Or. Donc on arrive à constater que la
12 situation en Abitibi est particulière par rapport à
13 d'autres villes à l'intérieur du Québec. Ça ne
14 veut pas dire qu'il y en a pas ailleurs, mais avec
15 cette intensité, et c'est Senneterre qui sort en
16 premier, soixante-quinze pour cent (75 %) des
17 personnes rencontrées ont affirmé avoir vécu de la
18 discrimination, et soixante-neuf pour cent (69 %) à
19 Val-d'Or. Dans les autres villes, on est dans les
20 cinquante (50), cinquante-et-un (51), même
21 quarante-sept (47), cinquante-six (56).

22 Donc, ce n'est pas anodin ce qui s'est passé à
23 Val-d'Or, raison de plus de voir l'initiative
24 amenée dès deux mille onze (2011) avec la clinique
25 Minowe comme étant tout à fait exceptionnelle, dans

1 un contexte qui était encore peut-être plus
2 difficile qu'ailleurs. Donc ses retombées sont
3 très significatives, tout simplement parce que le
4 Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or est devenu
5 le point d'ancrage, un repère dans la ville pour
6 les personnes en demande de soins.

7 On peut voir aussi... Je donnais tout à l'heure
8 l'exemple de l'itinérance, de quelle manière la
9 vision que l'on a de l'itinérance au Québec est
10 insuffisante pour nous permettre de comprendre
11 vraiment ce qu'est le parcours des personnes
12 autochtones en situation d'itinérance. Mais
13 également ultérieurement, les services à
14 développer, ou les accompagnements nécessaires. Si
15 le parcours est différent, la sortie possible de
16 l'itinérance doit être différente.

17 Alors, quand on regarde au Québec, de manière
18 générale, quand on parle de la condition
19 itinérante, on parle de ses origines, des facteurs
20 sociaux, des facteurs individuels et on va passer
21 rapidement à travers ça, on dit que l'itinérance
22 c'est la combinaison de plusieurs facteurs qui
23 s'inscrivent dans la trajectoire de vie d'une
24 personne. Mais quand on regarde ça sous l'angle
25 autochtone, encore faut-il ajouter de la

1 trajectoire de, oui, d'une personne, de sa
2 communauté d'appartenance, de son histoire, de ses
3 origines, de l'organisation sociale dont je parlais
4 tout à l'heure, une des formes de dépossession liée
5 au colonialisme, autrement dit, tout ce qui est en
6 rouge sur la diapo, c'est ce qui manque pour bien
7 comprendre... la réalité de l'itinérance
8 lorsqu'elle est le fait de personnes autochtones.

9 Au niveau des facteurs sociaux, c'est pareil, on
10 décrit de manière cohérente la pauvreté, le
11 logement, la sortie d'un établissement comme un
12 prison notamment, un placement d'enfant, on parle
13 du tissu social, mais si on regarde du côté
14 autochtone, on se rend compte que ces termes-là ne
15 sont pas suffisants. Il faut aller chercher les
16 conditions qui amènent à la pauvreté et de quelle
17 sorte de pauvreté s'agit-il. Quand on parle du
18 logement... des logements, encore faut-il
19 s'intéresser à l'accès au logement. Je disais tout
20 à l'heure qu'une des caractéristiques démocratiques
21 de la population autochtone, c'est d'avoir des
22 familles nombreuses et en plus, comme les manque
23 des logements, vous avez des familles qui habitent
24 avec d'autres familles, vous avez des familles qui
25 accueillent les grands-parents, vous avez donc un

1 besoin de logement beaucoup plus grand. Si on ne
2 voit le logement qu'en termes de "j'en ai un, j'en
3 ai pas", il nous manque une partie des éléments
4 pour comprendre la situation. C'est l'accès au
5 logement, la qualité, le surpeuplement et la
6 discrimination qui fait que lorsque vous appelez,
7 vous avez droit d'aller visiter le logement, mais
8 lorsque l'on vous voit, on dit, "mais non, par
9 hasard, je viens de le louer". Ça c'est la
10 réalité, si on veut comprendre les composantes de
11 l'itinérance, ne serait-ce que cet exemple, si on
12 s'en tient seulement à la manière dont on décrit
13 l'itinérance pour la population québécoise en
14 général, il nous manque plein de facteurs
15 explicatifs et c'est ce travail qui doit être
16 fait... et c'est ce travail qui doit être fait
17 lorsque l'on parle de sécurisation culturelle.

18 Même chose pour les facteurs individuels. On
19 parle de vulnérabilité, violence domestique, de
20 santé mentale, mais s'ajoute encore plus la
21 question des dépendances, s'ajoute la question de
22 la perte d'identité et là, c'est pas juste d'avoir
23 un problème d'identité soi-même, c'est d'avoir
24 aussi des situations où on va... on vous a
25 dépouillé de votre statut, ce qui est totalement

1 autre chose.

2 Alors ça c'est... quand on regarde l'itinérance
3 ne serait-ce que cette dimension-là, on voit qu'au
4 niveau de la politique québécoise, en matière
5 d'itinérance, les définitions, les outils que l'on
6 nous donne ne sont pas suffisants pour comprendre
7 la réalité de l'itinérance en situation autochtone.
8 Mais s'ajoutent à ça bien d'autres choses parce que
9 dans l'itinérance, il y a bien plus que des
10 facteurs individuels ou des facteurs sociaux, il y
11 a des facteurs historiques, on l'a vu, des facteurs
12 politiques, des facteurs économiques, des facteurs
13 géographiques, des facteurs structurels. Donc, il
14 faut définir ces éléments-là.

15 Colonisation, politique d'assimilation,
16 pensionnat, aliénation culturelle, traumatisme
17 intergénérationnel dans les modes de gouvernance,
18 les juridictions, les batailles de juridictions
19 entre le fédéral et provincial, les politiques et
20 les programmes inadéquats au niveau des facteurs
21 économiques, le rapport à l'argent, le rapport au
22 travail, l'économie bloquée sous réserve, les
23 facteurs géographiques, l'hypermobilité des
24 Autochtones, le territoire, le rôle du
25 territoire...

1 Quand vous êtes à Val-d'Or, vous êtes dans une
2 ville mais vous êtes sur le territoire Anishinabe.
3 Quand vous êtes sur la Côte-Nord, vous êtes en
4 territoire Innu. Donc toutes ces questions dont on
5 parlait tout à l'heure, la manière de déconstruire
6 le colonialisme pour comprendre ses effets, c'est
7 ce qui va nourrir après l'élaboration d'outils, de
8 cadres de référence qui vont nous permettre de
9 répondre plus adéquatement aux besoins réels des
10 Autochtones en situation d'itinérance dans ce
11 cas-ci, mais dans d'autres domaines aussi.

12 Les facteurs structurels, inutile de s'attarder
13 davantage, étant donné le rôle de la commission sur
14 le racisme, la discrimination, l'exclusion. Alors
15 quand vous avez ces éléments - et encore une fois,
16 ce n'est qu'un petit exemple - le travail qu'il
17 faut faire pour reconstruire les programmes, pour
18 reconstruire les cadres de référence avec lesquels
19 on travaille et qu'est-ce que ça donne de manière
20 générale au Québec?

21 On identifie encore une fois pour l'itinérance
22 trois (3) catégories: itinérance chronique,
23 cyclique, épisodique.

24 Vous voyez d'emblée ce que ça veut dire à long
25 terme, à court terme circonstanciel. Mais il

1 existe énormément de travaux qui ont été faits sur
2 l'itinérance, les nôtres d'abord au Québec, mais
3 aussi ailleurs au Canada, en Australie en
4 Nouvelle-Zélande, et si on se base aux
5 caractéristiques spécifiques des réalités
6 autochtones en situation d'itinérance encore une
7 fois, on arrive à définir des catégories
8 autres: l'itinérance littérale, l'itinérance
9 spirituelle, la mouvance circulaire qui peut amener
10 une... des situations de désœuvrement importantes,
11 l'itinérance cachée. Autant de phénomènes qui nous
12 échappent, si on s'en tient aux catégories
13 standard.

14 Alors, c'est... ce pourquoi je voulais apporter
15 cet exemple, c'est que... et encore quand on touche
16 l'itinérance, on ne touche qu'un volet de toute la
17 réalité du domaine de la santé, des services
18 sociaux. Il faut créer à partir... du milieu, à
19 partir des savoirs, à partir des pratiques, à
20 partir de ce qui se fait, des catégories qui vont
21 rendre justice aux réalités autochtones. Il faut
22 cesser d'utiliser les mêmes repères parce que la
23 réalité que l'on décrit à ce moment-là, elle est
24 incomplète. Donc, les solutions que l'on peut
25 apporter par la suite, que ce soit en termes de

1 programmes, que ce soit en termes d'outils ou de
2 protocoles demeure incomplète. C'était l'objectif
3 de cette... de cet exemple finalement.

4 Alors, si on revient aux questions qu'on a
5 posées au départ, avec ce petit tour rapide et tout
6 ce qu'on a dit depuis le début de l'après-midi, si
7 on repose la question "qu'est-ce que la
8 sécurisation culturelle?" C'est un outil de
9 justice sociale, un vecteur de réconciliation, un
10 moteur de changement social et une occasion
11 d'innovation sociale.

12 Je disais tout à l'heure à quel point le Québec
13 était une société avancée en matière d'innovation,
14 il aurait fallu que j'ajoute peut-être innovation
15 technologique, parce qu'en matière d'innovation
16 sociale, on a encore des pas à faire, et implanter
17 des démarches de sécurisation culturelle avec les
18 instances autochtones concernées en partenariat
19 avec les instances des réseaux québécois, que ce
20 soit en éducation, en santé, en environnement, en
21 employabilité, c'est déjà se donner les moyens
22 d'innover, et parfois devant les impasses qui
23 confrontent les peuples autochtones dans les
24 services publics, souvent on n'a pas le choix, il
25 faut innover, puisque ce qui est là n'est pas

1 suffisant.

2 Alors, autre réponse apportée aux questions du
3 début, "comment développe-t-on la sécurisation
4 culturelle?"

5 En reconnaissant la différence culturelle, les
6 savoirs, les trajectoires distinctes des Premières
7 Nations, des Inuits, en travaillant à réduire les
8 inégalités et là, sur plusieurs plans, sur le plan
9 individuel en améliorant la relation avec les
10 intervenants, les professionnels, mais sur le plan
11 collectif aussi en collaborant avec d'autres
12 acteurs, d'autres instances, sur le plan
13 communautaire en reconnaissant les ancrages
14 intergénérationnels.

15 Quand je parlais tout à l'heure de la nécessité
16 de créer des filets de protection et de sécurité, à
17 partir des pratiques qui avaient toute leur
18 importance préalablement et qui peuvent être
19 réactualisées aujourd'hui et, finalement, sur un
20 plan institutionnel, en assurant un leadership dans
21 la définition de nouveaux cadres de référence et en
22 soutenant les intervenants, décideurs et acteurs.

23 Donc, la sécurisation culturelle doit agir à
24 l'échelle des individus, sans aucun doute, et ce
25 n'est pas suffisant, pour qu'elle s'implante et

1 colore l'ensemble des actions, des façons de faire,
2 des pratiques qui interviennent auprès des
3 personnes autochtones.

4 Alors, qui est concerné par la sécurisation
5 culturelle?

6 Tous les acteurs, intervenants, décideurs des
7 réseaux québécois de santé, des services sociaux
8 d'éducation. La réponse à l'insécurité
9 structurelle et systémique est le déploiement de
10 structures innovantes.

11 En quoi cette démarche se distingue-t-elle? Par
12 ses qualités démocratique, humaniste, stratégique
13 et opérationnelle, puisqu'elle est basée sur des...
14 des termes, des dimensions comme l'intégration, la
15 convergence, l'apprentissage, le respect et
16 l'équité. On l'a vu en détail.

17 Et pourquoi parler de sécurisation culturelle
18 aujourd'hui?

19 Parce que les écarts se sont creusés, parce que
20 les logiques d'actions qui sous-tendent la
21 conception, les politiques et programmes publics
22 sont sources d'inégalité, parce qu'il y a
23 convergence politique à l'heure actuelle, et
24 l'exemple de la commission est extrêmement
25 éclairante à ce niveau-là. Il y a convergence

1 politique, sinon il y aurait pas de commission,
2 parce que la réconciliation fait naître des espoirs
3 d'équité, d'égalité et de justice sociales.

4 Donc, pour terminer - et j'ai un peu pris de
5 l'avance avec ces derniers (inaudible) - pour
6 terminer, je dirais que je m'adresserais là,
7 peut-être plus aux chercheurs qui doivent
8 absolument se pencher sur ces nouveaux cadres de
9 référence à bâtir, des cadres de référence qui vont
10 permettre une transformation des visions, des
11 compréhensions, des réalités qui, à leur tour, vont
12 amener des changements de pratiques, parce qu'il y
13 aura des formations différentes.

14 On parlait tout à l'heure de l'importance de
15 l'éducation, de la formation, ça veut dire aussi au
16 niveau des services de santé, ça veut dire au
17 niveau des... des personnes en éducation qui
18 doivent peut-être, eux aussi, commencer par prendre
19 conscience qu'il y a une différence, développer une
20 sensibilité à des savoirs autres, tranquillement se
21 doter eux-mêmes de nouvelles compétences et,
22 finalement, se doter d'orientations stratégiques,
23 je dirais construire de nouveaux corpus, revoir et
24 renouveler les pratiques de tous, concevoir et
25 mettre en place des mécanismes d'échanges,

1 d'apprentissage, de transmission entre les
2 instances autochtones et les acteurs de réseaux
3 québécois.

4 La sécurisation culturelle ne peut se réaliser
5 si elle est l'affaire de personnes individuelles
6 qui sont souvent dépassées par les changements
7 qu'il faudrait apporter. Il faut ce que ça soit...
8 qu'il y ait une volonté collective, il faut que
9 cette volonté soit... se manifeste à une échelle
10 institutionnelle, donc décisionnelle, dans bien des
11 cas, et que la finalité soit communautaire, comme
12 on entend le terme "communauté" en milieu
13 autochtone, c'est-à-dire dans le sens d'une...
14 parenté de... d'histoire, bien sûr, mais d'une
15 parenté d'orientation, une vision
16 intergénérationnelle des phénomènes, un soutien à
17 apporter aux familles aujourd'hui, mais à travers
18 leur appartenance à des familles plus étendues à
19 travers plusieurs générations. Donc, il faut
20 repenser l'idée de communauté.

21 Pour être capable d'agir, la sécurisation
22 culturelle telle que l'on en a parlé jusqu'à
23 maintenant est dans l'optique d'apporter aux
24 réseaux québécois de santé, services sociaux
25 d'éducation ou dans l'ensemble des services publics

1 des moyens de transformer avec évidemment le
2 concours incontournable des instances autochtones
3 elles-mêmes, si on veut changer quelque chose et
4 faire des pas vers l'avant, et je crois que cette
5 commission nous permet d'espérer cette... cette
6 éventualité, ce changement social souhaité.

7 Merci beaucoup Monsieur le Commissaire.

8 **LE COMMISSAIRE :**

9 Des questions, Maître Barry-Gosselin?

10 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

11 Non, c'était beaucoup de contenu, non, en fait pas
12 de questions à ce stade-ci, Monsieur le
13 Commissaire.

14 **LE COMMISSAIRE :**

15 Maître Coderre?

16 **Me DAVID CODERRE :**

17 Pas de question pour moi non plus. Merci.

18 **LE COMMISSAIRE :**

19 Alors il y aurait peut-être beaucoup à ajouter ou à
20 compléter, mais on aura l'occasion certainement de
21 pouvoir le faire à d'autres étapes.

22 Alors, Madame Lévesque, au nom de tous les
23 membres de la commission, je dirais au nom de la
24 société, je vais vous remercier de votre
25 présentation d'aujourd'hui et je... j'ai comme le

1 goût d'émettre un vœu, que tous les gens de Québec
2 puissent prendre quelques heures pour écouter ce
3 que vous nous avez dit aujourd'hui, ça pourra
4 peut-être faire du bien.

5 **Mme CAROLE LÉVESQUE :**

6 Merci beaucoup.

7 **LE COMMISSAIRE :**

8 Alors je vous remercie beaucoup. J'espère qu'on
9 aura l'occasion de se revoir dans le cadre des
10 travaux de la commission. On ajourne à demain
11 matin. Il y a la production des documents,
12 j'imagine?

13 **M^e MARIE-JOSÉE BARRY-GOSSELIN :**

14 S'il vous plaît, Monsieur le Commissaire. Donc
15 Monsieur le Commissaire, je vais avoir trois (3)
16 documents à déposer.

17 Sous P-036, qui faisait l'objet de la première
18 partie de la présentation, document qui s'intitule
19 "élément de réélection et pistes d'actions pour
20 améliorer les conditions de vie des Autochtones.
21 Combattre le racisme et promouvoir la sécurisation
22 culturelle au sein des services publics".

23 **- PIÈCE COTÉE P-036 -**

24 Sous P-037: la première présentation
25 PowerPoint qui s'intitule *Racisme systémique,*

1 *sexisme, discrimination et paternalisme.*

2 **- PIÈCE COTÉE P-037 -**

3 Et finalement, sous P-038: la deuxième
4 présentation Powerpoint, "la sécurisation
5 culturelle, moteur de changement social".

6 **- PIÈCE COTÉE P-038 -**

7 Donc, les trois (3) pièces, s'il vous plaît,
8 Monsieur le Commissaire, et je vous suggère
9 d'ajourner jusqu'à demain matin, neuf heures trente
10 (9 h 30) avec madame... Maître Maryse Picard.

11 **LE COMMISSAIRE :**

12 Alors demain matin, neuf heures trente (9 h 30).

13 Merci encore Madame Lévesque. Bonne soirée à tous.

14 **LA GREFFIÈRE :**

15 Veuillez vous lever. La commission ajourne jusqu'à
16 demain matin neuf heures trente (9 h 30).

17 (LEVÉE DE L'AUDIENCE)

18 -----

19

20

21

22

23

24

25

26

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14

Je soussignée, **Laure Henriette Ella**,
sténographe officielle, certifiée sous
mon serment d'office que les pages qui
précèdent sont et contiennent la
transcription exacte et fidèle des notes
recueillies au moyen de l'enregistrement
mécanique, le tout hors de mon contrôle
et au meilleur de la qualité dudit
enregistrement, le tout conformément à
la loi;

Et j'ai signé :



15
16
17

Laure Henriette Ella, s.o